

Rapport Financier Annuel 2024



SOMMAIRE

5.

- Préambule
- Mot du Président Directeur Général
- Regards croisés



10.

CMGP GROUP, ACTEUR NATIONAL MAJEUR ET RÉFÉRENCE EN AFRIQUE AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE & DURABLE

- CMGP Group en bref
- Plus de 30 années de développement
- Un modèle de synergies à travers 4 business units
- Un acteur résolument engagé pour la durabilité
- Un modèle de création de valeur diversifié pour un impact durable
- Une équipe dynamique au service des ambitions du Groupe



30.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

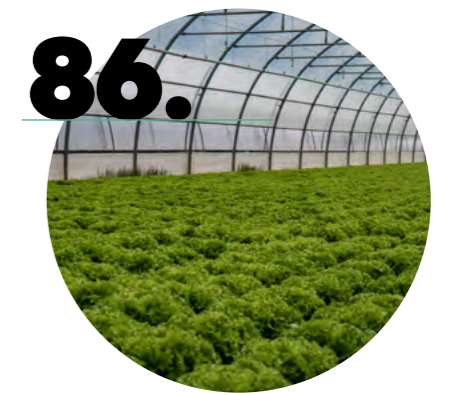
- L'année 2024 en bref
- Une offre complète et une présence étendue avec notre modèle one-stop-shop
- Des solutions sur mesure pour des projets clés en main
- Renforcement de notre intégration industrielle
- Accélération de notre développement international
- La digitalisation au service de la performance
- Une dynamique combinant croissance & performance opérationnelle



50.

RAPPORT ESG

- Nos initiatives et nos engagements pour préserver l'environnement
- Notre impact auprès des communautés
- Le développement du capital humain comme levier stratégique
- Gouvernance et conformité



86.

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- Rapport de gestion
- Comptes sociaux
- Comptes consolidés
- Résumé des notes aux comptes consolidés
- Rapports des commissaires aux comptes



PRÉAMBULE

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DU RAPPORT ET PÉRIMÈTRE

Le présent rapport financier annuel de CMGP Group s'inscrit dans le cadre de la publication annuelle d'informations financières et extra-financières, en conformité avec les exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe ainsi que celles de ses filiales consolidées opérant au Maroc, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Mauritanie, sauf mention contraire. La période de reporting s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Lorsque cela est pertinent, des données historiques sont présentées afin de mettre en perspective l'évolution des principaux indicateurs.

MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE ET DE CONSOLIDATION DES DONNÉES

Les données présentées dans ce rapport sont issues des systèmes d'information internes du Groupe et des reportings mis en place par les différentes directions concernées. Les indicateurs économiques sont extraits des outils de gestion et de pilotage de l'activité. Les données sociales, liées notamment aux effectifs, à la formation et à la santé-sécurité, sont consolidées par la Direction des Ressources Humaines. Les indicateurs environnementaux, de gouvernance et sociétaux sont recueillis auprès des directions opérationnelles et de la Fondation Amane, puis centralisés et validés par la Direction QSE et RSE, qui en assure la cohérence et la fiabilité.

RÉFÉRENTIELS ET CADRE DE REPORTING

La démarche de reporting ESG de CMGP Group s'appuie principalement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et les exigences de la réglementation marocaine en matière d'informations extra-financières. Le reporting s'appuie également sur les directives des normes GRI et de l'ISO 26000.

MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

2024 restera une année charnière dans l'histoire de CMGP Group. Une année où notre Groupe a franchi un nouveau seuil de maturité, en consolidant ses fondations, en affirmant son ambition panafricaine et en élargissant significativement le champ de ses perspectives. Nous avons renforcé notre modèle, affirmé notre résilience, et surtout donné corps à notre vision : celle d'un acteur intégré, agile et profondément enraciné dans les défis de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie.

Cette année, notre groupe a significativement renforcé ses capacités industrielles, consolidant ainsi davantage son intégration en amont. Plus particulièrement, dans la préparation des engrais et la fabrication d'équipements techniques, nous avons développé notre savoir-faire tout en gagnant en autonomie. Les nouvelles unités industrielles, désormais pleinement opérationnelles, sont venues alimenter une dynamique de synergies internes qui témoigne de la solidité et de la cohérence de notre organisation. Cette capacité à aligner nos métiers, de la production à la distribution, nous permet de mieux servir nos clients tout en assurant une croissance durable.

2024 a également été l'année de la confirmation de notre excellence opérationnelle. Nous avons mené à bien de grands projets d'infrastructure agricole, renforcé nos standards de qualité à travers l'obtention de certifications majeures, et livré des réalisations emblématiques qui traduisent notre capacité à répondre à des enjeux complexes, sur des marchés exigeants.

Notre expansion géographique poursuit sa trajectoire ascendante. Quatre ans seulement après notre première implantation hors du Maroc, nous avons lancé de nouvelles opérations au Ghana et en Mauritanie. À travers cette expansion, c'est tout notre modèle « One Stop Shop » que nous exportons, avec l'ambition de faire de CMGP Group un partenaire de référence pour l'agriculture sur l'ensemble du continent. Cette dimension panafricaine, nous la construisons avec exigence, respect et pragmatisme.

Un autre moment fort de cette année a été notre introduction en bourse. Il s'agit d'une étape structurante dans notre parcours : elle consacre la robustesse de notre modèle, renforce notre transparence et

surtout ouvre notre capital à de nouveaux investisseurs qui partagent notre vision et notre engagement. En accédant aux marchés financiers, CMGP Group élargit son horizon stratégique et s'ouvre à de nouvelles possibilités de croissance, d'innovation et de création de valeur.

Notre performance au titre de l'année 2024 vient confirmer la justesse de nos choix. Elle nous encourage à maintenir le cap, à explorer de nouveaux métiers, à renforcer notre position de leader dans nos domaines historiques, et à investir dans les solutions de demain. Notre ambition est claire : devenir un acteur de référence dans l'irrigation, mais aussi dans les métiers de l'eau et de l'énergie, tout en diversifiant nos expertises au service de l'amont agricole.

Être un acteur majeur, c'est aussi être un acteur responsable. Cette année, nous avons élevé notre engagement sociétal à une nouvelle échelle. À travers la Fondation Amane, nous avons noué des partenariats ambitieux, notamment avec l'UNESCO, pour accompagner des projets éducatifs et sociaux d'envergure. Ces actions, au cœur des territoires, renforcent notre ancrage local et illustrent notre volonté de contribuer positivement aux communautés dans lesquelles nous opérons.

Plus que jamais, CMGP Group porte haut les couleurs d'un secteur agricole en pleine transformation. Nous contribuons à sa durabilité avec des solutions d'irrigation de pointe — goutte-à-goutte, aspersion, micro-aspersion — permettant d'optimiser les apports en eau tout en maximisant les rendements. Nos systèmes solaires installés permettent de réduire significativement les consommations énergétiques de nos clients agricoles et industriels. Enfin, nous accompagnons activement la transition vers une agriculture à faible empreinte carbone, grâce à des pratiques raisonnées, une meilleure gestion des sols et des déchets, et des technologies innovantes.

CMGP Group est fier de représenter un secteur stratégique, vital pour l'avenir de notre continent. Nous continuerons à le faire avec détermination, responsabilité et passion. Car notre ambition dépasse le succès économique : elle porte une vision pour l'Afrique, pour ses agriculteurs, pour ses territoires, pour les générations à venir.



Plus que jamais, CMGP Group porte haut les couleurs d'un secteur agricole en pleine transformation. Nous contribuons à sa durabilité avec des solutions d'irrigation de pointe — goutte-à-goutte, aspersion, micro-aspersion — permettant d'optimiser les apports en eau tout en maximisant les rendements.

YOUSSEF MOAMAH
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

REGARDS CROISÉS

Quelles sont les moments forts de l'année 2024 et qu'est-ce qui les rend si particuliers selon vous ?

Y.A : L'année 2024 restera une année pivot dans l'histoire de CMGP Group. Le moment le plus marquant, à mon sens, est sans aucun doute notre introduction en bourse. Elle représente l'aboutissement d'un processus stratégique initié plusieurs années auparavant : ouverture progressive du capital à des partenaires institutionnels, renforcement de la gouvernance, structuration du reporting, conformité aux standards internationaux... Cette opération consacre une transformation en profondeur de notre Groupe.

Elle nous donne une stature nouvelle, renforce notre crédibilité institutionnelle, et surtout, nous permet d'accéder à des financements structurants pour accompagner une ambition panafricaine claire : devenir un opérateur de premier rang dans l'agriculture, l'eau et l'énergie.

Ce que je retiens également, c'est notre capacité à concrétiser cette ambition au plan opérationnel : la prise de participation dans Agrosem, le développement de nos capacités de production à Jorf Lasfar, ou encore le lancement de la gamme machinisme agricole avec GIL témoignent d'un alignement parfait entre vision stratégique et déploiement opérationnel.

J.A : Sur le terrain, 2024 a été marquée par une densité exceptionnelle d'avancées concrètes. Ce qui la rend si particulière, c'est notre capacité à faire converger des chantiers organisationnels, technologiques et géographiques dans un seul et même élan. Je pense d'abord au parachèvement de l'intégration de CMGP CAS : aujourd'hui, c'est une seule équipe, une gouvernance unifiée, des outils harmonisés. Cette réussite a permis une fluidité nouvelle dans notre pilotage.

Nous avons également inauguré l'agence d'Errachidia, renforçant notre maillage territorial. Et sur le plan sectoriel, nous avons étendu notre champ d'action avec le développement du segment semence via AGROSEM, et surtout, nous avons élargi notre spectre de clientèle grâce à la pénétration du secteur industriel dans le traitement des eaux.



Notre résilience tient d'abord à notre capacité à nous inscrire dans une logique d'impact à long terme. Le modèle de CMGP Group ne répond pas uniquement à une demande de marché ; il anticipe les évolutions systémiques qui touchent le secteur agricole

YOUNES AL ABADAN

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ FINANCE & CORPORATE DEVELOPMENT

Un autre moment fort est notre partenariat avec Huawei, qui incarne notre volonté d'intégrer davantage de technologie dans nos solutions. Enfin, notre percée dans le segment des infrastructures hydriques — avec des équipements aux normes pour l'adduction d'eau potable et l'assainissement — démontre que notre expertise est aujourd'hui pleinement reconnue au-delà du secteur agricole.

Comment le modèle économique de CMGP contribue-t-il à sa résilience dans un contexte aux multiples enjeux autour du secteur agricole ?

Y.A : Notre résilience tient d'abord à notre capacité à nous inscrire dans une logique d'impact à long terme. Le modèle de CMGP Group ne répond pas uniquement à une demande de marché ; il anticipe les évolutions systémiques qui touchent le secteur agricole : raréfaction des ressources, besoin d'efficacité, transition énergétique. Nous avons construit un cadre économique capable de résister aux cycles courts en investissant dans des piliers durables : innovation, accompagnement des clients et structuration institutionnelle.

Sur le plan financier, notre démarche repose sur une gestion prudente, mais proactive, qui privilégie l'équilibre entre croissance organique et prise de risque maîtrisée. Cette discipline nous permet de rester agiles, même dans un environnement incertain, tout en préservant



Notre modèle est résilient parce qu'il est connecté à la réalité des exploitants et pensé pour durer : nous ne vendons pas uniquement un produit, mais une promesse de performance et de continuité

JACQUES ALLÉON

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES OPÉRATIONS

notre capacité à investir dans des projets structurants. Nous travaillons avec des indicateurs précis, suivons une logique de performance globale, et nous nous appuyons sur une gouvernance rigoureuse pour piloter les décisions clés.

Enfin, notre résilience repose aussi sur la confiance de notre écosystème : clients, partenaires, collaborateurs, mais aussi institutions. Cette confiance est un actif précieux que nous cultivons avec exigence.

J.A : Au quotidien, la résilience de CMGP Group est d'abord une résilience d'usage. Nos clients font face à des contraintes climatiques et économiques de plus en plus complexes. Pour y répondre, nous avons mis en place un accompagnement technique de proximité, basé sur la connaissance fine des besoins agricoles locaux. Cela passe par nos ingénieurs-conseils, nos équipes d'agences, mais aussi par notre capacité à proposer des solutions sur-mesure, même dans des contextes fragiles.

Nous avons également fait le choix d'une logique de réactivité permanente, avec des circuits d'approvisionnement courts, un service après-vente renforcé et une adaptation constante de nos offres aux conditions de terrain. Cette année, par exemple, nous avons développé des solutions spécifiques pour répondre aux épisodes de stress hydrique, en mobilisant notre expertise agronomique et nos technologies d'irrigation optimisée.

Notre modèle est résilient parce qu'il est connecté à la réalité des exploitants et pensé pour durer : nous ne vendons pas uniquement un produit, mais une promesse de performance et de continuité. Cette proximité opérationnelle, alliée à notre capacité d'innovation continue, est ce qui nous permet de rester pertinents dans un secteur en mutation permanente.

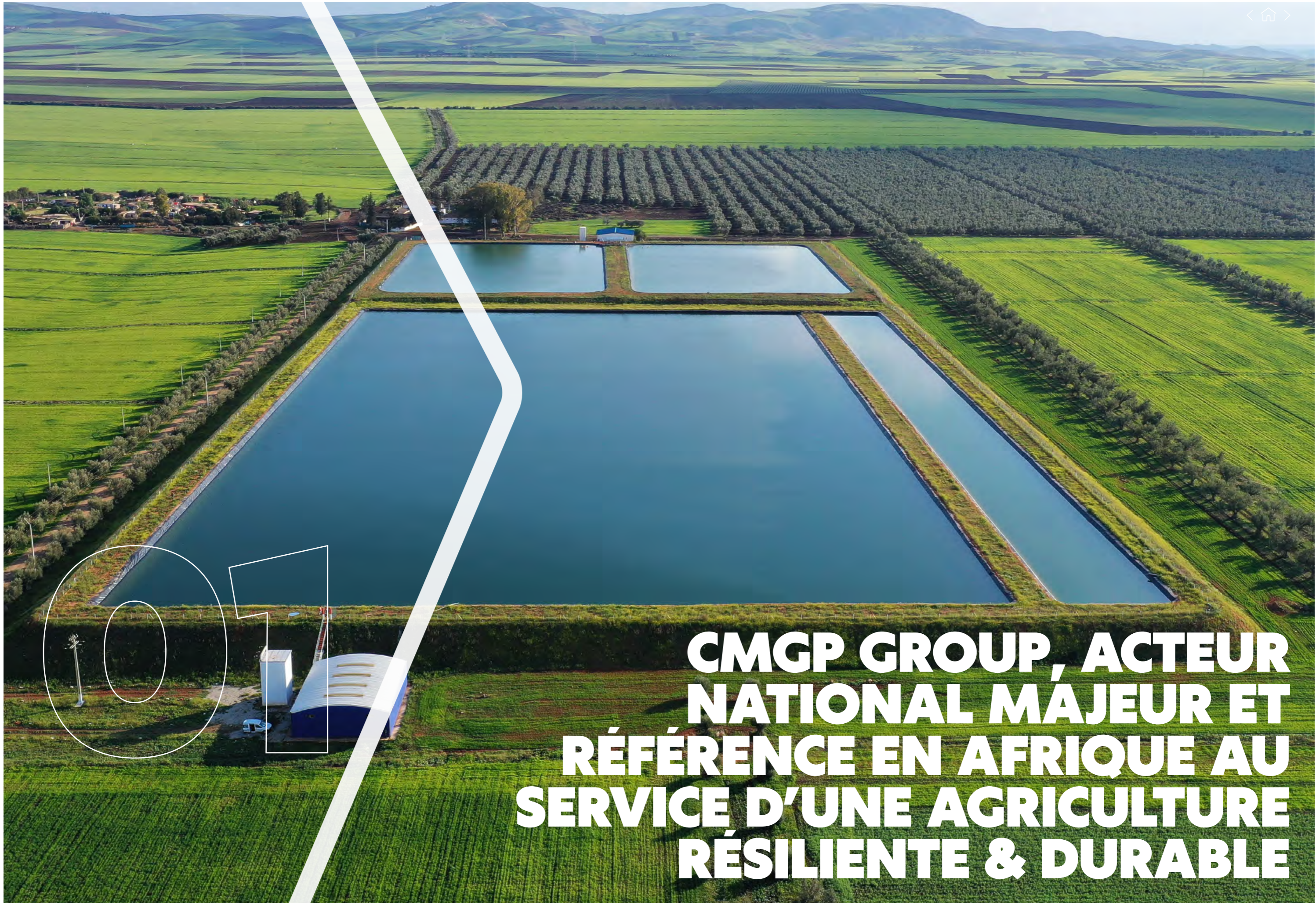
Quelles sont les priorités de CMGP Group pour 2025, et comment comptez-vous les mettre en œuvre ?

Y.A : 2025 s'inscrit dans la continuité de notre trajectoire de consolidation et d'expansion, avec un objectif clair : élargir notre champ d'intervention tout en consolidant les bases de notre modèle intégré. Nous allons accélérer le développement de notre expertise sur de nouveaux segments stratégiques, notamment en lien avec les grandes priorités des pays africains, comme les infrastructures hydriques. Cela implique de renforcer nos qualifications pour mieux accéder aux marchés publics, mais aussi de structurer notre offre pour répondre aux exigences techniques et administratives de ces projets.

Notre ambition est également d'accompagner activement la résilience agricole face au changement climatique, en mettant à disposition des solutions technologiques plus sobres, plus précises, plus durables. C'est un axe d'innovation sur lequel nous allons investir encore davantage. Enfin, 2025 sera une année de montée en puissance sur l'activité phytosanitaire : un levier majeur de croissance dans des zones où les besoins sont importants et où notre positionnement technique est différenciant.

J.A : Sur le terrain, nos priorités pour 2025 sont très concrètes. Nous allons continuer à diversifier notre portefeuille au-delà des projets d'irrigation : cela passe par un élargissement de notre gamme — dans les semences, les produits phytosanitaires et la protection biologique — mais aussi par une adaptation de nos solutions à de nouvelles cultures et typologies d'exploitation, pour mieux répondre à la diversité des besoins agricoles sur le continent.

Nous avons également pour ambition de poursuivre le maillage du territoire, avec l'ouverture de nouvelles agences pour nous rapprocher des agriculteurs, renforcer notre service de proximité et améliorer l'accompagnement technique. Cette proximité est au cœur de notre efficacité opérationnelle. Enfin, nous allons poursuivre la dynamique d'enrichissement de notre offre, en renforçant nos compétences sur des cultures encore peu adressées, et en développant des solutions qui répondent aux impacts concrets du climat sur le terrain. L'objectif : rester en phase avec la réalité agricole locale, tout en étant porteurs d'innovation utile.



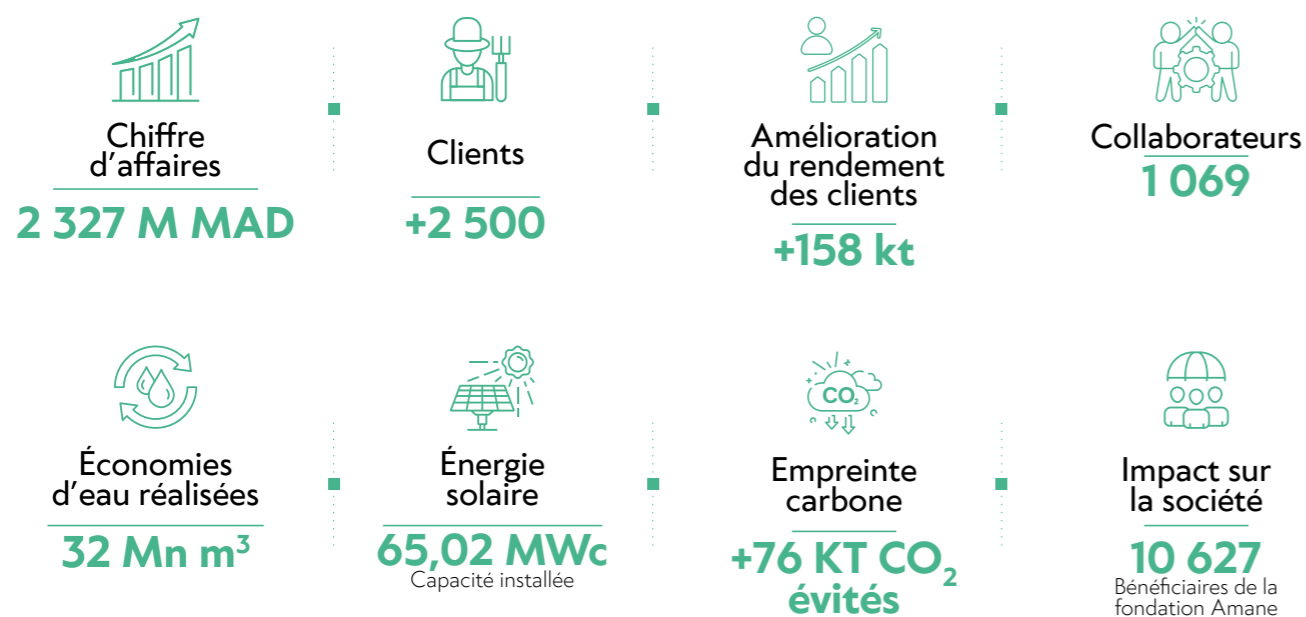
CMGP GROUP, ACTEUR NATIONAL MAJEUR ET RÉFÉRENCE EN AFRIQUE AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE & DURABLE

CMGP GROUP EN BREF

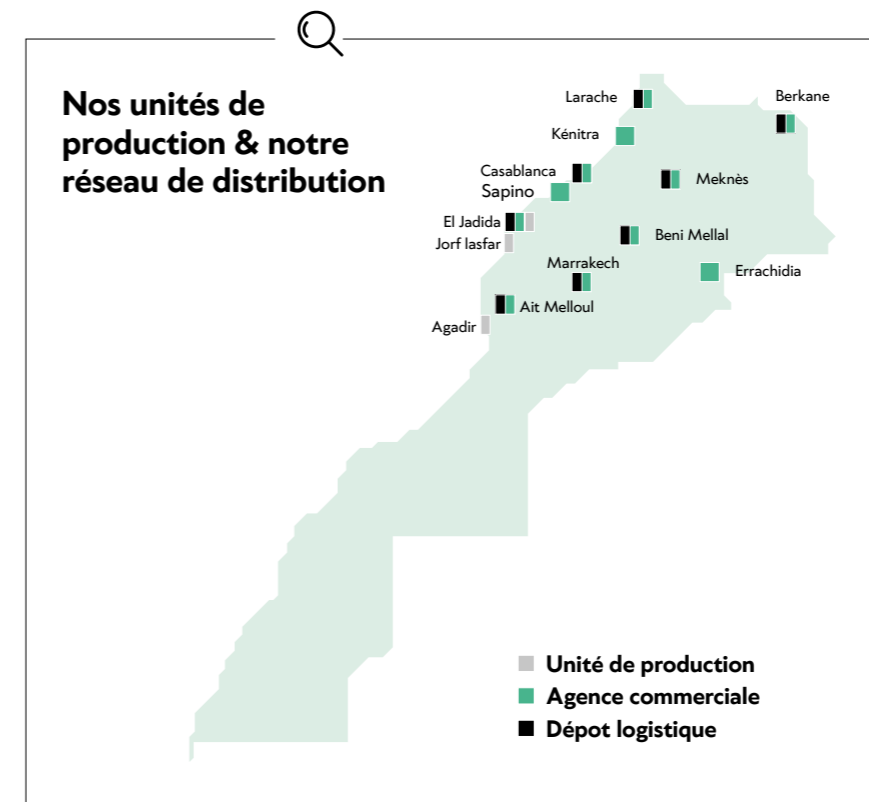
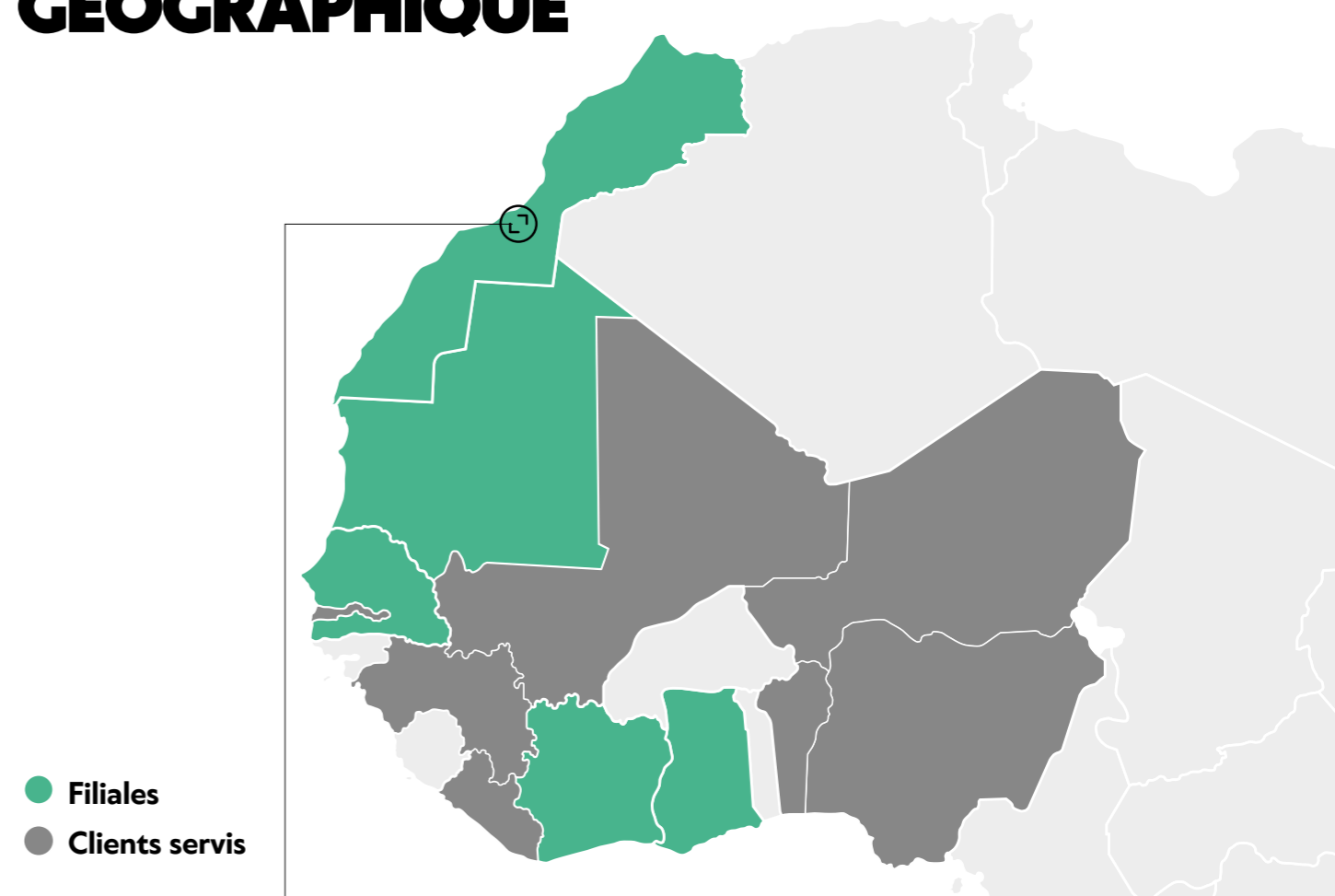
CMGP Group, un opérateur panafricain spécialisé dans les solutions intégrées pour l'agriculture, l'eau et l'énergie

CMGP Group est acteur de référence en Afrique dans les domaines de l'irrigation, de l'agrofourniture, des solutions solaires et de l'infrastructure hydrique. Fort de son expertise et de son modèle intégré, le Groupe propose des solutions couvrant toute la chaîne de valeur, de la distribution d'équipements à la réalisation de projets clés en main. Il s'appuie sur un vaste réseau de distribution, des partenariats stratégiques et des unités industrielles de pointe. Engagé en faveur du développement durable, CMGP Group déploie ses initiatives à travers la Fondation Amane, qui œuvre dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat à impact et de l'environnement.

NOS CHIFFRES CLÉS 2024



NOTRE EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE



PLUS DE 30 ANNÉES DE DÉVELOPPEMENT

Né d'une ambition entrepreneuriale visionnaire, CMGP Group a connu en trois décennies une trajectoire exemplaire de croissance et de transformation. En combinant son expertise historique dans la distribution de solutions d'irrigation au Maroc et son savoir-faire en industrie, le Groupe est devenu un acteur intégré et un opérateur panafricain de référence dans les

domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie. Chaque étape de son développement – acquisitions stratégiques, diversification des métiers, expansion internationale, ouverture du capital à des investisseurs de renom – reflète une capacité constante à anticiper les besoins du marché, à innover et à créer de la valeur partagée.



1.Fusion-absorption par CMGP Sénégal
2.Devenu CMGP CAS Ivoire après le changement de dénomination

UN MODÈLE DE SYNERGIES À TRAVERS 4 BUSINESS UNITS

CMGP Group incarne une vision claire : proposer une réponse complète, innovante et structurée aux grands défis de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie sur le continent africain. Pour concrétiser cette ambition, le Groupe s'appuie sur un modèle multi-métiers articulé autour de quatre Business Units complémentaires, qui forment un modèle économique cohérent, agile et résilient.



RETAIL

Vente directe « One Stop Shop » au Maroc auprès des distributeurs et agriculteurs

- Irrigation & pompage
- Solaire
- Machinisme agricole
- Engrais
- Produits phytosanitaires
- Semences, filets et autres agrofouritures



PROJET

Développement, gestion et réalisation de projets clés en main

- Irrigation
- Aménagements hydroagricoles
- Pompage
- Energie solaire
- Traitement des eaux

INDUSTRIE

Développement et gestion des unités de production industrielles

- Tubes PVC
- Tubes PE / PEHD
- Tubes double paroi
- Gaines d'irrigation
- Blending & conditionnement d'engrais



INTERNATIONAL

Gestion des activités du Groupe en Afrique Subsaharienne

- Sénégal
- Côte d'Ivoire
- Ghana
- Mauritanie
- +10 destinations pour les exportations du Groupe

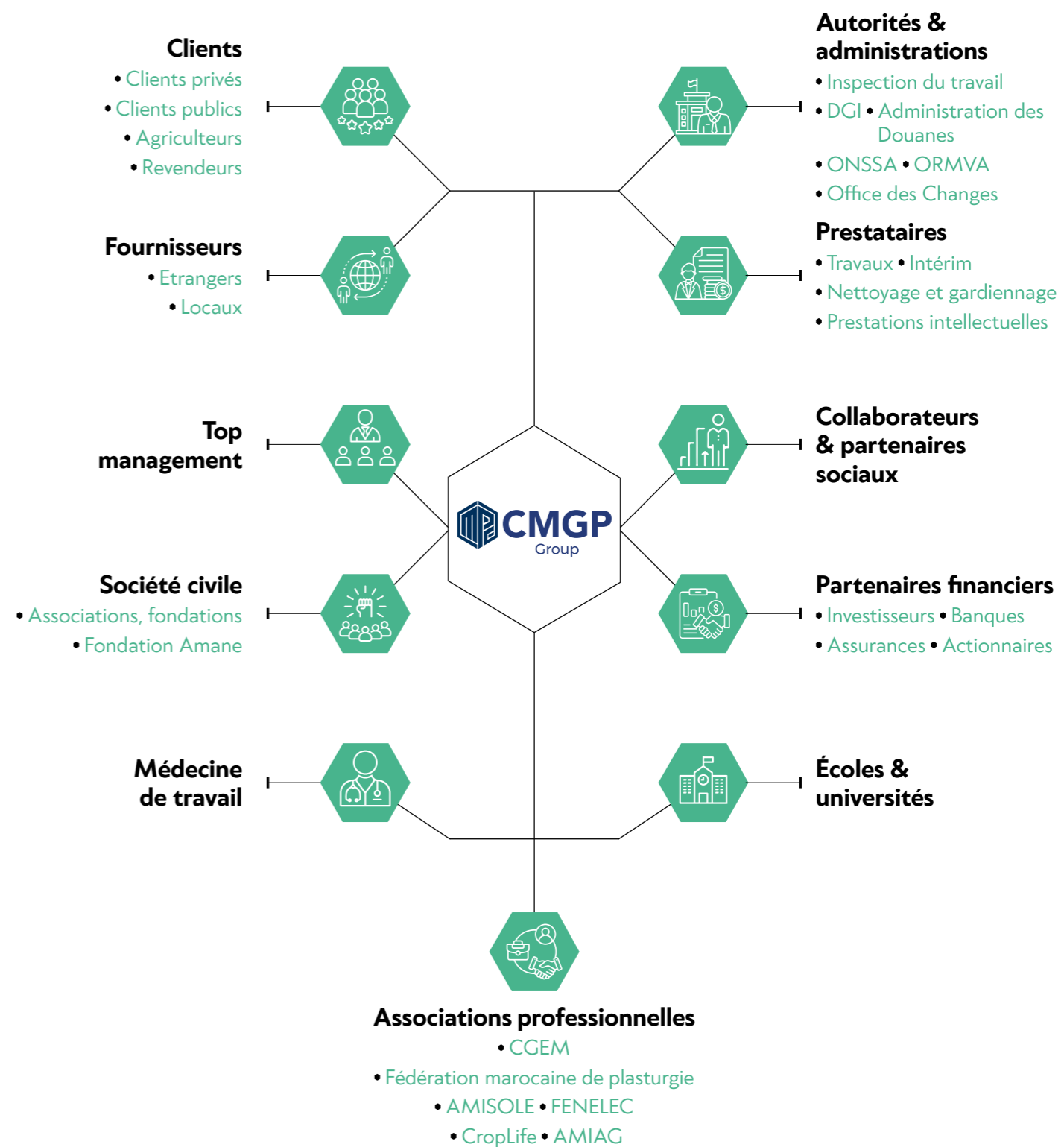
UN ACTEUR RÉSOLUMENT ENGAGÉ POUR LA DURABILITÉ

Un dialogue avec l'écosystème pour
une création de valeur partagée



CMGP Group inscrit l'écoute et la collaboration avec l'ensemble de son écosystème au cœur de son modèle économique. Convaincu que la durabilité repose sur une mobilisation collective, le Groupe développe des relations de confiance avec les parties prenantes clés de son environnement. Cette orientation s'intègre pleinement dans sa stratégie



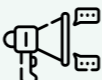
RSE, qui vise à générer une valeur partagée, tout en répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Agriculteurs, industriels, fournisseurs, partenaires technologiques, collaborateurs, investisseurs, institutions publiques, ONG, universités et communautés locales contribuent, à leur échelle, à la dynamique de durabilité du Groupe.



Des échanges structurés avec les différentes parties prenantes

Le dialogue engagé par CMGP Group avec ses parties prenantes s’inscrit dans une démarche continue. Aucune trajectoire de progrès ne peut être envisagée sans une compréhension précise des attentes de l’écosystème. Le Groupe déploie ainsi plusieurs dispositifs d’écoute et d’échange : consultations régulières, enquêtes

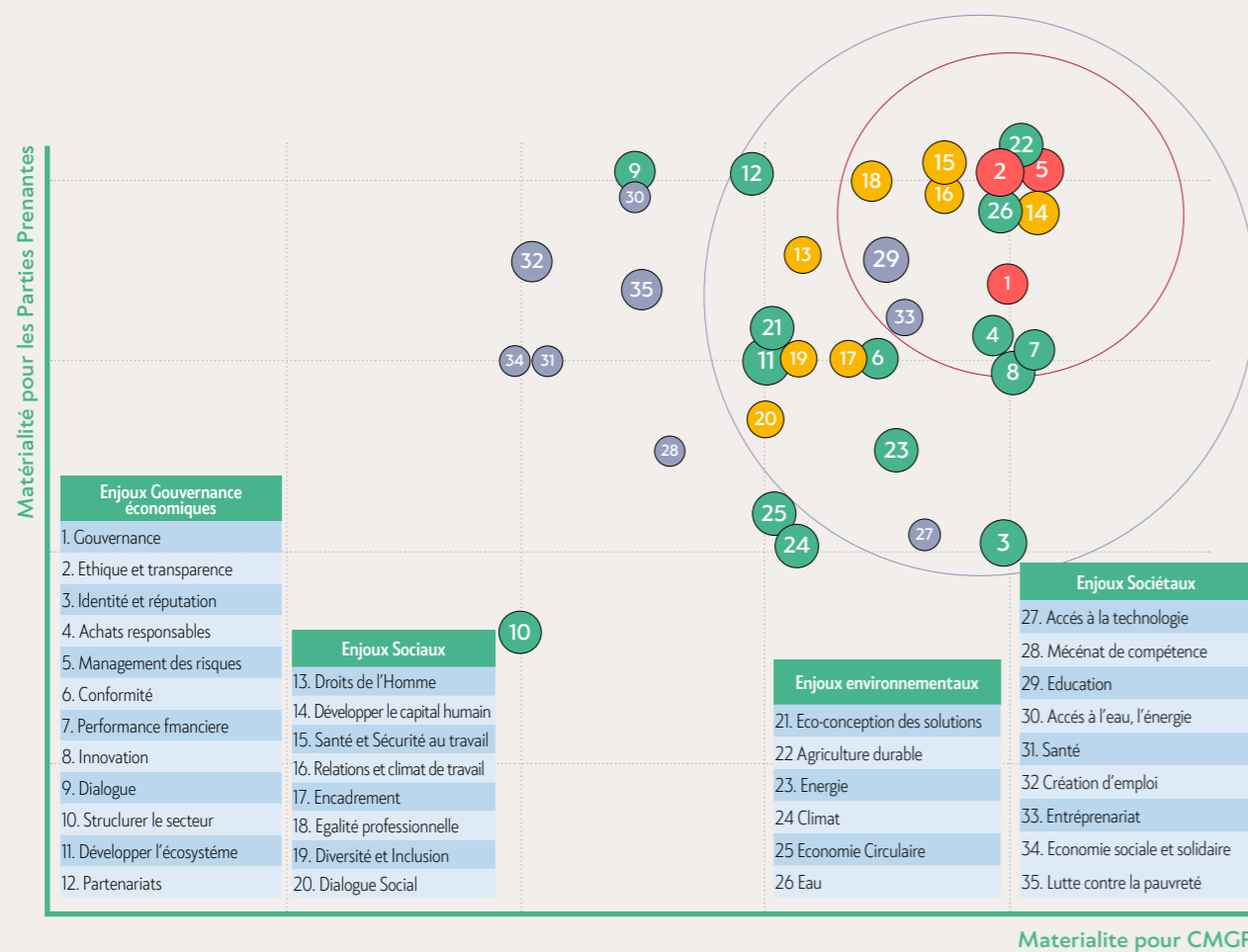
de satisfaction, audits fournisseurs, échanges sur les volets RH et QHSE, ainsi que des sessions de co-construction dans le cadre de projets agricoles ou communautaires. Ces interactions alimentent une analyse concrète des réalités du terrain et permettent d’identifier avec précision les enjeux à traiter en priorité.

Famille 	Partie Prenante 	Canaux de dialogue 
Clients	Clients privés	Enquête de satisfaction client, visite client, réunions projet
	Clients publics	Événements, manifestations, expositions, réunions de maîtrise d’ouvrage
	Agriculteurs	Enquêtes au comptoir
	Revendeurs	Formations, réunions techniques, visites, animation du réseau commercial, enquête satisfaction
Autorités Administrations publiques	Inspection du travail	Visites, Reporting, Reporting accidents de travail
	Direction générale des impôts	Déclaration fiscale, circulaires, instructions, notes d’information
	Administrations des douanes	Programme “catégorisation des entreprises”, déclarations
	ONSSA	Visites de contrôle des entrepôts, rencontres, veille réglementaire
	ORMVA	Réception, visites des chantiers, dépôt de dossier de subvention
Fournisseurs	Office des Changes	Déclaration annuelle, déclarations ponctuelles, publication du taux de change
	Étrangers	Visites, salons internationaux, documentation fournisseurs, formation
Prestataires	Locaux	Visites, commandes
	Prestataires de travaux	Interactions sur chantier, contrat, bons de commandes
	Prestataires de nettoyage et gardiennage	Contrat, formation, sensibilisation, conformité sociale
	Prestataires de PI	Contrat, interactions dans le cadre des missions
Top Management	Prestataires d’intérim	Contrat, suivi de conformité
	Direction générale	Comités de Direction, Reporting, Notes internes
Collaborateurs et partenaires sociaux	Collaborateurs	Entretien d’évaluation annuelle, enquête d’épanouissement
	Représentants des salariés	Comité CHS
	Référent Handicap	Réunions
Société civile	Associations, fondations	Réceptions, demandes, visites, conventions, suivi des projets, évaluation des projets (enquête)
	Fondation Amane	Bureau de l’association, CA, budget, feuille de route
Partenaires Financiers	Investisseurs	Reporting financier et extra-financier, rapports d’audit des commissaires aux comptes, rapport d’activité
	Banques	Réunions, rencontres, visites
	Assurances	Réunions, rencontres, visites ,contrat d’assurance, dossiers sinistre, situation des déclarations des salariés
	Actionnaires	Conseil d’administration, comité d’audit, comité risques, comité rémunération, états de synthèse, comité d’investissement, comité Afrique
Médecine de travail	Médecin de travail	Réunion CHS, visites des sites, rapport annuel, visite annuelle
Ecoles Universités	Écoles Universités	Conventions de stage, forum des écoles et des universités, formation continue au profit des collaborateurs
Associations professionnelles	CGEM, Fédération marocaine de platurgie AMIAG, FENELEC, CropLife	Réunions, événements, commissions, assemblée générale

Analyse de matérialité, un levier de pilotage de la démarche RSE

Conduite en 2022, l'analyse de matérialité constitue un socle stratégique pour orienter la démarche RSE de CMGP Group. Les enseignements tirés de cette première étude ont contribué à définir les axes de développement de la société et continuent d'éclairer ses décisions. Réalisé en collaboration avec un cabinet indépendant, cet exercice a permis d'identifier, de classer et de prioriser 14 enjeux RSE, répartis en cinq dimensions : responsabilité environnementale, responsabilité sociale, responsabilité sociétale, responsabilité économique et gouvernance éthique. L'évaluation reposait sur une méthodologie rigoureuse

en trois phases : un diagnostic initial, une consultation élargie des parties prenantes internes et externes, puis une hiérarchisation croisée fondée sur l'impact des enjeux sur les activités du Groupe et leur importance perçue par les parties prenantes. La gestion de l'eau, la santé et la sécurité au travail, la sécurité alimentaire et la réduction de l'empreinte carbone figurent parmi les thématiques identifiées comme prioritaires. Ces enjeux structurent la stratégie RSE et alimentent les plans d'action déployés à l'échelle de l'ensemble des activités du Groupe.



Les parties prenantes sont regroupées par catégories, en fonction de la nature de leur relation avec le Groupe. Chacune d'entre elles est concernée par au moins un des enjeux clés identifiés dans la

matrice de matérialité. Leur sélection repose sur plusieurs critères : exigences légales et réglementaires, engagements contractuels et procédures internes spécifiques à CMGP Group.

Stratégie RSE et alignement avec les Objectifs de Développement Durable

L'analyse de matérialité a joué un rôle déterminant dans la définition de la stratégie RSE de CMGP Group. En identifiant les enjeux les plus significatifs à l'échelle de ses activités, elle a permis de bâtir une stratégie claire, cohérente et alignée avec les attentes de ses parties prenantes. Cette stratégie est déployée sur la période 2023-2025 et s'articule autour de cinq axes majeurs et seize objectifs concrets, en lien direct avec les priorités identifiées lors de l'étude de matérialité. Cette feuille de route s'aligne volontairement sur les Objectifs de Développement Durable, et plus précisément sur onze d'entre eux, parmi lesquels

figurent ceux relatifs à l'eau, à l'énergie propre, à l'égalité des genres, au travail décent, à l'innovation, à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des écosystèmes terrestres. Chaque projet, chaque partenariat ou action menée par le Groupe fit l'objet d'une évaluation au regard de sa contribution aux ODD, dans une logique d'impact mesurable. La stratégie vise, à inscrire la durabilité comme un levier de performance globale et de création de valeur à travers l'ensemble des activités et des territoires d'intervention du Groupe.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE & CHARTE D'ENGAGEMENTS 2023 - 2025 5 AXES - 15 ENGAGEMENTS - 35 OBJECTIFS - 11 ODD

AXE 1 Adopter une gouvernance exemplaire et transparente, des comportements éthiques et assurer le dialogue avec nos parties prenantes

EN1 : Intégrer les principes de la RSE dans la gouvernance de notre groupe au quotidien.
EN2 : Assurer un Dialogue continu avec nos parties prenantes et prendre en compte leurs attentes.
EN3 : Gérer les risques et assurer la conformité tout en favorisant la transformation agile du groupe.

AXE 2 Déployer des modèles opérationnels innovants permettant le partage de valeur tout au long de notre chaîne de valeur sur le continent africain

EN4 : Améliorer en continu notre performance opérationnelle et financière.
EN5 : Innover et créer de la valeur partagée tout le long de notre chaîne de valeur.
EN6 : Promouvoir la RSE tout au long de notre Supply chain et au sein de notre écosystème.

AXE 3 Développer, protéger et fidéliser notre Capital Humain dans un climat bienveillant favorisant l'égalité professionnelle

EN7 : Développer et fidéliser notre Capital Humain.
EN8 : Garantir des conditions de travail saines et sécurisées et assurer la protection et le bien-être de nos collaborateurs.
EN9 : Promouvoir la diversité et garantir l'égalité des chances.

AXE 4 Contribuer à une agriculture durable et protéger le capital naturel en optimisant les ressources nécessaires et en limitant les impacts environnementaux de nos activités

EN10 : Réduire l'empreinte environnementale de nos activités.
EN11 : Prendre en compte le changement climatique dans nos activités pour promouvoir l'agriculture durable.
EN12 : Poursuivre la promotion de l'agriculture durable à l'échelle du continent africain à travers nos activités.

AXE 5 Soutenir nos communautés à travers les projets d'éducation, d'emploi, d'entreprenariat et d'accès à nos solutions, portés par la Fondation Amane

EN13 : Accompagner les initiatives entrepreneuriales dans notre écosystème et contribuer à la création d'emplois et de revenus.
EN14 : Faciliter l'accès à nos solutions pour un développement inclusif dans le milieu rural.
EN15 : Soutenir l'éducation des jeunes et les actions citoyennes en impliquant nos collaborateurs.

Reconnaisances et distinctions



Label RSE-CGEM

En 2017, CMGP Group s’est vu attribuer le **Label RSE** de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Cette distinction, renouvelable tous les trois ans, met en lumière l’engagement du Groupe sur des sujets majeurs tels que le respect des droits humains, l’amélioration des conditions de travail, la protection de l’environnement, la prévention de la corruption et l’intégration des principes du développement durable dans la stratégie globale.



Label Engagé RSE – AFNOR

Depuis 2020, CMGP Group est labellisé « **Engagé RSE** » par l’AFNOR, avec le niveau « Confirmé », sur la base du référentiel **ISO 26000**. Ce label reconnaît la maturité de la démarche RSE du Groupe, notamment en matière de gouvernance, d’impact environnemental et social, de transparence et de relation avec les parties prenantes. Réévalué tous les 18 mois, ce niveau a été maintenu en 2022 puis en 2024, avec des progrès constatés dans plusieurs domaines.



Conformité à la norme ISO 26000

En préparation au **Label Engagé RSE**, CMGP Group s’est engagé en 2019 dans un processus d’évaluation de conformité à la norme **ISO 26000**, norme internationale de référence en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Suite à l’audit indépendant mené cette même année, le Groupe a été reconnu conforme à cette norme. L’évaluation a porté sur l’ensemble des pratiques internes, analysées à la lumière des sept grands principes de la norme : la gouvernance responsable, le respect des droits humains, les relations et conditions de travail, la préservation de l’environnement, la loyauté des pratiques, la protection des consommateurs et la contribution au développement local.



Trophée de l’Égalité Professionnelle – Région Casablanca-Settat

En 2023, CMGP Group s’est vu décerner le **Trophée de l’Égalité Professionnelle** pour la région Casablanca-Settat, une reconnaissance prestigieuse valorisant les actions menées par le Groupe pour promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes. Cette distinction illustre les efforts déployés pour favoriser la mixité des équipes, garantir un accès équitable aux postes de responsabilité, lutter contre toutes les formes de discrimination et améliorer les conditions de travail.

Nos standards de qualité & de sécurité

L’amélioration continue de la qualité constitue l’un des fondements de la performance industrielle et environnementale de CMGP Group. Convaincu que la rigueur des processus contribue autant à la satisfaction de ses clients qu’à la maîtrise de

ses impacts, le Groupe a développé une stratégie Qualité, Sécurité et Environnement (QSE), basée sur des systèmes de management intégrés et certifiés. Une approche attestée par l’obtention de plusieurs certifications de référence internationale.



Système de management qualité



Système de management de la santé et de la sécurité au travail



Responsabilité sociétale de l’entreprise



Système de management environnemental



Label de qualité installations PVC



Trophée de l’égalité professionnelle



Niveau confirmé engagé RSE

UN MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR DIVERSIFIÉ POUR UN IMPACT DURABLE

Nos atouts

Nos ressources humaines
1 069 collaborateurs

Notre capital matériel
16 agences commerciales*
8 dépôts logistiques
3 unités industrielles pour l'agriculture et l'infrastructure
3 unités industrielles pour le conditionnement et le blending d'engrais
+11 villes de présence au Maroc
+ 4 000 références de produits

Notre capital financier
Un actionariat stable autour d'une vision long terme
2 634 M MAD Fonds propres
3 812 M MAD Total actif
400 M MAD Trésorerie

Notre capital relationnel
+2 000 agriculteurs
+700 revendeurs
+40 partenaires commerciaux

*chaque agence est équipée d'un dépôt logistique

Notre modèle opérationnel

ONE-STOP-SHOP DE RÉFÉRENCE
offrir une gamme complète d'agroéquipements et d'agrofouritures, en un seul endroit, simplifiant ainsi le processus d'approvisionnement du client et la complémentarité des produits

PORTEFEUILLE LARGE ET VARIÉ DE PRODUITS
avec +40 partenariats avec des fabricants internationaux et un portefeuille de +4 000 références, CMGP Group propose une gamme étendue couvrant tous les aspects de l'agriculture moderne

QUALITÉ DES PRODUITS
produits soigneusement sélectionnés pour leur qualité et leur fiabilité

INFRASTRUCTURE COMMERCIALE ÉTENDUE
vaste réseau de distribution (16 agences commerciales régionales) assurant une couverture de tout le territoire marocain et une présence significative en Afrique de l'Ouest

SERVICE APRÈS-VENTE DE QUALITÉ
l'engagement total des équipes de CMGP Group est axé sur la satisfaction du client, en lui offrant des conseils spécialisés et un support technique pour assurer la performance optimale des produits vendus

Nos activités

RETAIL
Vente directe « One Stop Shop » au Maroc auprès des distributeurs et agriculteurs
· Irrigation · Pompage · Solaire · Engrais
· Produits Phytosanitaires · Semences, filets et autres agrofouritures

PROJET
Développement, gestion et réalisation de projets clés en main
· Irrigation · Aménagements hydroagricoles
· Pompage · Énergie solaire
· Traitement des eaux

INDUSTRIE
Développement et gestion des unités de production industrielle
· Tubes PVC · Tubes PE / PEHD
· Tubes double paroi
· Gaines irrigation · Blending & conditionnement d'engrais

INTERNATIONAL
Gestion des activités du Groupe en Afrique hors Maroc
· Sénégal · Côte d'Ivoire
· Ghana · Mauritanie
· Export dans 10+ Pays

Notre ambition

Devenir un opérateur panafricain de premier rang sur tous les métiers de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie solaire.

Nos orientations stratégiques

Agriculture
Renforcer notre leadership et étendre notre présence et notre rayon d'action

Infrastructure
Devenir un opérateur de premier rang dans l'eau et l'énergie comme dans l'irrigation

Industrie
Développer notre production et ajouter de nouveaux métiers vers de nouveaux marchés

Notre impact et notre création de valeur auprès de nos parties prenantes

Pour nos collaborateurs
63% des collaborateurs formés
37% de femmes en poste de direction et d'encadrement

Pour nos clients
Augmentation des rendements de nos clients
Une station d'expérimentation des semences
Le label Taqa Pro pour les installateurs photovoltaïques au Maroc
+54 nouvelles références introduites en 2024
87% Taux de satisfaction clients

Pour l'environnement : favoriser une agriculture durable et pérenne à faible empreinte carbone

Des solutions favorisant l'économie d'eau : 32 Mn m³
Des installations pour la production des énergies renouvelables : 65,02 MWC de capacité installée
Réduction de l'empreinte carbone de nos clients : +76 KT CO₂

Pour la société
Fondation Amane
10 627 bénéficiaires
42 projets & initiatives à impact positif réalisés
8 M MAD de budget

Pour nos actionnaires
107 Mn MAD de dividendes
Investissements réalisés :
93 M MAD vs. 61 M MAD en 2023
Marge EBITDA : 16,1% vs. 15,4% en 2023



UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DES AMBITIONS DU GROUPE

Portée par une vision panafricaine, l'équipe dirigeante pilote la transformation du Groupe avec agilité, en s'appuyant sur une organisation structurée autour de quatre Business Units complémentaires – Industrie, Retail, International & Projet. Chacun de ses membres contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de croissance durable du Groupe, à son excellence opérationnelle et à son ancrage territorial.

Youssef MOAMAH ⁽¹⁾
PDG CMGP Group

Jacques ALLÉON ⁽²⁾
DGD – Opérations CMGP Group

Younes AL ABADAN ⁽³⁾
DGD – Finance & Corporate Development CMGP Group

Hicham KHATTAB ⁽⁴⁾
DGA – BU Projet

Christian NOUBOUÉ ⁽⁵⁾
DGA – BU International

Othmane DOURI ⁽⁶⁾
DGA – BU Retail

Zakaria BOUAINE ⁽⁷⁾
Directeur des opérations – BU Industrie

Aouatif Hafa ⁽⁸⁾
Directrice Générale Phileval

Yannick RAMASSAMY ⁽⁹⁾
Directeur Usines SICDA

Mohamed BEROUAL ⁽¹⁰⁾
Directeur commercial et marketing SICDA

Amal KRAT ⁽¹¹⁾
Directrice administrative et financière

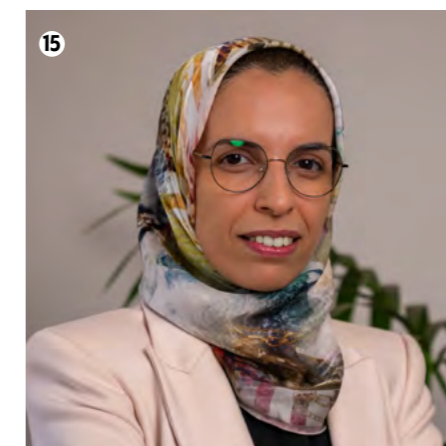
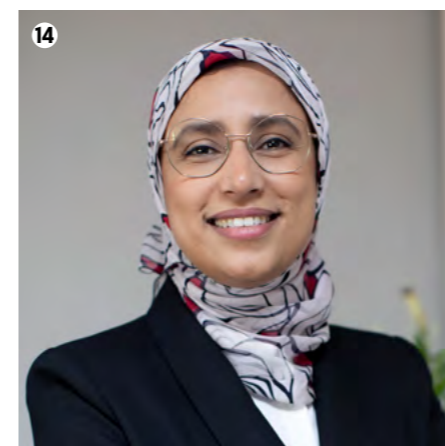
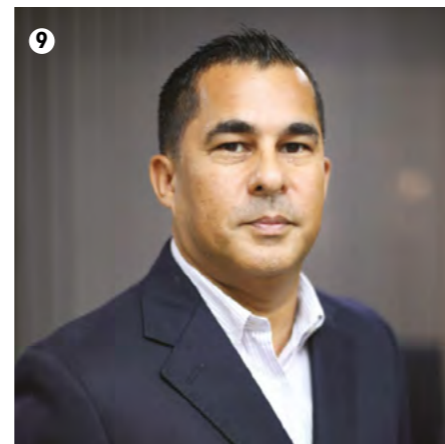
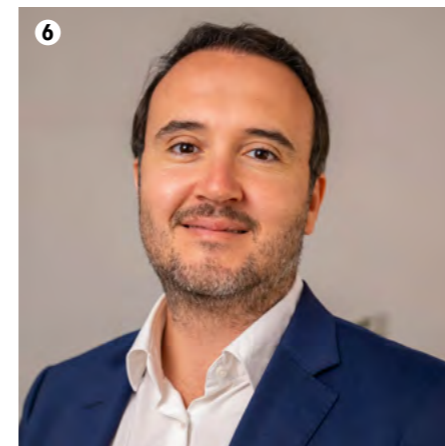
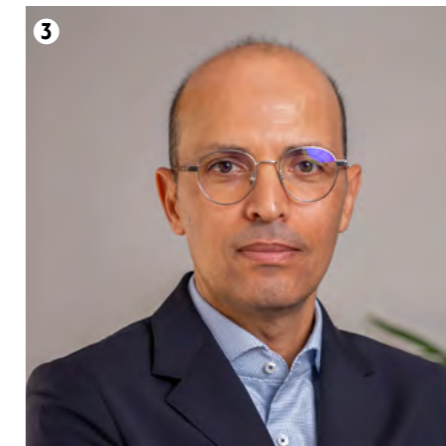
Zineb BENNIS ⁽¹²⁾
Directrice Contrôle de Gestion

Hassan MANSOURI ⁽¹³⁾
Directeur systèmes d'information

Hasna BOULAYAAD ⁽¹⁴⁾
Directrice QSE et RSE

Ghizlane EL JAAFARI ⁽¹⁵⁾
Directrice ressources humaines

Oussama EL ALAMI ⁽¹⁶⁾
Directeur Supply Chain





02

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'ANNÉE 2024 EN BREF

L'année 2024 a marqué une étape structurante dans le développement de CMGP Group, portée par la mise en œuvre de leviers stratégiques majeurs.

L'introduction en bourse a constitué un moment fort, avec une levée globale de 1,1 milliard de dirhams — dont 300 millions en augmentation de capital — traduisant l'adhésion du marché à la vision du Groupe. Elle s'est accompagnée d'un renforcement des standards de gouvernance, de transparence et de pilotage, confortant durablement la confiance des investisseurs et des partenaires.

Dans ce contexte, l'intégration de CMGP et CAS a été pleinement finalisée autour d'une organisation en quatre Business Units, conçue pour porter la croissance à l'échelle locale, industrielle et régionale. Le partenariat stratégique conclu avec Huawei Technologies Co. a permis de renforcer la composante technologique de l'offre solaire du Groupe, en intégrant des solutions intelligentes, connectées et plus adaptées aux exigences des

projets. Il s'inscrit dans la volonté du Groupe de structurer une offre compétitive et fiable au service de la transition énergétique.

Sur le volet industriel, la mise en service de l'unité de blending d'engrais à Jorf Lasfar — dotée d'une capacité de production de 118 000 tonnes par an — a permis de consolider les capacités de formulation sur mesure, tout en améliorant l'autonomie d'approvisionnement et la réactivité logistique du Groupe.

Enfin, la dynamique régionale s'est accélérée avec le démarrage opérationnel des filiales au Ghana et en Mauritanie, ainsi que l'élargissement de l'offre commerciale au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Cette expansion conforte la stratégie du Groupe de se positionner comme un acteur intégré de référence sur le continent africain.

UNE OFFRE COMPLÈTE ET UNE PRÉSENCE ÉTENDUE AVEC NOTRE MODÈLE ONE-STOP-SHOP

La dynamique de la Business Unit Retail repose sur une conviction forte : accompagner l'évolution de l'agriculture marocaine en proposant une offre globale, évolutive et accessible, pensée pour répondre aux enjeux actuels des exploitants agricoles. En 2024, cette orientation s'est traduite par une série d'initiatives concrètes : élargissement du

portefeuille de produits, renforcement de la proximité terrain, développement de nouvelles expertises et structuration de partenariats à haute valeur ajoutée. À travers notre modèle One-Stop-Shop, nous visons à simplifier le parcours des agriculteurs, en leur offrant en un seul point l'ensemble des solutions nécessaires à la réussite de leurs activités.

Extension du maillage territorial et développement de la proximité avec nos clients

Ouverture d'une nouvelle agence à Errachidia, renforçant le maillage du réseau national avec désormais 11 agences réparties stratégiquement sur le territoire. Une nouvelle agence commerciale a été construite à Marrakech, devenant ainsi une vitrine du savoir-faire du Groupe, avec une gamme complète d'agroéquipement et d'agrofournitures et des équipes dédiées à l'accompagnement et à l'assistance des professionnels de l'agriculture au niveau de la région de Marrakech-Safi. CMGP Groupe consolide ainsi sa présence dans une région à fort potentiel agricole.



Othmane Douiri,
Directeur Général Adjoint en charge de la BU Retail

« La Business Unit Retail incarne la volonté du Groupe d'être au plus près des besoins du monde agricole, en apportant des réponses concrètes, innovantes et accessibles. Grâce à un enrichissement continu de notre offre, au renforcement de notre réseau et à la mise en place de partenariats stratégiques, nous consolidons chaque jour notre rôle de partenaire de confiance pour les agriculteurs. Cette dynamique, fondée sur l'écoute du terrain et l'agilité, est au cœur de notre modèle One-Stop-Shop »

Renforcement dans le segment des semences

CMGP Group a pris une participation de 30 % dans AGROSEM, acteur national de référence. Cette opération stratégique permet l'ajout de plus de 50 nouvelles références au portefeuille semencier du Groupe, tout en générant des synergies en logistique, distribution et conseil technique.



+50

Nouvelles références dans le segment semences

Diversification de l'offre produits

Lancement de l'activité machinisme agricole, avec l'introduction de semoirs et de chisels, via un partenariat stratégique avec GIL, acteur international reconnu. Cette initiative répond à une demande croissante en mécanisation des exploitations agricoles.



Mise en place d'une station expérimentale de semences

Opérationnelle en Juillet 2024, la station expérimentale s'étend sur 1,5 hectares, dont 1 hectare sous serre. Elle est dotée d'un bassin, d'une station de pompage, d'un injecteur d'engrais et d'une citerne mobile pour traitements phytosanitaires, permettant de mener des essais en conditions réelles. Cette infrastructure permet de réaliser de nombreux essais de nouvelles variétés de semences et de faire un suivi rapproché des essais pour évaluer au mieux les caractéristiques variétales. La station expérimentale permet ainsi de sélectionner les variétés de semences les plus performantes et adaptées aux besoins des agriculteurs, d'autre part elle permet de valoriser les essais auprès de nos clients à travers l'organisation de nombreuses visites sur site.



AGROSEM en bref

Créée en 2006, AGROSEM s'est imposée comme un acteur incontournable de la distribution de semences potagères au Maroc. Avec une équipe expérimentée et engagée, l'entreprise propose des variétés innovantes, robustes et parfaitement adaptées aux conditions agroclimatiques locales. Son intégration au sein de CMGP Group renforce la chaîne de valeur du Groupe, tout en offrant aux producteurs une offre élargie en variétés de semences et techniquement éprouvée.



DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR DES PROJETS CLÉS EN MAIN



Hicham Khattab,
Directeur Général Adjoint en charge de la BU Projet

“

« Le développement de la BU Projet s’est appuyé sur la montée en puissance de notre savoir-faire dans les projets agricoles et hydrauliques, ainsi que sur l’extension de notre champ d’action vers les énergies renouvelables et le traitement de l’eau. Cette dynamique est rendue possible grâce à l’engagement de nos équipes et à l’agilité de notre organisation. »

”

À travers sa Business Unit Projet, CMGP Group affirme son positionnement en tant qu’acteur de référence dans la conception et la mise en œuvre de solutions clés en main dans les domaines de l’agriculture, de l’eau et de l’énergie. Alliant conseil, ingénierie, exécution et accompagnement post-livraison, cette BU adresse aussi bien les besoins des acteurs publics que ceux du secteur privé, au Maroc.
En 2024, la BU Projet a franchi une nouvelle étape, en réalisant des projets à forte valeur technique et en développant des expertises ciblées, notamment dans le traitement des eaux et l’énergie solaire. Cette évolution a été accompagnée d’un renforcement des outils de pilotage digital et des processus de gestion pour améliorer l’efficacité opérationnelle et la qualité de service.



Partenariat stratégique avec Huawei

En avril 2024, CMGP Group a conclu un partenariat avec Huawei Technologies Co., acteur mondial de référence dans les solutions solaires intelligentes. Ce partenariat permet d’enrichir le portefeuille du Groupe avec des équipements de dernière génération :



Plateformes de supervision connectées



Onduleurs intelligents



Solutions de stockage d’énergie

Cette collaboration contribue directement à la transition énergétique du secteur agricole, mais aussi à celle des secteurs industriel et tertiaire, notamment au Maroc et en Mauritanie.



DES PROJETS À FORT IMPACT POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

En 2024, la Business Unit Projet a confirmé son rôle de partenaire de référence pour les grands projets d'infrastructures agricoles, en menant à bien plusieurs chantiers d'envergure sur l'ensemble du territoire. Ces projets illustrent la capacité du Groupe à concevoir et déployer

des solutions d'irrigation performantes, durables et adaptées aux spécificités de chaque territoire. Ils contribuent à améliorer l'efficacité hydrique, soutenir la productivité agricole et favoriser la transition vers une gestion raisonnée des ressources.



+100

projets majeurs livrés dans différentes régions du Maroc



+20 000

bénéficiaires indirects via les périmètres irrigués modernisés



+10 000 m³/h

de capacité cumulée de pompage et filtration



+3 000 Ha

de surfaces agricoles équipées en irrigation de précision

Projet Ghabat Chabab

CMGP Group a transformé 120 hectares d'olivieraie en un espace vert public durable, grâce à un système de goutte-à-goutte innovant et à l'enfouissement des réseaux techniques, alliant performance hydraulique et valorisation paysagère.



Projet Palm Dream

le Groupe a déployé un système d'irrigation haute capacité pour 112 hectares de cultures d'avocatier et de fruits rouges, intégrant un bassin de 102 300 m³ et une station de pompage de 1 170 m³/h, pour une gestion optimale des ressources hydriques.

Projet Ouzoud Berry

50 hectares de fraisières ont été équipés d'un système moderne comprenant un bassin de 25 500 m³ et une station de tête à haut débit, assurant une irrigation homogène et économe.



Projet Moyen Sebou et Inaouen Aval pour la DPA de Fès

pour la DPA, le Groupe a livré quatre stations de mise sous pression et de filtration dans le cadre des projets Moyen Sebou et Inaouen Aval, optimisant la distribution d'eau et la fiabilité des systèmes d'irrigation.

Projet d'aménagement hydro-agricole de la plaine de Saïss

appuyé par les eaux du barrage Mdez, ce projet a permis l'équipement de larges surfaces avec des systèmes hydromécaniques visant à préserver les nappes phréatiques et à renforcer la sécurité hydrique régionale.



MONTÉE EN PUISSANCE DU TRAITEMENT DE L'EAU

Lancée en 2022, l'activité «Traitement de l'eau» s'est affirmée en 2024 comme un véritable relais de croissance. Initialement orientée vers les projets d'irrigation agricole, cette activité s'est progressivement élargie à d'autres domaines pour répondre aux défis croissants de la gestion durable de la ressource en eau, permettant de diversifier la clientèle du Groupe qui compte désormais des acteurs des unités industriels, en plus des projets agricoles.

Projet CAP AGRO Agriculture de précision (Agadir)

Sur une exploitation de 39 ha de myrtilles, CMGP Group a installé une unité de dessalement par osmose inverse, assurant une eau de qualité optimale pour une irrigation maîtrisée et une production durable.



Projet SOMASTEEL Industrie lourde (Casablanca)

CMGP Group a conçu une station complète de traitement d'eau intégrant pompage, tours de refroidissement, dessalement (120 m³/h) et traitement des eaux usées. Une solution clé en main au service de la performance industrielle et environnementale.

ÉNERGIE SOLAIRE VERS UNE AUTONOMIE DURABLE

En 2024, CMGP Group a élargi le périmètre de ses solutions solaires au-delà de l'agriculture, avec une montée en puissance dans les secteurs industriel et tertiaire. Grâce à des configurations adaptées aux besoins spécifiques des clients, le Groupe accompagne la transition énergétique en alliant performance technique, réduction des coûts et impact environnemental positif.

Projet Duroc Dakhla (802,13 kWc)

Installation d'un système solaire autonome pour un site agricole isolé, garantissant l'autonomie énergétique et la réduction des émissions en milieu rural.



Projet Agromillora (55,20 kWc)

Mise en place d'une centrale solaire connectée au réseau pour un site de production à Benslimane, permettant la consommation directe et la valorisation des excédents, en ligne avec les objectifs de sobriété énergétique.



+250 m³/h

Capacité installée de dessalement + 1 unité agricole



159 Ha

couverts en usage agricole et industriel



2,02 MWc

de puissance solaire installée cumulée dont 40% des installations on-grid intégrant un monitoring intelligent



100%

des systèmes équipés de solutions durables

(osmose inverse, traitement des eaux usées, refroidissement)



0

rejet non traité sur l'ensemble des projets réalisés



Autonomie énergétique renforcée pour les clients



Contribution directe à la décarbonation des activités agricoles et industrielles

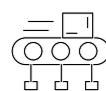
RENFORCEMENT DE NOTRE INTÉGRATION INDUSTRIELLE



Zakaria Bouaine
Directeur des opérations BU Industrie

« La montée en puissance industrielle opérée en 2024 reflète notre volonté de consolider un appareil productif capable de livrer localement des solutions fiables, techniques et sur mesure. Cette dynamique conforte notre contribution à la souveraineté hydrique du Royaume et au développement des infrastructures du continent. »

En 2024, la Business Unit Industrie de CMGP Group a franchi un cap décisif avec l'entrée en service de nouvelles unités de production stratégiques, conçues pour répondre aux exigences croissantes des projets hydrauliques, agricoles et urbains. Pilier essentiel du modèle intégré du Groupe, la BU Industrie contribue à renforcer son autonomie stratégique, à réduire les délais logistiques et à maîtriser les coûts tout au long de la chaîne de valeur. Elle joue un rôle central dans l'exécution des projets clés en main, en assurant disponibilité, réactivité et fiabilité industrielle.



2

nouvelles lignes de production acquises



+3

technologies industrielles intégrées (PEHD, PVC BO, fertilisants)



+118 000t/an

de capacité en engrais (Jorf Lasfar)

Développement de nos lignes de production pour accompagner les infrastructures hydrauliques et les réseaux d'assainissement des communes

En 2024, le groupe a investi dans deux nouvelles lignes de production : l'une dédiée au PVC bi-orienté jusqu'au DN400, et l'autre à une nouvelle gamme de PEHD grands diamètres. Portés par la dynamique d'intégration industrielle de la filiale SICDA, ces investissements stratégiques viennent compléter l'offre existante en intégrant des technologies de pointe et en couvrant l'ensemble des besoins en diamètres. Ils permettent à CMGP Group de renforcer sa capacité à répondre aux exigences croissantes en matière d'infrastructures hydrauliques et de réseaux d'assainissement. Avec cette extension industrielle, le groupe consolide son positionnement en tant que partenaire industriel de référence pour les projets d'adduction d'eau, de dessalement, d'irrigation à grande échelle, d'assainissement urbain, ainsi que pour les grands chantiers d'infrastructures structurants, notamment les investissements dans l'infrastructure hydrique (bassin, dessalement).



Mise en service du site industriel de Jorf Lasfar

En 2024, l'outil industriel du Groupe a connu une montée en puissance, notamment à travers la mise en service du blender d'engrais de Jorf Lasfar. Implantée à proximité du port et du site de l'OCP, cette nouvelle unité bénéficie d'un positionnement logistique stratégique, facilitant l'approvisionnement en matières premières. Complémentaire aux sites existants, elle permet de formuler des mélanges sur mesure adaptés aux besoins spécifiques des cultures, tout en réduisant les délais logistiques. Avec une capacité de production annuelle atteignant 118 Kt/an, cette nouvelle unité industrielle porte les capacités globales du Groupe à 168 kt/an, contribuant ainsi à renforcer la réactivité du Groupe face à la demande croissante en engrais solides.



Des solutions adaptées aux besoins des acteurs publics de l'eau et de l'assainissement

En 2024, CMGP Group, à travers sa filiale SICDA, a fourni des solutions PVC Assainissement, PVC Pression et PEHD double paroi à l'opérateur Amendis, en charge de la distribution d'eau potable et d'électricité des villes de Tanger et Tétouan. Ce projet confirme le savoir-faire du Groupe pour accompagner le développement de l'infrastructure hydrique et du réseau d'assainissement.





ACCÉLÉRATION DE NOTRE

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



Christian NOUBOUÉ,
Directeur Général Adjoint en charge
de la BU International

« L'année 2024 marque une nouvelle étape dans la structuration de notre stratégie internationale. Le développement de nouvelles filiales, l'élargissement de notre offre et les premiers projets livrés témoignent de notre capacité à nous adapter aux spécificités locales tout en maintenant un haut niveau de qualité et de service. »

En 2024, CMGP Group a renforcé sa présence sur le continent africain à travers sa Business Unit International, avec pour ambition de bâtir un réseau structuré, fondé sur la proximité terrain, l'agilité commerciale et l'adaptabilité aux contextes locaux. Le Groupe poursuit ainsi le déploiement de son modèle One-Stop-Shop au service d'une agriculture durable, productive et résiliente.



4

filiales opérationnelles (hors Maroc)



+10

pays couverts (Distribution et réalisation de projets)



+30

projets agricoles majeurs livrés en Sierra Leone et au Sénégal



+300 Ha

équipés avec des solutions d'irrigation avancées

Renforcement du modèle One-Stop-Shop en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, CMGP Group a poursuivi le déploiement de son modèle intégré One-Stop-Shop en enrichissant son offre dans plusieurs pays stratégiques. En Côte d'Ivoire, l'introduction d'une gamme de produits phytosanitaires est venue compléter les solutions d'agrofourmiture déjà présentes, répondant à une demande croissante en matière de protection des cultures. Au Sénégal, l'offre a été élargie aux segments des engrais et des semences, renforçant la capacité du Groupe à proposer une réponse complète, accessible et adaptée aux besoins des agriculteurs locaux. Ce développement illustre la volonté de CMGP Group d'apporter, sur chaque marché, une solution intégrée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.



Opérationnalisation des filiales au Ghana et en Mauritanie

En 2024, le développement international du Groupe a connu une accélération notable avec le démarrage opérationnel des filiales au Ghana et en Mauritanie. Les premières implantations commerciales ont été structurées, avec la constitution d'équipes locales et la constatation des premiers résultats. Cette présence renforcée permet également d'établir de nouveaux partenariats avec les écosystèmes locaux et régionaux, en soutenant la modernisation de l'agriculture africaine et en contribuant à une croissance économique durable.

Réalisation de projets agricoles structurants en Sierra Leone et au Sénégal

Projet Peecee en Sierra Leone

CMGP Group a mis en œuvre une solution d'irrigation complète sur près de 100 hectares consacrés à la culture de l'oignon. Le dispositif combine un système de goutte-à-goutte, des pompes de forage et de surface, un bassin revêtu en géomembrane pour le stockage, ainsi qu'un réseau PEHD assurant une distribution homogène.



Projet Africa Farming and Food Processing au Sénégal

CMGP Group a installé six pivots sur 117 hectares pour une ferme au Sénégal spécialisée dans la culture de pommes de terre et d'oignons.





LA DIGITALISATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

La digitalisation constitue un levier stratégique majeur au service de la performance opérationnelle, de l'agilité organisationnelle et de la relation client. En 2024, CMGP Group a renforcé sa feuille de route numérique à travers le déploiement de nouveaux modules et la consolidation des outils existants ainsi qu'une gouvernance dédiée portée par la Direction des Systèmes d'Information.

Cette dynamique vise à harmoniser les outils, sécuriser les données critiques et fluidifier les échanges d'information entre les différentes entités du Groupe. Le socle technologique repose sur un environnement modernisé, combinant ERP intégré, solutions Cloud, outils CRM et plateformes analytiques.

Plusieurs outils ont été déployés ou renforcés cette année

- ▶ **Un système ERP** centralisé pour le reporting multi-entités et le suivi de la performance ;
- ▶ **Un outil de consolidation financière** permettant une remontée fiable et homogène des indicateurs clés ;
- ▶ **Des solutions de pilotage commercial**, de gestion des interventions, de maintenance et de qualité ;
- ▶ **Des plateformes d'aide** à la décision agronomique, avec intégration de données terrain et préconisations ciblées.

Au-delà des outils, la digitalisation répond à une logique métier : elle soutient la dynamique de croissance panafricaine, améliore la traçabilité des opérations, fluidifie les échanges avec les clients et fiabilise les processus de pilotage stratégique. CMGP Group entend poursuivre cet effort en 2025, en renforçant la culture data et en outillant les équipes de manière ciblée.

UNE DYNAMIQUE COMBINANT CROISSANCE & PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

En 2024, CMGP Group a poursuivi avec succès sa trajectoire de croissance, consolidant sa position d'acteur incontournable dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie

en Afrique. Porté par un modèle intégré et diversifié, le Groupe a su conjuguer expansion commerciale, amélioration significative de la rentabilité et solidité financière renforcée.

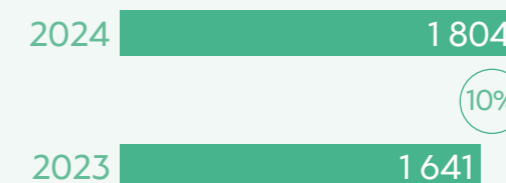
Chiffres consolidés en M MAD	2024	2023	Variation
Chiffre d'affaires	2 327	2 074	12,2%
EBITDA	375	319	17,3%
Résultat d'exploitation	316	257	22,8%
Résultat net	183	123	48,9%
Dette nette	150	568	-73,5%
Dette nette/EBITDA	0,4x	1,8x	-1,4x
Gearing	6%	26%	-20 pts

RETAIL : une croissance soutenue du chiffre d'affaires

La Business Unit Retail, dédiée à la distribution des produits du Groupe et de ses partenaires commerciaux, continue sa progression avec une croissance de 10 % en 2024, et ce grâce à la contribution de ses deux segments :

- ▶ **L'agrofourniture** réalise un chiffre d'affaires de 1 187 M MAD (+9 %), grâce à la montée en puissance des produits phytosanitaires et à l'entrée en production de la nouvelle unité industrielle de Jorf Lasfar spécialisée dans les engrais.
- ▶ **L'agroéquipement** enregistre un chiffre d'affaires de 617 M MAD (+13 %), bénéficiant du dynamisme des équipements solaires et du lancement réussi de l'activité de machinisme agricole.

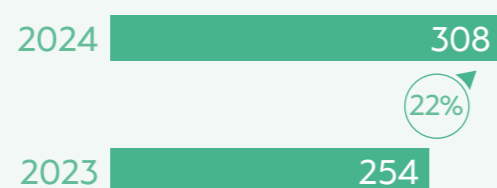
Évolution du chiffre d'affaires du business unit **RETAIL** en m mad au 31 décembre 2024



PROJET : une progression de 22%, soutenue par les solutions hydroagricoles

Avec un chiffre d'affaires de 308 M MAD, la BU Projet enregistre une croissance solide de 22%. Cette croissance est principalement soutenue par la réalisation de projets hydroagricoles dans les régions de Saïss, Doukkala et Souss Massa, ainsi que par la montée en puissance des projets de traitement des eaux, notamment pour une clientèle industrielle.

Évolution du chiffre d'affaires du business unit **PROJET** en m mad au 31 décembre 2024

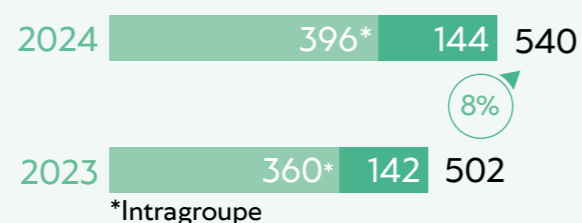


INDUSTRIE : renforcement des capacités de production

Le chiffre d'affaires consolidé de la BU Industrie (hors intragroupe) ressort à 144 M MAD (+1,3%) correspondant à l'activité Infrastructure, dont les ventes en volume ont progressé de 9,5% malgré une dynamique de baisse des prix de vente. En intégrant les ventes intragroupe, le chiffre d'affaires de la BU Industrie ressort à 540 M MAD, en hausse de 8% par rapport à 2023, portée par :

- Une production d'engrais de 45 kt, en croissance de 29% par rapport à 2023 et dont la commercialisation est assurée par la BU Retail.
- Une production de rampes d'irrigation et de canalisations pour l'agriculture atteignant 14,4 kt, en hausse de 10,7%, destinées à servir les BU Retail et Projet.

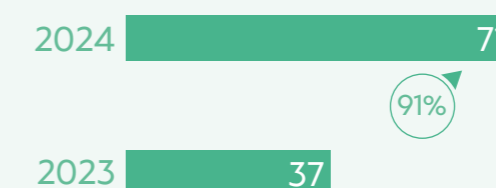
Évolution du chiffre d'affaires du business unit **INDUSTRIE** en m mad au 31 décembre 2024



INTERNATIONAL : accélération des ventes avec un chiffre d'affaires en hausse de 91%

La BU International affiche une performance exceptionnelle, avec un chiffre d'affaires de 71 M MAD, soit une croissance de 91%. Cette expansion repose sur la consolidation de la filiale sénégalaise, le déploiement de nouvelles implantations au Ghana et en Mauritanie, ainsi que l'exécution réussie de projets d'irrigation à l'export.

Évolution du chiffre d'affaires du business unit **INTERNATIONAL** en m mad au 31 décembre 2024



Amélioration de la rentabilité avec une contribution des activités à forte valeur ajoutée

Grâce à la montée en puissance de la Business Unit Industrie et au développement des activités à forte valeur ajoutée, notamment avec la réalisation de projets d'envergure, l'EBITDA enregistre une solide progression de 17,3% par rapport à 2023, s'établissant à 375 M MAD.

Résultat net consolidé en forte progression (+48,9%)

Le résultat net consolidé au titre de l'année 2024 ressort à 183 M MAD, en hausse de 48,9%. Cette progression traduit l'amélioration de la rentabilité du Groupe, combinée à la baisse du niveau des éléments non courants et l'évolution de la structure de financement.

Renforcement de la solidité financière du Groupe

Grâce au renforcement de ses fonds propres, porté par l'augmentation de capital de 300 M MAD réalisée lors de son introduction en bourse, et à une gestion optimisée de ses flux de trésorerie, CMGP Group a significativement réduit son endettement, consolidant ainsi sa solidité financière. Avec un gearing de 6%, le Groupe dispose d'un levier stratégique incontournable pour accélérer le déploiement de ses initiatives de développement.



NOS ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ ET NOTRE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Face aux urgences climatiques, aux mutations économiques et aux attentes croissantes des parties prenantes, intégrer pleinement les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance est devenu un impératif stratégique. Le modèle de développement de CMGP Group repose sur une conviction forte : la performance durable s'obtient par la création de valeur partagée, l'innovation responsable et l'ancrage territorial. Articulée autour de cinq axes majeurs, la stratégie RSE du Groupe structure l'action collective et guide l'ensemble des décisions opérationnelles. Elle traduit

une volonté claire : contribuer activement à la transition agroécologique, renforcer les dynamiques locales et porter un impact positif à l'échelle des territoires africains. Les piliers qui suivent incarnent cette ambition et témoignent des engagements concrets mis en œuvre au quotidien. Ils dessinent une trajectoire où progrès économique, inclusion sociale et préservation des ressources vont de pair. Parce qu'un avenir durable se construit dès aujourd'hui, cette démarche s'inscrit dans une vision long terme, portée par des actions mesurables, des partenariats solides et une gouvernance exemplaire.

LES AXES DE NOTRE POLITIQUE



Adopter

une gouvernance exemplaire et transparente, des comportements éthiques et assurer le dialogue avec nos parties prenantes

Déployer

des modèles opérationnels innovants permettant le partage de valeur tout au long de notre chaîne de valeur sur le continent africain

Développer,

protéger et fidéliser notre Capital Humain dans un climat bienveillant favorisant l'égalité professionnelle

Contribuer

à une agriculture durable et protéger le capital naturel en optimisant les ressources nécessaires et en limitant les impacts environnementaux de nos activités

Soutenir

nos communautés à travers les projets d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat et d'accès à nos solutions, portés par la Fondation AMANE

NOTRE PERFORMANCE



37,5% de femmes au Conseil, garantissant la parité légale et la diversité des compétences



100% des fournisseurs évalués sont conformes aux critères ESG



100% des collaborateurs formés à l'éthique



815 MWh de gain en énergie cumulée, suite à l'équipement des sites en énergie photovoltaïque



0.8 MWc de capacité installée



0.6 KT d'émissions de CO₂ évitées



90% des déchets recyclés sur les sites industriels



15 856 Ha équipés en solutions d'irrigation de précision



63% des collaborateurs formés



37% de femmes en poste de direction et d'encadrement



100% des centres opérationnels dotés de comités santé-sécurité au travail et dispositifs de prévention



65,02 MWc Capacité installée



32 M m³ d'eau économisée par nos clients grâce à nos solutions d'irrigation éco-efficace



+76 KT d'émission CO₂ évitées



+158 kt de rendement supérieur



Une station expérimentale pour tester des variétés de semences maraîchères et d'évaluer leur résistance aux maladies, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité sanitaire des cultures.



10 627 Bénéficiaires



348 heures de bénévolat réalisées par **102** collaborateurs



Partenariat "Made in Douar" : soutien aux coopératives rurales via formation et entrepreneuriat

NOTRE IMPACT





NOS ENGAGEMENTS ET NOS INITIATIVES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Face aux enjeux globaux qui touchent l'agriculture, la gestion de l'eau et la transition énergétique, CMGP Group inscrit ses activités dans une trajectoire de durabilité.



Depuis sa création, CMGP Group inscrit la durabilité agricole au cœur de son modèle d'action. Face aux défis croissants liés au stress hydrique, à la sécurité alimentaire et à l'adaptation au changement climatique, l'entreprise développe des solutions techniques intégrées, alliant performance agronomique, innovation et sobriété environnementale.

L'engagement environnemental du Groupe s'exprime également à travers la maîtrise de l'empreinte écologique de ses opérations industrielles, logistiques et commerciales. Cette double orientation – au service de la transition agricole et de l'exemplarité opérationnelle – structure une stratégie environnementale ambitieuse, portée par une vision d'impact positif à l'échelle des territoires.



RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES OPÉRATIONS ACTIVITÉS DU GROUPE



- ▶ **La performance énergétique** (déploiement du solaire, comptage intelligent, efficacité des équipements) ;
- ▶ **La gestion responsable** des ressources (réduction des pertes hydriques, valorisation des déchets, achats durables) ;
- ▶ **La mobilisation** interne (sensibilisation des collaborateurs, écogestes, dispositifs d'amélioration continue)

SOUTENIR UNE AGRICULTURE DURABLE ET SOBRE EN RESSOURCES



- ▶ **Développer des solutions intégrées** pour une gestion optimisée de l'eau (micro-irrigation, pompage solaire, traitement) ;
- ▶ **Promouvoir une agriculture** performante et résiliente à travers des offres à faible impact environnemental (biocontrôle, nutrition durable, semences adaptées) ;
- ▶ **Accompagner les acteurs agricoles** dans la transition vers des pratiques écoresponsables et efficaces.

SOUTENIR UNE AGRICULTURE DURABLE ET SOBRE EN RESSOURCES



La réponse de CMGP Group aux enjeux du stress hydrique

CMGP Group s'appuie sur une offre technique intégrée permettant une gestion optimisée de la ressource en eau. À travers l'installation de systèmes de micro-irrigation, le Groupe contribue à l'économie d'eau à l'échelle parcellaire comme territoriale. Ces systèmes permettent d'éviter les pertes hydriques, d'augmenter l'efficacité des apports en eau et de renforcer la résilience des cultures. Différents projets menés chaque année, illustrent cette capacité à allier performance technique et adaptation environnementale. En 2024, CMGP Group a mené plusieurs projets majeurs parmi lesquels l'équipement de l'ancienne oliveraie Ghabat Chabab à Marrakech d'une superficie de 120 hectares avec un système de

goutte-à-goutte à travers un réseau enfoui a permis de préserver l'esthétique du site, les projets Palm Dream à Béni Mellal dédiés à la culture de l'avocatier et des fruits rouges, ainsi que le projet de culture de fraisiers Ozoud Berry ont tous deux été équipés de dispositifs de pompage et de l'installation d'un bassin afin d'optimiser l'irrigation.

La maîtrise de l'eau s'exprime également par des solutions avancées d'adduction et de traitement, avec des applications en milieu agricole, industriel ou urbain. À titre d'exemple, CMGP Group a installé des unités de dessalement pour l'irrigation de cultures à haute valeur ajoutée, comme la myrtille, et a contribué à des projets de réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts urbains à Rabat et Salé.

Irrigation			
Impact de l'activité goutte à goutte*	2022	2023	2024
Base annuelle installée (en hectares)	14 448	14 467	15 856
Économie d'eau (en millions m ³)	28,9	28,9	31,7
Énergie économisée (en MWh)	4 334	4 340	4 757
CO ₂ évité (en T)	3 251	3 255	3 330
Surplus de rendement (en T)	144 478	144 675	158 560

* Installation directe et indirecte

Une approche tournée vers les énergies renouvelables

L'offre de CMGP Group dans l'énergie solaire s'inscrit dans une logique de complémentarité et de durabilité. Le Groupe conçoit, installe et entretient des systèmes solaires adaptés aux réalités agricoles et industrielles, que ce soit en autoconsommation ou en alimentation de systèmes de pompage. Cette expertise permet

de réduire la dépendance énergétique, de baisser les coûts d'exploitation et de diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre. Les projets réalisés dans le Sud marocain, au profit de fermes agricoles et d'exploitations laitières, illustrent cette capacité à mobiliser le solaire pour des usages critiques et continus.

Énergie Solaire			
Impact de l'activité solaire	2022	2023	2024
Économie d'énergie (en MWh)	35 290	42 250	104 030
CO ₂ évité (en T)	26 468	31 688	72 821

Une agriculture plus performante et respectueuse de l'environnement

Au-delà de l'eau et de l'énergie, CMGP Group déploie une offre complète en nutrition et protection des cultures, en mettant l'accent sur les solutions à faible impact environnemental. L'objectif est double : améliorer les rendements agricoles tout en préservant les équilibres naturels. Les solutions proposées permettent aux exploitants de mieux valoriser leurs terres, de sécuriser leurs récoltes et d'augmenter la productivité dans des contextes climatiques contraignants. À travers l'introduction de biostimulants, de semences résilientes ou de solutions de biocontrôle, le Groupe soutient une agriculture durable et respectueuse de son environnement.



Sensibiliser et accompagner : un engagement au service des territoires

Parce que la performance environnementale repose autant sur l'adoption des bonnes pratiques que sur la qualité des solutions déployées, CMGP Group mène une stratégie active de sensibilisation et d'accompagnement. Cette démarche vise à diffuser des pratiques durables, à renforcer les capacités locales et à favoriser la préservation de la biodiversité, dans une logique de responsabilité partagée et d'impact territorial. Dans ce cadre, la Fondation AMANE joue un rôle clé dans l'inclusion hydrique des territoires reculés. En 2024, 8 projets de partenariat ont été déployés pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones rurales, à travers un soutien financier à des projets portés par des associations locales, ou un engagement complet en tant que partenaire technique et financier lorsque la Fondation pilote elle-même les opérations.



Un impact direct sur l'empreinte carbone du secteur agricole

L'engagement de CMGP Group en faveur de la transition environnementale se traduit par des actions visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique, tant dans ses propres opérations qu'à travers les solutions déployées auprès des clients.

En 2024, l'ensemble des solutions mises en œuvre par CMGP Group a permis d'éviter l'émission de plus de 76 151 tonnes de CO₂, dépassant largement l'objectif annuel fixé à 30 000 tonnes évitées. Cette performance repose sur le déploiement combiné de technologies d'irrigation performantes et de systèmes énergétiques renouvelables, au service d'un modèle agricole plus sobre et plus durable.



RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES OPÉRATIONS ACTIVITÉS DU GROUPE

Une démarche environnementale intégrée au sein même de l'entreprise

Au-delà des solutions qu'il conçoit et déploie pour ses clients, CMGP Group agit également en interne pour maîtriser l'impact environnemental de ses propres activités. Cette démarche s'inscrit dans une politique volontariste fondée sur l'amélioration continue et le respect des normes environnementales applicables à l'ensemble de ses sites industriels et logistiques.

Pour améliorer son efficacité énergétique, CMGP Group a poursuivi l'équipement de ses principaux sites en panneaux photovoltaïques, afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. À fin 2024, l'électricité générée par les panneaux solaires installés par le Groupe couvre x% de ses besoins.

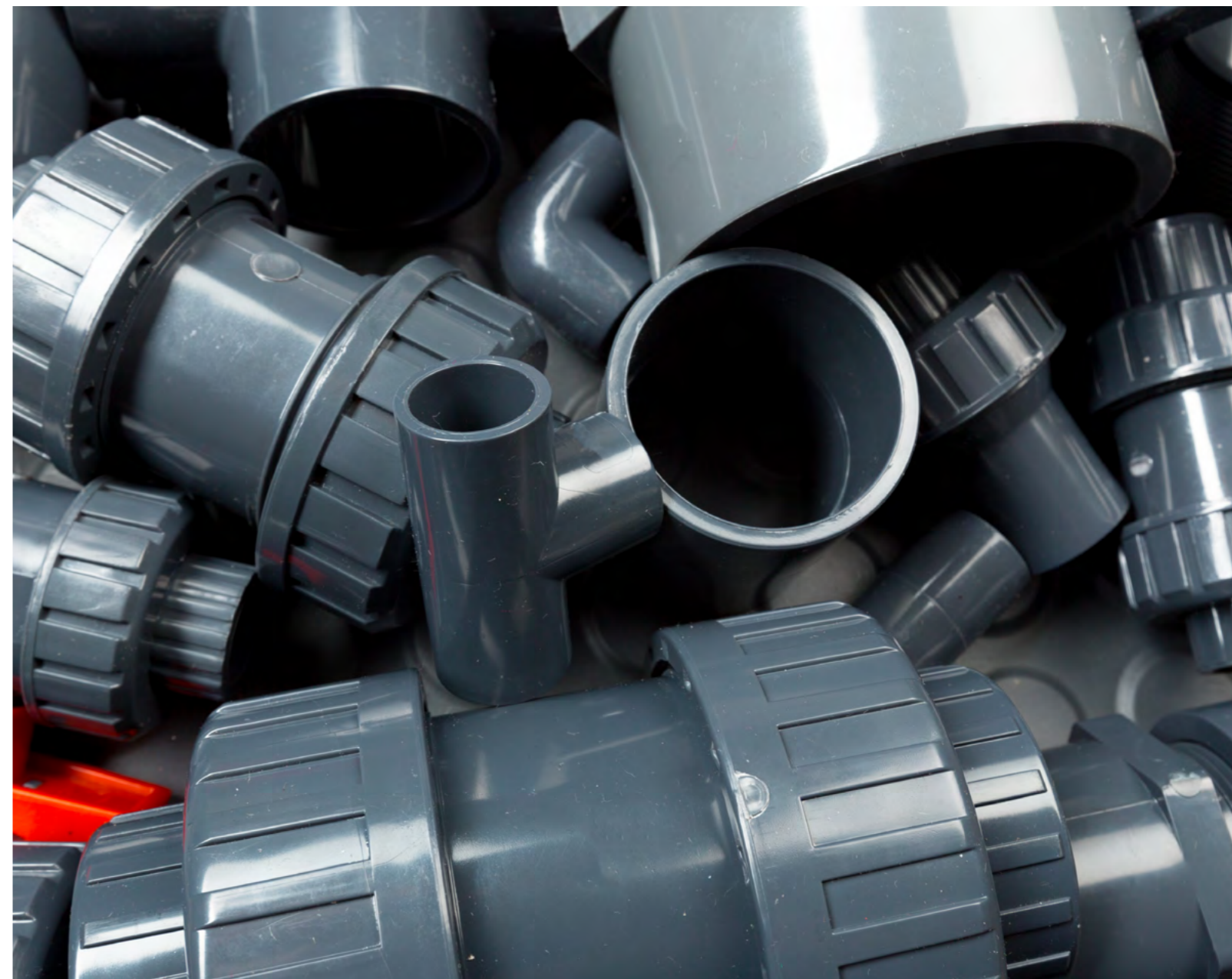
Dans un souci de suivi précis des consommations énergétiques, le Groupe a équipé les lignes de production et équipements critiques des usines SICDA en compteurs électriques individuels. Cette approche permet de mieux identifier les postes

énergivores, d'optimiser les usages et de piloter les actions d'amélioration en temps réel. Les données recueillies servent de base aux analyses internes et à la planification de nouveaux investissements éco-efficaces. Ce projet pilote sera étendu à l'ensemble des sites du Groupe ultérieurement.

Sur le plan de la gestion de l'eau, des mesures ciblées ont été déployées au sein des sites industriels afin de réduire les pertes et de renforcer la performance des équipements.

CMGP Group accorde une attention particulière à la sensibilisation de ses collaborateurs aux enjeux environnementaux. Chaque année, une campagne interne est organisée pour rappeler les bonnes pratiques à adopter sur les sites, en particulier en matière de réduction des gaspillages. Cette initiative s'accompagne de dispositifs concrets, tels que l'installation de systèmes d'éclairage à détection de mouvement dans plusieurs bâtiments administratifs. L'objectif est de renforcer l'appropriation des éco-gestes au quotidien et d'ancrer durablement une culture de responsabilité environnementale au sein du Groupe.

	2022	2023	2024
Consommation d'électricité en MWh	10 216	12 697	15 463
Consommation d'électricité de source renouvelable cumulée (MWh)	313	468	815
Part de la consommation d'électricité de source renouvelable	3%	4%	5%
Consommation d'eau en m ³	24 023	28 564	21 127



Une gestion rigoureuse des déchets de nos unités de production

Le Groupe a mis en place une procédure de gestion des déchets, depuis leur identification jusqu'à leur élimination ou valorisation. Chaque type de déchet est recensé selon sa nature, sa provenance, son code réglementaire et les volumes prévisionnels à traiter, permettant une gestion rigoureuse, adaptée aux exigences de sécurité, de traçabilité et de durabilité.

Sur ses sites industriels, et notamment au sein des usines SICDA, le Groupe a mis en place un

dispositif de recyclage permettant la récupération des rebuts issus des démarrages de production, des non-conformités ou des chutes de matières. Lorsqu'elles sont techniquement réutilisables, ces matières sont réintégrées dans les cycles de production, réduisant significativement le volume des déchets post-industriels. En 2024, les déchets produits par les activités de CMGP Group ont été recyclés, avec l'appui de prestataires spécialisés dans le traitement des déchets dangereux et non ménagers.



NOTRE IMPACT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

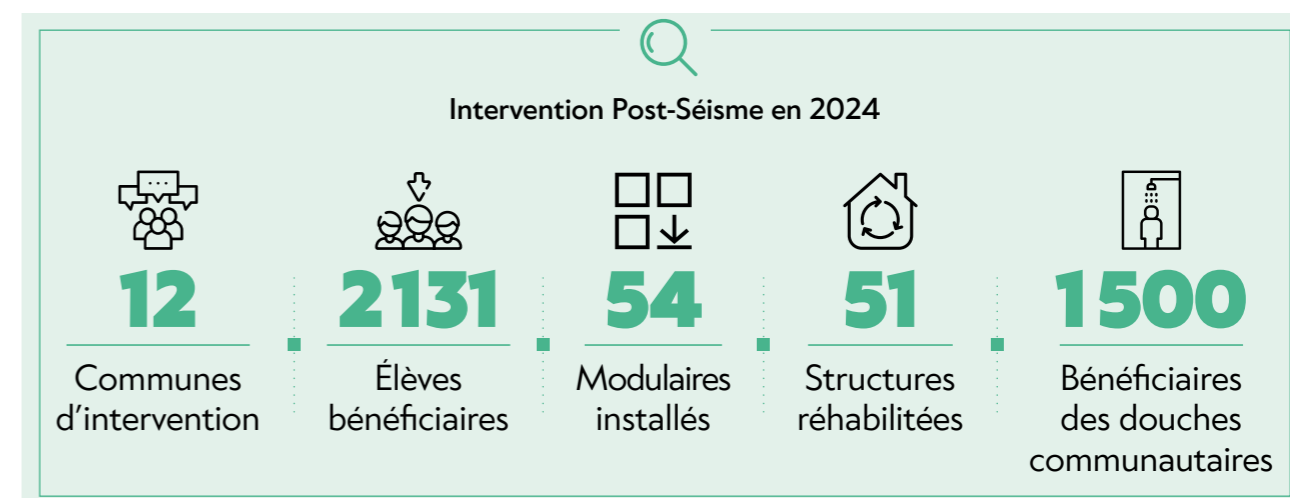
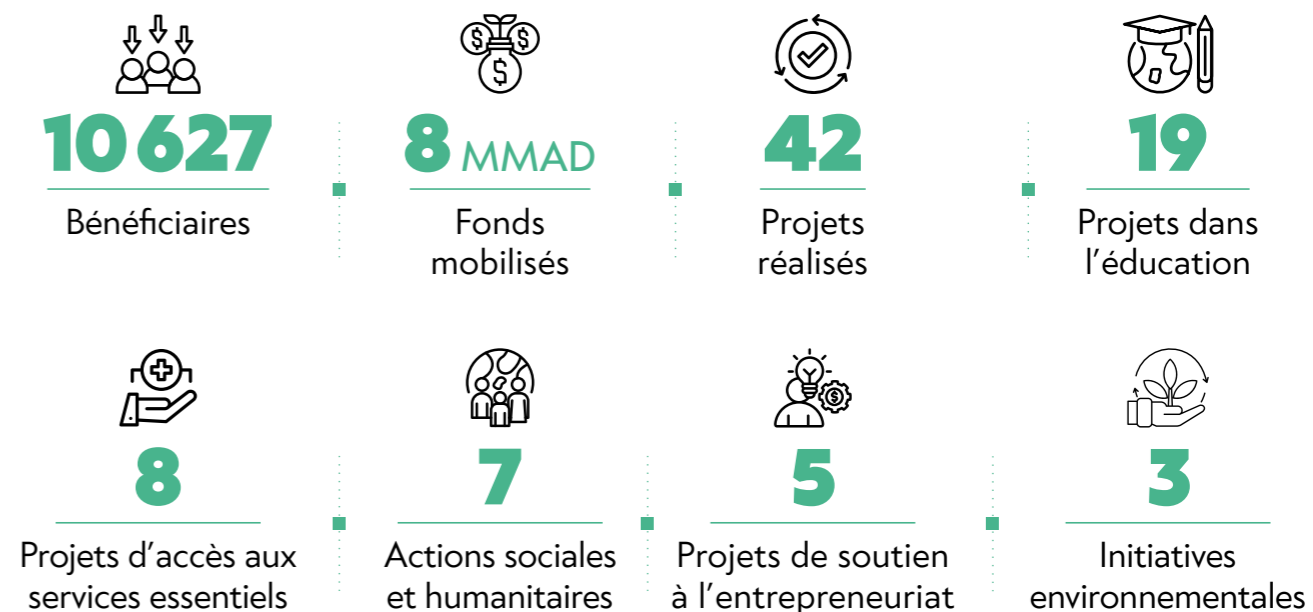
Dans un contexte marqué par des disparités sociales et territoriales, CMGP Group s'engage en faveur d'un développement inclusif porté par une volonté d'impact concret.



Le développement territorial est au cœur de la stratégie sociétale de CMGP Group et s'inscrit en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Son action vise à renforcer l'inclusion des populations, à travers cinq priorités : l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, l'inclusion économique et la préservation de l'environnement.

La Fondation AMANE, créée en 2021, est l'entité chargée de donner vie à cet engagement. Elle développe des partenariats et met en œuvre

des projets à impact, alignés sur les priorités du Groupe, tout en s'appuyant sur deux piliers fondamentaux : le respect de l'environnement et l'égalité de genre. À travers des programmes de mécénat ciblés, des partenariats de terrain et un accompagnement actif des communautés locales, CMGP Group agit pour réduire les inégalités, soutenir les initiatives locales et promouvoir un développement durable ancré dans les réalités des territoires.



Des partenariats au service de l'intérêt général

La Fondation AMANE travaille en étroite collaboration avec des associations locales et nationales reconnues d'utilité publique. Ces partenariats permettent de renforcer les capacités des acteurs associatifs locaux et d'assurer une mise en œuvre efficace des projets, en cohérence avec les besoins réels des territoires. Parmi ces organisations figurent l'Association HADAF, qui promeut l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap mental à travers l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, la Fondation JADARA, qui garantit l'accès à une éducation de qualité aux jeunes issus de milieux modestes, l'Association Aïcha, qui agit pour la santé des femmes et des enfants, ALJSR, qui mobilise les entreprises privées pour parrainer et améliorer les établissements scolaires publics au Maroc. La Fondation AMANE a également noué des partenariats avec l'Institution Tahar Sebti,



établissement éducatif à Casablanca engagé depuis 1953 dans une pédagogie innovante, citoyenne et inclusive ; l'Association Horizon des personnes en situation de handicap, qui œuvre à Ouarzazate pour l'intégration sociale et médicale des personnes en situation de handicap, ou encore l'association ARAFOUS, qui soutient l'autonomie des femmes en situation de handicap en les accompagnant vers l'entrepreneuriat et l'inclusion économique.

La sensibilisation à la biodiversité aux côtés de la Fondation AMANE

Intégrer les enjeux environnementaux dans les parcours éducatifs est un levier fondamental de transformation sociale. La Fondation AMANE fait ainsi de la sensibilisation à la biodiversité un axe fort de ses actions pédagogiques.

En partenariat avec des établissements éducatifs, des associations locales et des institutions engagées, la Fondation développe des programmes pédagogiques qui visent à reconnecter les enfants et les adolescents à leur environnement naturel, tout en les formant aux enjeux environnementaux actuels. En s'adressant aux jeunes, en encourageant l'innovation locale et en tissant des partenariats avec des acteurs de terrain, elle participe activement à construire une culture écologique partagée, fondée sur la connaissance, le respect du vivant et l'implication communautaire.



Des écoles résilientes pour des territoires fragilisés

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation, la Fondation AMANE, en partenariat avec l'UNICEF Maroc, a déployé en 2024, un programme intégré de réhabilitation et de transformation des établissements scolaires dans les provinces d'El Haouz, Taroudant, Chichaoua et Azilal, touchées par le séisme de 2023.. Ce programme vise à assurer la continuité pédagogique, à offrir un cadre d'apprentissage et à promouvoir des pratiques durables. La réhabilitation des écoles a concerné celles de Tikchidern à Taroudant, Ait Ouarab à Chichaoua et Aghbalou dans la région d'El Haouz. Au-delà de la réhabilitation, des solutions écologiques ainsi que la création d'environnements « amis des enfants » ont été mises en place dans le cadre du programme, tel que le système de recyclage des eaux installé à l'école d'Aghbalou, ou encore l'aménagement de salles multimédia, d'espaces verts et de terrains de sport dans l'ensemble des établissements scolaires, transformant les écoles en lieux de vie ouverts, dynamiques et inclusifs. Dans un souci de réponse rapide à l'urgence post séisme, la Fondation a mis en place des classes modulaires dans les zones les plus affectées afin de garantir la continuité de l'enseignement et faciliter un retour progressif à une vie normale.



L'accompagnement des jeunes en situation de handicap vers l'autonomie

La Fondation AMANE soutient le projet d'inclusion socio-professionnelle des jeunes en situation de handicap mental, mis en œuvre par l'association HADAF dans la région de Rabat-Salé-Kénitra. Agissant aux côtés de la Direction de la Coopération Internationale de Monaco et d'autres partenaires, la Fondation contribue à renforcer l'impact social du programme, en ligne avec son engagement pour une société plus inclusive. Le projet cible directement 85 jeunes – dont 35 % de femmes – et s'appuie sur des formations adaptées et des activités génératrices de revenus pour favoriser leur insertion dans le monde du travail ou l'entrepreneuriat. Il implique également les familles et les acteurs économiques locaux afin de créer un environnement propice à l'autonomie durable et à la lutte contre l'exclusion.





Un jardin pédagogique pour éveiller les consciences environnementales

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, la Fondation AMANE a aménagé un jardin pédagogique au sein de l'Institut Taher Sebti, dans le cadre de son engagement à éduquer et sensibiliser aux enjeux environnementaux. Ce projet a permis d'initier les élèves aux pratiques agricoles durables, à travers des ateliers de jardinage et des formations permettant aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur conscience écologique. L'initiative entend ainsi former des citoyens engagés, capables d'agir en faveur d'un avenir plus durable et plus responsable.

« Made in Douar » pour redonner vie aux territoires ruraux

La Fondation AMANE, en partenariat avec la Fondation DROSOS et l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), pilote le projet « Made in Douar », une initiative visant à revitaliser les territoires ruraux touchés par le séisme de septembre 2023 à Al Haouz. Déployé sur trois ans, ce programme accompagne la reconstruction économique de la région de Taroudant en renforçant les coopératives locales. Le projet adopte une approche globale, alliant innovation, transmission des savoir-faire traditionnels et pratiques de Green Business. Il met l'accent sur l'autonomisation des femmes et l'inclusion des jeunes, en leur proposant des formations adaptées et un accompagnement entrepreneurial sur mesure.



Un accès durable à l'eau potable pour les régions recluses

Dans le cadre de son engagement pour l'accès aux services essentiels, la Fondation AMANE a mené en 2024 huit projets d'accès à l'eau potable, bénéficiant à près de 2 000 habitants dans différentes régions du Maroc. Ces initiatives, réalisées en partenariat avec des associations locales, reposent sur des solutions techniques adaptées et l'implication active des communautés bénéficiaires. À Douar Timkati, un système de pompage solaire couplé à un réseau de distribution moderne permet à 170 familles de disposer de l'eau potable au quotidien. À Douar Bir Nhas, 144 habitants bénéficient désormais d'un approvisionnement stable grâce à un dispositif similaire à celui de Douar Timkati, relié à un château d'eau. Ces projets contribuent à renforcer la résilience hydrique, à améliorer les conditions de vie et à prévenir les risques sanitaires.

ACT BY AMANE, pour une mobilisation des collaborateurs

L'engagement sociétal de CMGP Group s'incarne également à travers l'implication active de ses collaborateurs, soutenue par le programme ACT BY AMANE™, lancé en 2021 par le Groupe et sa Fondation. Ce dispositif repose sur trois volets : le bénévolat de compétences, les campagnes de solidarité, et l'accompagnement entrepreneurial.

En 2024, il a permis la création d'une bibliothèque et d'une classe informatique dans un collège, le tournage de podcasts métiers pour orienter les jeunes, l'organisation d'ateliers pratiques pour de jeunes entrepreneurs (étude de marché, RH, marketing digital), ainsi que des actions solidaires telles que des campagnes de don de sang, de paniers de Ramadan et de vêtements d'hiver destinés aux publics vulnérables.

Au total, 348 heures de bénévolat ont été réalisées par 102 collaborateurs, au profit de +1 300 bénéficiaires.



NOS INITIATIVES POUR VALORISER LES COMPÉTENCES ET RENFORCER LES ÉQUIPES

Chez CMGP Group, le capital humain constitue un facteur clé de performance et de résilience. L'entreprise fait le choix d'investir durablement dans ses équipes, convaincue que leur engagement, leur expertise et leur diversité sont les moteurs de sa transformation.



CMGP Group déploie une politique

Ressources Humaines construite autour d'un double objectif : offrir un environnement de travail sain et équitable, et faire du capital humain un levier durable de performance. Cette politique s'articule autour de trois priorités que sont la formation, afin de permettre à chaque collaborateur d'acquérir, renforcer ou adapter ses compétences dans un environnement en constante évolution ; la promotion interne, pour valoriser les talents, reconnaître l'engagement et accompagner les trajectoires professionnelles au sein du Groupe et la diversité, en garantissant l'égalité des chances et en enrichissant la dynamique collective par la complémentarité des parcours et des profils.

Porteuse de cette ambition, la Direction des Ressources Humaines agit à la fois au service du développement individuel et de la stratégie globale de l'entreprise. Elle se fixe deux priorités opérationnelles : accompagner la montée en compétences grâce à des dispositifs de formation ciblés et évolutifs, et développer une gestion proactive des carrières fondée sur la mobilité interne et le soutien des parcours dans la durée.

Accompagner les parcours pour faire grandir les talents

CMGP Group propose une offre de formation diversifiée, couvrant les évolutions réglementaires, technologiques, sectorielles et opérationnelles. Des journées spécifiques sont organisées autour des métiers agricoles et industriels, incluant des modules sur les pratiques culturelles durables, les innovations agronomiques, la gestion de l'irrigation, l'utilisation des énergies renouvelables et la maintenance des équipements.

En parallèle, le Groupe soutient l'innovation interne et valorise les initiatives individuelles. Un programme de coaching a été instauré depuis 2023, animé par un coach interne certifié, pour accompagner les collaborateurs dans leur développement personnel et renforcer leurs compétences managériales.





Faire de la diversité une richesse

Dans le prolongement de ses engagements, CMGP Group a renforcé en 2024 ses actions en faveur de la diversité et de l'inclusion. Lauréat du Trophée de l'Égalité Professionnelle en 2023, le Groupe poursuit ses efforts pour améliorer la représentativité des femmes, notamment dans les fonctions techniques et managériales. À la fin

de l'année 2024, les femmes représentent 25% des effectifs du Groupe, dont 26% sont cadres. Des actions concrètes sont également mises en œuvre pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, à travers des mesures d'accessibilité, de sensibilisation et d'adaptation des postes de travail.



25%

de l'effectif total sont des femmes



28%

de l'effectif féminin sont des cadres



6

personnes en situation de handicap travaillent dans le groupe

Une rémunération équitable et incitative

Cette dynamique est soutenue par une politique de rémunération construite sur une base équitable et motivante. Elle combine une rémunération fixe déterminée selon le poste et l'expérience, avec une part variable indexée sur les objectifs définis en amont.

À cela s'ajoute un système d'intéressement, prenant la forme de primes attribuées à l'issue d'un processus d'évaluation des résultats individuels. Ce dispositif assure à la fois reconnaissance des efforts et valorisation des contributions.

Des pratiques de recrutement transparentes

Le recrutement constitue un autre pilier de cette stratégie. CMGP Group a mis en place une politique éthique et responsable, fondée sur la transparence, l'objectivité et le respect des droits fondamentaux. Chaque candidature est traitée

sans discrimination et dans le respect du Code du travail. À leur arrivée, les nouvelles recrues bénéficient d'un parcours d'intégration incluant un séminaire d'accueil et un programme de formation adapté à leurs missions. Cette approche favorise une appropriation rapide de la culture du Groupe et une montée en compétence progressive.



Protéger nos collaborateurs au quotidien

CMGP Group veille à maintenir des conditions de travail sûres dans toutes ses entités. Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation sont organisées afin d'anticiper les risques professionnels et diffuser les bons réflexes. L'ensemble des équipes bénéficie de sessions d'information sur les gestes à adopter, les équipements de protection à utiliser, ainsi que les comportements à suivre pour prévenir les accidents. Une attention particulière est portée aux collaborateurs exposés à des environnements à risque tels que les chantiers, des lignes de production, les zones de stockage de produits chimiques ou les activités de transport. Des formations spécifiques leur sont dispensées.

Pour garantir un haut niveau de conformité, CMGP Group applique des procédures de contrôle et de vérification systématiques sur tous ses sites. Des audits internes sont régulièrement menés pour identifier les points de vigilance, suivre les indicateurs clés de performance en matière de sécurité, et mettre en œuvre les plans d'action correctifs nécessaires.

Cette approche proactive repose sur un système de management intégré, conforme à la norme ISO 45001. Elle permet de formaliser les engagements, d'unifier les pratiques et de renforcer la culture de sécurité à tous les niveaux de l'organisation.



Les leviers du dispositif de santé, sécurité au travail



Des audits réguliers de conformité aux normes les plus exigeantes



Des formations obligatoires pour tous les collaborateurs exposés à des risques spécifiques (risques chimiques, électriques, travail en hauteur ou en espaces confinés, conduite, incendie, etc.)



Une étroite collaboration avec la médecine du travail pour le suivi médical régulier des collaborateurs.

Qualité de vie au travail, un enjeu de performance

Convaincu que la qualité de vie au travail est un facteur de motivation et de fidélisation, CMGP Group veille à créer un environnement de travail sain, fondé sur la coopération, la bienveillance et la valorisation de chacun. Le développement d'un esprit d'équipe fort, conjugué à une culture d'entreprise partagée, constitue un levier clé pour favoriser à la fois l'épanouissement professionnel et la performance collective.

Les actions du Groupe reposent sur un cadre éthique exigeant, basé sur les principes d'intégrité, de respect mutuel et du sens des responsabilités. Ces valeurs, consacrées par le code d'éthique adopté en 2021, guident les comportements au quotidien.

Afin de renforcer les liens entre les équipes et d'encourager la cohésion, CMGP Group propose régulièrement des activités collectives comme les séminaires, les ateliers de développement personnel ou encore les événements conviviaux. Ces moments de partage permettent de nourrir un climat social serein, fondé sur la confiance et la reconnaissance.

Sur le plan matériel, le Groupe investit dans des espaces de travail pensés pour le confort et la santé de ses collaborateurs. Les postes sont équipés de mobilier ergonomique pour prévenir les troubles physiques, tandis que la gestion de l'éclairage naturel et de la température ambiante contribue à un cadre de travail propice à la concentration et au bien-être.

Enquête de satisfaction des collaborateurs

Le bien-être au travail est évalué de manière systématique à travers une enquête annuelle.



85%

des collaborateurs ont déclaré être satisfaits de leur environnement professionnel, soit une progression de deux points par rapport à 2023.

Le dialogue, pilier de nos relations sociales

Chez CMGP Group, la qualité du dialogue entre la direction et les collaborateurs est le socle de la cohésion interne. Le Groupe accorde donc une grande importance à l'écoute, à la transparence et à la participation, dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail et des pratiques managériales. Ce dialogue permet de faire émerger des solutions partagées, d'accompagner les transformations organisationnelles et de renforcer l'adhésion des équipes aux projets

de l'entreprise. Il repose sur des principes de respect mutuel et de participation active. Il est animé à travers plusieurs dispositifs, notamment des échanges réguliers entre la direction et les collaborateurs, l'implication des représentants élus du personnel et la mise en place sur chaque site de groupes de travail pour assurer une meilleure appropriation des décisions RH. En 2024, ces instances ont permis d'aborder plusieurs sujets clés, dont notamment les conditions de travail, l'accès à la formation et les évolutions organisationnelles.

Indicateurs RH

Répartition de l'effectif global par genre			
	2022	2023	2024
Femmes	280	275	272
Hommes	762	793	797
Total effectif	1 042	1 068	1 069

Répartition de l'effectif permanent par genre			
	2022	2023	2024
Femmes	280	275	272
Hommes	762	793	797
Total effectif	1 042	1 068	1 069

Répartition de l'effectif global par nature du contrat de travail			
	2022	2023	2024
CDD	-	-	-
CDI	1 042	1 068	1 069
Total effectif	1 042	1 068	1 069

Répartition de l'effectif permanent par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre			
	2022	2023	2024
Femmes direction	4	4	5
Femmes cadres	70	78	71
Femmes non cadres	206	193	196
Total femmes	280	275	272
Hommes direction	10	12	11
Hommes cadres	100	105	116
Hommes non cadres	652	676	670
Total hommes	762	793	797
Total effectif	1 042	1 068	1 069

Répartition par ancienneté			
	2022	2023	2024
Moins de 2 ans	204	237	219
Entre 2 et 5 ans	248	229	324
Entre 5 et 12 ans	305	309	256
Entre 12 et 20 ans	186	184	157
Plus que 25 ans	99	109	113
Total effectif	1 042	1 068	1 069

Formation globale			
	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	814	503	678
Budget formation en % de la masse salariale	533 350 dhs	680 612 dhs	245 700 dhs*
Nombre de jours de formation / salarié	136	124	94

*La baisse du budget est expliquée par la réalisation de la grande majorité des formations en interne.

Évolution de l'emploi**			
	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - direction	2	3	1
Nombre de recrutements - cadres	16	18	21
Nombre de recrutements - non cadres	237	90	126
Nombre de recrutements total	255	111	148
Nombre de démissions - direction	0	0	1
Nombre de démissions - cadres	6	7	17
Nombre de démissions - non cadres	53	55	89
Nombre de démissions total	59	62	107
Nombre de licenciements - direction	0	0	0
Nombre de licenciements - cadres	0	3	1
Nombre de licenciements - non cadres	0	1	1
Nombre de licenciements total	0	4	2

**Ce tableau prend en compte uniquement les recrutements, les démissions et les licenciements. Les départs à la retraite ainsi que les fins de contrat ne sont pas inclus.

Dialogue social			
	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	31	31	31
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de litiges sociaux total	0	0	0

Santé & Sécurité au travail			
	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	18	13	24
Taux de fréquence	3.00%	3.15%	3.88%
Taux de gravité	0.21%	0.12%	0.06%
Actions de formation en sécurité des salariées	51	40	55
Actions de formation en sécurité des sous traitants	0	0	0

Schéma d'intéressement et de participation du personnel			
	2022	2023	2024
Date			
Nature		Néant	
Principales modalités des contrats			
Sommes affectées			

GOVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

Engagé pour des pratiques intègres, une conformité réglementaire et une maîtrise de ses risques, CMGP Group adopte un cadre de gouvernance solide. Il s'appuie sur un Code d'éthique diffusé, un contrôle interne exigeant et des mécanismes transparents de prévention, de signalement et de formation, ainsi qu'une politique d'achats responsables qui engagent ses partenaires.



Éthique et conformité

L'intégrité, la transparence et la conformité constituent des principes structurants de la culture d'entreprise de CMGP Group. L'éthique guide les relations établies avec les collaborateurs, les clients, les partenaires et l'ensemble des parties prenantes. Cette exigence repose sur une gouvernance responsable et transparente, vecteur de pérennité et de performance.

Dispositif de gestion des risques et de contrôle

CMGP Group s'appuie sur un dispositif formalisé de gestion des risques et de contrôle interne, piloté par un département dédié à l'audit interne. Ce système vise à garantir la conformité aux exigences réglementaires, à renforcer la fiabilité des opérations et à protéger les actifs du Groupe. Il fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité d'audit qui se réunit deux fois par an afin d'examiner les engagements en matière d'éthique et d'actualiser les procédures de contrôle.

Code d'éthique

Le respect des normes les plus exigeantes guide chacune des activités du Groupe. Considérée comme un pilier essentiel de sa culture. Cette exigence s'est traduite dès 2021, par l'adoption et la diffusion auprès de l'ensemble des collaborateurs, d'un Code d'éthique fondé sur trois principes essentiels : intégrité, respect et responsabilité. Il encadre de ce fait les flux financiers, la connaissance client, le reporting comptable, et la validation des paiements. Il traite également, de la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption, les cadeaux, invitations et repas d'affaires, la protection des données et informations confidentielles, les conflits d'intérêts et de la concurrence loyale. Il s'applique à tous les collaborateurs et partenaires du Groupe.



Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

CMGP Group adopte une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption. Son Code d'éthique stipule clairement que les collaborateurs ne doivent jamais proposer ou promettre, directement ou par le biais d'intermédiaires, un quelconque avantage personnel, financier ou autre en vue d'obtenir ou de maintenir une relation d'affaires ou d'autres avantages avec un tiers, que celui-ci soit public ou privé. De même, les collaborateurs ne doivent pas accepter de tels avantages en vue d'accorder à un tiers un traitement préférentiel. Afin de se prémunir de l'utilisation de ses activités à des fins de blanchiment, CMGP Group s'appuie sur des enquêtes sur le marché, sur l'historique de l'entreprise et sur la réputation de son dirigeant, ainsi que sur un système de reporting complet, suivi et revu trimestriellement par la direction générale. La communication sur la politique anti-corruption et de lutte contre le blanchiment se fait auprès des collaborateurs par le biais de son Code d'éthique ainsi qu'un guide éthique (handBook), remis aux nouvelles recrues, lu et signé durant la période d'intégration. Des sessions de formations sur le sujet ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs en 2021 et 2022, en complément de la sensibilisation systématique des nouvelles recrues. Grâce à ces dispositifs, aucun cas de corruption n'a été enregistré en 2024.

Dispositif de signalement

Afin d'assurer la bonne application de son Code d'éthique, CMGP Group a instauré un dispositif de signalement accessible à l'ensemble de ses parties prenantes. Ce mécanisme, disponible notamment via une adresse dédiée et confidentielle : je_denonce@cmgp-cas.ma, permet aux

collaborateurs, partenaires, fournisseurs et autres intervenants de faire part de toute situation susceptible de contrevenir aux principes éthiques du Groupe.

Déontologie boursière

Dans le cadre de son introduction en bourse, CMGP Group a nommé un déontologue et a adopté un Code de déontologie boursière validé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC). Une première session de sensibilisation, sur les règles de déontologie à respecter, a été organisée pour les membres du Comité de Direction. D'autres sessions sont planifiées afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dits "initiés", conformément aux obligations liées à la régulation des marchés financiers.

Politique achats responsables

CMGP Group adopte une politique achats responsables basée sur une présélection rigoureuse des fournisseurs à engager et une évaluation tout au long de la relation d'affaire. Cette évaluation se fait selon des critères ESG, CMGP Group veille à ce que ses partenaires respectent l'environnement, leurs obligations sociales, notamment les déclarations sociales des employés, et la régularité fiscale. À l'issue de cette évaluation en 2024, 100% des fournisseurs se sont révélés conformes.

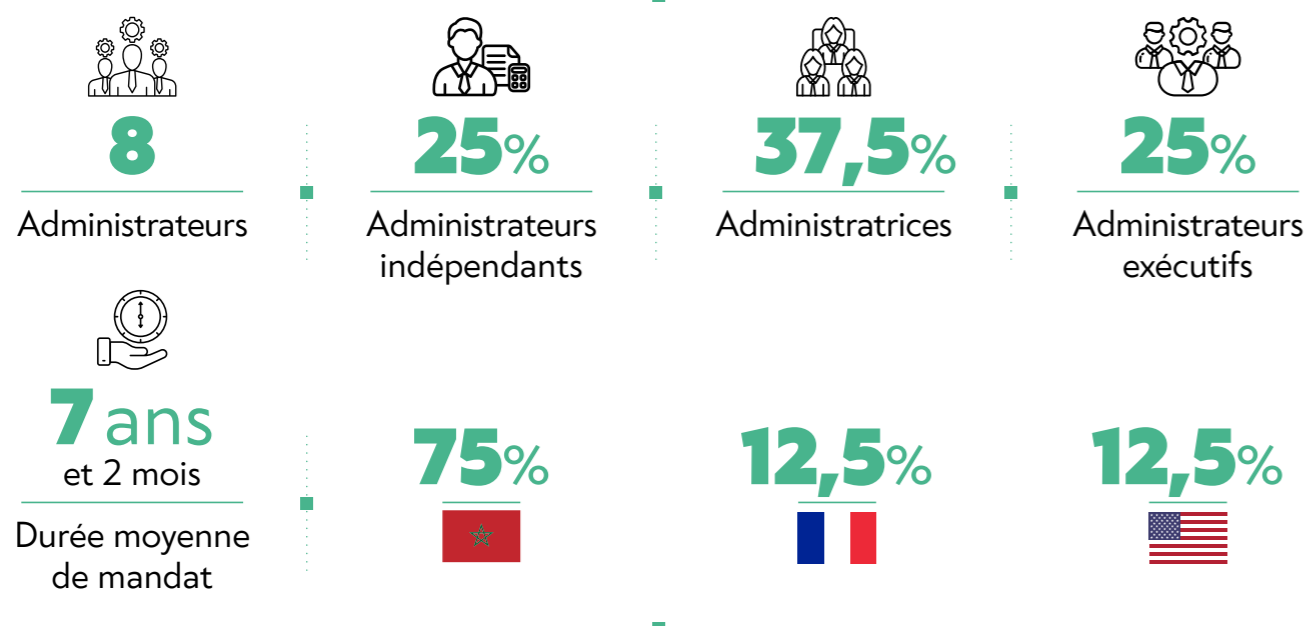
Dans le cadre de sa politique achats, CMGP Group apporte une attention particulière au soutien des PME et fournisseurs locaux. La société intègre des critères spécifiques dans ses appels d'offres pour les prioriser. La part des achats locaux s'élève à 47% en 2024. En parallèle, la société est engagée à respecter des délais de paiement courts, à travers un paiement au comptant, pour contribuer à la solidité et à la stabilité financière de ses partenaires.

Une gouvernance responsable et transparente

Guidée par une démarche éthique, CMGP Group s'appuie sur une gouvernance alignée sur les principes ESG, fondée sur la transparence et la responsabilité. Cette structure s'appuie sur un actionnariat engagé, qui soutient les ambitions de croissance du Groupe et renforce sa capacité à s'adapter durablement aux évolutions économiques.

Structure de Gouvernance

CMGP Group est une société anonyme à Conseil d'administration, organe central de sa gouvernance. Composé de huit membres, le Conseil d'administration définit et supervise les grandes orientations stratégiques de l'entreprise, garantissant ainsi sa pérennité et sa croissance. Il veille à la mise en œuvre des décisions prises, se saisit de toute question relative au bon fonctionnement de la société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent. Grâce à la diversité des compétences et expertises de ses membres, le Conseil enrichit le processus de prise de décision.



Fonctionnement du Conseil d'Administration

Chaque membre du Conseil est nommé pour un mandat de six ans, en accord avec la réglementation en vigueur, garantissant ainsi la continuité de la vision et des orientations stratégiques. L'organisation et le fonctionnement du Conseil s'inscrivent dans un cadre juridique rigoureux, assurant une gouvernance transparente et responsable, conforme aux principes de bonne gouvernance d'entreprise. Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire, à l'initiative de son président, afin d'examiner et d'approuver les décisions stratégiques majeures.



Composition du Conseil d'Administration

M. Youssef Moamah

Président du Conseil d'administration

Nationalité

Marocaine

Âge

54 ans

Date de nomination

26/01/2021

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

M. Youssef Moamah est Président Directeur Général de CMGP Group. Il dispose de plus de 30 ans d'expérience, dont 28 années au sein de CMGP. Il débute sa carrière en 1993 en intégrant la société familiale Camai, spécialisée dans l'importation et la distribution d'équipements industriels et agricoles, en tant que Directeur Commercial et Marketing. En 1995, il devient Directeur Général de SICDA, une entreprise nouvellement créée pour la fabrication de rampes d'irrigation, tout en fondant CMGP SA, dédiée à la distribution de produits d'irrigation agricole. M. Moamah est membre fondateur de l'Association Marocaine de l'Irrigation par Aspersion et Goutte à Goutte (AMIAG), créée en 2004 pour renforcer la collaboration entre les acteurs du secteur et les autorités publiques. Il a occupé plusieurs fonctions de direction au sein de l'association, notamment celles de Président (2008-2010 et 2014-2018), de vice-président et de membre du bureau exécutif. Il est diplômé d'un MBA de l'EM Lyon Business School et d'un Master en Finance de l'ISCAE.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

CMGP SA, CAS, SICDA, CMGP Marasset, PHILEA, CMGP Erasset, CMGP CAS Ghana, CMGP Africa, CMGP CAS Sénégal Wita Max 1 SA, Lakhyayta Park Industries, Soualem Park Industries FYM Holding, MOLOG, NEWLENS.

M. Jacques Alléon

Administrateur Exécutif

Nationalité

Français

Âge

57 ans

Date de nomination

24/06/2021

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

M. Jacques Alléon est Directeur Général Délégué en charge des Opérations du Groupe CMGP et Président Directeur Général de CAS. Il a à son actif 25 ans d'expérience dans la distribution de produits d'agrofouritures. Il débute sa carrière en 1994 en tant qu'attaché de Direction au sein de la société CAS, avant d'en devenir le Président Directeur Général en 1998. M. Alléon est ingénieur en génie mécanique et électrique diplômé de l'ESME Sudria (École Spéciale de Mécanique et d'Électricité) en France.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Process, Process Asset, Agrival, Crocoparc, Imocas, Suvani, Eneada CAS, CMGP SA, SICDA, CMGP Africa.

M. Jade Del Lero Moreau, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg

Administrateur non exécutif

Nationalité

Franco-marocain

Âge

43 ans

Date de nomination

26/01/2021

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

M. Jade Del Lero Moreau est Associé au sein de l'équipe investissement de DPI, en charge de la région Afrique du Nord francophone. Il cumule plus de 17 ans d'expérience dans le domaine de l'investissement et du conseil en investissement. Il débute sa carrière en 2006 au sein du département Equity Research de Goldman Sachs à Londres, avant de rejoindre la Société Générale en tant que vice-président M&A, exerçant à Paris et Madrid.

M. Jade Del Lero Moreau est ingénieur diplômé de l'ENSTA Paris et titulaire d'un Master of Science (MSc) de l'ESCP Europe ainsi que d'un MBA de l'INSEAD.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Development Partners International LLP, ADP III Equity L.P. Inc. ADP Enterprises W.L.L., Biopharm Spa, African Development Partners II L.P., Général Emballage SPA, ADP II Holding 6 W.L.L. Uni Confort Maroc - Dolidol, Mouka Limited, SICAM.

M. Ghali Filali Amine, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg

Administrateur non exécutif

Nationalité

Marocaine

Âge

40 ans

Date de nomination

24/06/2021

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

M. Ghali Amine Filali est Associé au sein de l'équipe investissement de DPI.

Il débute sa carrière en tant qu'analyste quantitatif chez Advenis, avant de rejoindre Roche Invest où il occupe le poste de Senior Associate en capital-investissement.

M. Filali est titulaire d'un Master of Philosophy (MPhil) de l'École Normale Supérieure de Lyon, d'un PhD de l'Université de Cergy-Pontoise et d'un MBA de la London Business School.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

ADP III Equity L.P. Inc., Mouka Limited.

M. Driss Bennani Hassan, représentant FIPAR Holding

Administrateur non exécutif

Nationalité

Marocaine

Âge

48 ans

Date de nomination

29/09/2022

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

M. Driss Bennani Hassan est Directeur des Investissements Senior au sein de CDG Invest depuis 2020.

Avant de rejoindre CDG Invest, il a été Directeur Général de Saraya Group et d'Al Baraka, ainsi que Directeur du Développement du Groupe ONA (aujourd'hui Al Mada) et Directeur Financier du Groupe SOMED.

M. Bennani Hassan est expert-comptable diplômé de France et titulaire d'un diplôme de l'Université Paris Dauphine.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

EVIOSYS PACKAGING MAROC
JORF FERTILIZERS COMPANY V (JFC V)
MEDI1 TV
ORANGE MONEY MAROC

Mme Ann Wyman, représentant Africa Agriculture et MPEF IV

Administrateur non exécutif

Nationalité

Américaine

Âge

54 ans

Date de nomination

21/11/2024 avec prise d'effet le 1^{er} jour de cotation de la société

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

Mme Ann Wyman est Associée chez AfricInvest, où elle pilote la recherche économique et l'engagement des investisseurs, tout en siégeant au comité exécutif. Elle est également conseillère principale chez Gatehouse Advisory Partners, un cabinet de conseil en géopolitique basé à Londres.

Elle cumule plus de 25 ans d'expérience dans les services financiers, le conseil et la recherche économique. Auparant, Mme Wyman a occupé le poste de directrice générale et responsable de la recherche sur les marchés émergents en Europe chez Citi et Nomura.

Elle est diplômée de l'Université de Pennsylvanie et titulaire d'un master en affaires internationales et publiques de l'Université de Columbia.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

African Venture Capital
Private Equity Association

Mme Ghita Lahlou

Administrateur non exécutif

Nationalité

Marocaine

Âge

57 ans

Date de nomination

21/11/2024 avec prise d'effet le 1^{er} jour de cotation de la société

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

Mme Ghita Lahlou est une dirigeante expérimentée qui a occupé plusieurs postes stratégiques au sein de grandes entreprises marocaines. Elle débute sa carrière au sein du cabinet de conseil Arthur Andersen à Paris avant de rejoindre, l'ONA (aujourd'hui Al Mada), où elle occupe diverses fonctions de direction. Elle intègre par la suite le Groupe Saham, en tant que Directeur Générale de plusieurs filiales. Mme Lahlou est diplômée de l'École Centrale de Paris.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Immorte, Cap Info, Ciel Labo, Ecole Internationale de Casablanca Fondation Saham, Holding Casablanca Médicale Development Horizon Press, Kids Fashion, Media Network Fund, Saham Support Services, Saham Education Fund, Saham Immobilier, Saham Outsourcing Services Fund, Saham Outsourcing Fund, Amanyss Pharma, International Education Group, Sana Education Limited Sana Education Morocco, Sana Education Privé Rabat 1, Sana Education Privé Casa 1, Sana Education Privé Casa 2, Majorel Luxembourg, Société Générale, CGEM, Witamax.

Mme Meriem Tazi

Administrateur non exécutif

Nationalité

Marocaine

Âge

51 ans

Date de nomination

21/11/2024 avec prise d'effet le 1^{er} jour de cotation de la société

Date d'échéance du mandat

2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)

Mme Meriem Tazi est consultante indépendante en stratégie, transformation d'entreprises et gouvernance. Elle débute sa carrière au sein du Groupe Attijariwafa bank, où elle occupe plusieurs postes clés, notamment celui de Secrétaire Générale en charge des fonctions support à Wafasalaf et de Directrice du programme de transformation et des projets stratégiques à Wafabank. Elle rejoint, par la suite, le Groupe Azura, l'un des leaders mondiaux de la production de tomates, où elle occupe successivement les postes de Secrétaire Général puis de Directrice Générale Adjointe en charge du pôle support.

Mme Tazi est diplômée de l'ESCP Business School et a suivi un programme exécutif de la Harvard Business School dédié aux entreprises familiales et à la gouvernance.

MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

CIH Bank, Disty Technologies, Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Taux de présence des administrateurs aux réunions

Le Conseil d'administration de CMGP Group s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2024, avec une présence de 96,3% des administrateurs.

Membres	Présences aux réunions du Conseil d'administration
M. Youssef Moamah	5/5
M. Jacques Alléon	5/5
M. Jade Del Lero Moreau, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg	5/5
M. Ghali Filali Amine, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg	4/5
M. Driss Bennani Hassan, représentant FIPAR Holding	5/5
Mme Ann Wyman* représentant Africa Agriculture et MPEF IV	1/1
Mme Ghita Lahlou*	1/1
Mme Meriem Tazi*	N/A

*Leurs dates de nomination ne permettant pas d'assister à l'ensemble des réunions.

Indépendance des administrateurs

Le Conseil d'administration de CMGP Group compte deux administrateurs indépendants, désignés conformément aux critères d'indépendance tels que précisés dans les dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publié au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Parité

CMGP Group accorde une attention particulière à l'équilibre de la représentation entre les hommes et les femmes au sein de son Conseil d'administration. Cet engagement se traduit par une proportion de 37,5% de femmes parmi les membres du Conseil, respectant ainsi le seuil légal exigé par la loi sur les sociétés anonymes.

Rémunération des administrateurs

Aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du Conseil d'administration, au titre l'exercice précédent.

Comités spécialisés du Conseil d'administration

Pour assurer une gouvernance efficace et une prise de décision éclairée, le Conseil d'Administration s'appuie sur 3 comités spécialisés. Ces instances dédiées ont pour mission d'examiner en profondeur des sujets stratégiques, d'assurer un suivi rigoureux et de formuler des recommandations permettant d'optimiser la supervision et la gestion des risques.

Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé de superviser le processus d'élaboration des informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers. Il veille également au suivi de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conformité aux exigences légales et réglementaires. Par ailleurs, il assure le suivi de l'audit externe et du contrôle légal des comptes annuels et consolidés, en tenant compte des observations et recommandations formulées par le commissaire aux comptes.

Mme Meriem Tazi	Présidente du Comité d'Audit et des Risques
Mme Ghita Lahlou	Membre
M. Ghali Filali Amine	Membre
M. Driss Bennani Hassan	Membre
Mme Ann Wyman	Membre

Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération assiste le Conseil d'administration dans l'examen de la nomination, le recrutement, la rémunération et les avantages sociaux des directeurs et cadres supérieurs de CMGP Group. Il veille également à l'évaluation des politiques et programmes en matière de ressources humaines, notamment ceux relatifs à la planification des effectifs, à la gestion de la relève, à l'évolution des carrières et à l'évaluation de la performance, en s'assurant de leur alignement avec la stratégie du Groupe. Enfin, il soumet à l'approbation du Conseil d'administration le système de rémunération des directeurs et cadres supérieurs.

M. Youssef Moamah	Président du Comité de Nomination et de Rémunération
Mme Ghita Lahlou	Membre
M. Jade Del Lero Moreau	Membre

Comité Stratégique et d'Investissement

Le Comité Stratégique et d'Investissement a pour mission de proposer et d'analyser de nouvelles opportunités de croissance. Il élabore une feuille de route stratégique à long terme en définissant les axes de développement prioritaires. Il veille également à l'établissement d'un processus de décision pour la validation des projets et évalue régulièrement la stratégie en place afin de recommander les ajustements nécessaires.

M. Youssef Moamah	Président du Comité Stratégique et d'Investissement
Mme Ghita Lahlou	Membre
M. Jade Del Lero Moreau	Membre
M. Ghali Filali Amine	Membre
M. Driss Bennani Hassan	Membre
M. Jacques Alléon	Membre
Mme Ann Wyman	Membre

Comité de Direction

Le Comité de Direction (CODIR) est chargé du pilotage de la stratégie du Groupe. Il est composé de 11 membres aux expertises complémentaires. Il regroupe à la fois des directions opérationnelles et des fonctions support, assurant ainsi une représentation équilibrée de l'ensemble des activités et missions de CMGP Group.

Membres du Comité de Direction

Dirigeant	Fonction actuelle	Entité
M. Youssef Moamah	Président Directeur Général	CMGP Group
M. Jacques Alléon	Directeur Général Délégué Opérations	CMGP Group
M. Younes Al Abadan	Directeur Général Délégué Finance et Corporate Development	CMGP Group
M. Hicham Khattab	Directeur Général Adjoint Groupe – BU Projet	CMGP Group
M. Christian Nouboué	Directeur Général Adjoint – BU International	CMGP Group
M. Othmane Douiri	Directeur Général Adjoint Groupe – Directeur BU Retail	CMGP Group
M. Zakaria Bouaine	Directeur des opérations Groupe – BU Industrie	CMGP Group
Mme Aouatif Hafa	Directrice Générale	Phileval
M. Yannick Ramassamy	Directeur Usines	SICDA
M. Mohamed Beroual	Directeur commercial et marketing	SICDA
Mme Amal Krat	Directrice Administrative et Financière	CMGP Group
Mme Zineb Bennis	Directrice Contrôle de Gestion	CMGP Group
M. Hassan Mansouri	Directeur Systèmes d'Information	CMGP Group
Mme Hasnaa Boulayaad	Directrice QSE et RSE	CMGP Group
Mme Chizlane El Jaafari	Directrice Ressources Humaines	CMGP Group
M. Oussama El Alami	Directeur Supply Chain	CMGP Group



12
Réunions



16
membres

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants, au titre de l'exercice 2024, s'élève à 21 MDH.

Comités opérationnels

<p>Comité RSE</p> <p>Ce comité se réunit trimestriellement. Il est responsable du suivi de la mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe et du reporting des projets en cours afin d'évaluer leur performance.</p>	<p>Comité Achats et Supply Chain</p> <p>Ce comité se réunit mensuellement. Il définit et valide les besoins d'approvisionnement ainsi que la stratégie d'achat. Il assure le reporting des projets en cours et évalue la performance des relations avec les fournisseurs. Il suit également la performance et la conduite des projets liés à la supply chain.</p>
<p>Comité RH</p> <p>Ce comité se réunit mensuellement. Il définit la stratégie de gestion du capital humain en alignement avec celle du Groupe. Il pilote les actions mises en œuvre et assure le reporting mensuel des indicateurs RH.</p>	<p>Comité Afrique</p> <p>Ce comité se réunit trimestriellement. Il assiste la Direction Générale dans la définition et l'opérationnalisation de la stratégie Afrique. Il se tient une fois par mois et il est notamment en charge des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réflexion sur les options stratégiques et leurs implications ; ▸ Le suivi de la performance des activités Afrique ; ▸ Le support pour accéder à l'expertise sur les marchés et pour la recherche de partenaires.

Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires

Conformément aux exigences réglementaires, CMGP Group informe régulièrement ses actionnaires, par le biais de son site internet où sont répertoriées les publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2024, CMGP Group a publié ses informations selon le calendrier suivant :

Publications financières	Date de publication
Communiqué de presse sur l'obtention du visa de l'AMMC pour l'opération d'introduction en bourse	21/11/2024
Communiqué de presse des résultats de l'opération d'introduction en bourse	18/12/2024

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site internet de CMGP :

<https://cmgp-cas.com/communiques/>

Pour ce rapport, CMGP souhaite présenter ses engagements, conformément aux directives de la circulaire de l'AMMC et des Objectifs de Développement Durable.

Période de reporting	Période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.
Principes de reporting utilisées	Circulaire AMMC Annexe III.2.M
Norme applicable	ISO 26000

	Circulaire AMMC Annexe III.2.M	ODD	Pages
I. Profil de l'émetteur		16	19-12
I. Stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale		16	23
I. Référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport		16	5
I. Périmètre du reporting ESG		16	5
I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG		16	5
I. Analyse de matérialité		17 - 16	22
I. Attestation du vérificateur externe des données ESG		16	-
I. Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur		16	5
II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement		17 - 16	53-52
II.1. Politique environnementale		16	55-54
II.1. Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts		16	55
II.1. Mesures de gestion et d'élimination des déchets			59
II.1. Consommation d'eau et mesures prises pour son optimisation		12 - 9 - 6	58
II.1. Consommation d'énergie et mesures prises pour son optimisation		12 - 9 - 7	58
II.1. Gestion des émissions atmosphériques		13	57
II.1. Consommation des matières premières et mesures prises pour son optimisation		15 - 12	-
II.1. Litiges et poursuites environnementales		16	2024 Aucun litige enregistré en
II.2. Politique RH - Égalité hommes et femmes		5	68
II.2. Politique RH - Formation		4	67-66
II.2. Politique RH - Gestion des carrières		8	67
II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées		10	-
II.2. Politique RH - Recrutement		8	69
II.2. Politique RH - Rémunération		10	68
II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté		8	72
II.2. Effectif - Répartition globale par genre		5	72
II.2. Effectif par branche d'activité		8	72
II.2. Effectif par catégorie et genre		5	72
II.2. Effectif par nature de contrat		8	72
II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie		8	73
II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie		8	73
II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie		8	73
II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail		8 - 3	73
II.2. Indicateurs RH - Jours de grève		8	73
II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs		8	73
II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel		8	73
II.2. Schémas d'intéressement et de participation		8	73
II.3. Composition de l'organe de gouvernance		16	80-76
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs		16	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres indépendants			80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants		16	81
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance		16	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes		16	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi		16	81
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur		16	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Âge des administrateurs		-	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nationalité des administrateurs		-	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Qualifications et expériences des administrateurs		16	80-77
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions		16	85-82
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil		16	81
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs		16	81
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants		16	85
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires		16	85
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG		16	-
II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption		16	75
II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption		16	-
II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local		13 - 4 - 3 - 2 - 1	65-60
II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics		9	65-60
II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales		16	N/A
II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes		16	21-20
II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes		16	21-20
II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE		17 - 16	53-52
II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE		16 - 17	56,58,72,73
II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière		16	27-26
II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers		16 - 17	53-52

04

**COMPTES
ANNUELS &
RAPPORTS**

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

CMGP GROUP

Société Anonyme

Au capital de 1.700.090.000,00 de dirhams

Siège Social : Parc Industriel Sapino, Lots 102 à 105, Nouaceur

Casablanca (Maroc)

R.C n° 411083 I.F n° 26119762

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2024**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. FAITS MARQUANTS

L'exercice **2024** a été marqué par les activités et opérations suivantes :

1.1. Introduction en bourse de CMGP Group :

▷ Augmentation de capital de **300 000 000** dhs via l'introduction en bourse.

1.2. Projets de développements▷ **BU Retail :**

- Ouverture d'une nouvelle agence commerciale à Errachidia
- Lancement de l'activité « machinisme agricole » chez CMGP
- Prise de participation dans Agrosem par Comptoir agricole de Souss

▷ **BU Projet :**

- Expansion de l'activité « traitement des eaux » vers de nouveaux secteurs (industrie, bâtiment, etc.)
- Renforcement du positionnement dans l'infrastructure hydraulique
- Partenariat avec Huawei Technologies portant sur des solutions innovantes (onduleurs, stockage et monitoring avancé)

▷ **BU Industrie :**

- Lancement et démarrage de l'unité industrielle de PROCESS à Jorf Lasfar dédiée aux engrais
- Finalisation de la construction de l'unité industrielle de Drarga de la société process
- Acquisition de 2 lignes de production du PVC Bi-Orienté et du PEHD grands diamètres chez SICDA

▷ **BU International :**

- Opérationnalisation des filiales export CFC, Ghana et Mauritanie
- Lancement de l'activité « phytosanitaire » au Ghana et en Côte d'Ivoire

2. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2024**:

Les produits d'exploitation se sont élevés à **20 347 094,23** dirhams.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **20 429 933,39** dirhams.

Le résultat d'exploitation ressort à **-82 839,16** dirhams.

Compte tenu d'un résultat financier de **102 809 049,17** dirhams, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **102 726 210,01** dirhams.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de **102 403 753,01** dirhams.

Au **31 décembre 2024**, le total du bilan de la société s'élevait à **2 274 317 058,08** dirhams.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Bilan :

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

Compte de résultat :

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

4. AFFÉCTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à **102 403 753,01 Dirhams** de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice	102 403 753,01 DHS
Réserve légale	5 120 187,65 DHS
Réserves facultatives	95 453 779,79 DHS
Dividende à distribuer	107 105 670,00 DHS
Réserves facultatives	85 631 675,15 DHS

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

5. SITUATION DES FILIALES

Raison sociale	Secteur	Capital K DHS	Participation en %	Prix d'acquisition global K DHS	Valeur comptable nette K DHS	Extrait des derniers états de Synthèse de la société émettrice K DHS		
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net
CMGP	IRRIGATION	250 000	100%	1 788 236	1 788 236	31/12/2024	1 282 672	130 253
CAS	IRRIGATION	9 170	10%	90 32320	90 323	31/12/2024	822 434	81 394

6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La holding n'a pas rencontré de difficultés particulières au cours de l'année

7. PERSPECTIVES

Pour l'année 2025 nous comptons réaliser les projets d'investissement et développer notre activité comme suit :

Continuer le développement de nos participations via l'acquisition de nouvelles sociétés et la création de nouvelles filiales au Maroc et en Afrique.

8. DÉTAIL DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Ci-joint, la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration.

9. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95

Le directeur financier présente les opérations réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'année 2024 ces refacturations correspondent essentiellement aux frais d'introduction en groupe :

	CA TTC	CA HT
	2024	2024
SICDA (Client)	3 980 584,34	3 317 153,62
CAS (Clients)	10 761 831,11	8 968 192,59
PHELIA (Clients)	954 416,50	795 347,08
CMGP (Clients)	8 719 681,13	7 266 400,94
CMGP (Fournisseur)	14 400,00	12 000,00

Notre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

10. ÉVÈNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

Fait à Casablanca
Le 21/03/2025

Le président du Conseil d'Administration
Monsieur Youssef MOAMAH

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif		Exercice clos le 31/12/2024		
		Exercice		Exercice précédent
Actif	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs (A)	1 792 440,00	1 433 952,00	358 488,00	716 976,00
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 792 440,00	1 433 952,00	358 488,00	716 976,00
* Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)				
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)				
* Terrains				
* Constructions				
* Installations techniques, matériel et outillage				
* Matériel transport				
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements Divers				
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)	1 878 559 242,60		1 878 559 242,60	1 878 559 242,60
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières				
* Titres de participation	1 878 559 242,60		1 878 559 242,60	1 878 559 242,60
* Autres titres immobilisés				
Écarts de conversion - Actif (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
Total I (A + B + C + D + E)	1 880 351 682,60	1 433 952,00	1 878 917 730,60	1 879 276 218,60
Stocks (F)				
* Marchandises				
* Matières et fournitures, consommables				
* Produits en cours				
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	104 149 767,37		104 149 767,37	5 492 315,00
* Fournis. Débiteurs, avances et acomptes				
* Clients et comptes rattachés	24 416 513,08		24 416 513,08	
* Personnel				
* État	2 817 059,29		2 817 059,29	105 412,00
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	71 400 000,00		71 400 000,00	
* Comptes de régularisation-actif	5 516 195,00		5 516 195,00	5 386 903,00
Titres et valeurs de placement (H)	147 849,32		147 849,32	147 849,32
Écarts de conversion-actif (I)				
(Éléments circulants)				
Total ii (F + G + H + I)	104 297 616,69		104 297 616,69	5 640 164,32
Trésorerie-actif	291 101 710,79		291 101 710,79	248 777,14
* Chèques et valeurs à encaisser				
* Banques, T.G et C.C.P	291 101 710,79		291 101 710,79	248 777,14
* Caisse, régie d'avances et accreditifs				
Total III	291 101 710,79		291 101 710,79	248 777,14
Total general I + II + III	2 275 751 010,08	1 433 952,00	2 274 317 058,08	1 885 165 160,06

Bilan Passif		Exercice clos le 31/12/2024	
		Exercice	Exercice précédent
Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres			
* Capital social ou personnel (1)		1 700 090 000,00	1 550 090 000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé			
Dont versé.....			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		308 044 805,46	158 044 805,46
* Écarts de réévaluation			
* Réserve légale		6 219 047,56	4 858 311,82
* Autres réserves		95 453 779,79	69 599 800,80
* Report à nouveau (2)		17 058 122,86	17 058 122,86
* Résultat nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)		102 403 753,01	27 214 714,73
Total des capitaux propres (A)		2 229 269 508,68	1 826 865 755,67
Capitaux propres assimilés (B)			
* Subvention d'investissement			
* Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)		27 435 953,50	54 871 906,00
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financement		27 435 953,50	54 871 906,00
Provisions durables pour risques et charges (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
Écarts de conversion-passif (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I (A + B + C + D + E)		2 256 705 462,18	1 881 737 661,67
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		17 611 595,90	3 427 498,39
* Fournisseurs et comptes rattachés		11 407 267,82	526 800,00
* Clients créditeurs, avances et acomptes			
* Personnel			
* Organisme sociaux			
* État		4 278 463,85	
* Comptes d'associés		252 903,53	252 903,53
* Autres créanciers		1 291 851,11	1 891 851,11
* Comptes de régularisation passif		381 109,59	755 943,75
Autres isions pour risques et charges (G)			
Écarts de conversion-passif (éléments circulants) (H)			
Total II (F + G + H)		17 611 595,90	3 427 498,39
Trésorerie-passif			
* Crédits d'escompte			
* Crédits de trésorerie			
* Banques de régularisation			
Total III			
Total général I + II + III		2 274 317 058,08	1 885 165 160,06

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

Compte de produits et charges (hors taxes) Exercice Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

	Nature	Operations		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice precedent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
Exploitation	I Produits d'exploitation				
	* Ventes de marchandises (en l'état)				
	* Ventes de biens et services produits Chiffre d'affaires	20 347 094,23		20 347 094,23	
	* Variation de stocks de produits (1)				
	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	* Subventions d'exploitation				
	* Autres produits d'exploitation				
	* Reprises d'exploitation:				
	Transferts de charges				
	II Total I	20 347 094,23		20 347 094,23	
Exploitation	Charges d'exploitation				
	* Achats revendus (2) de marchandises				
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 414 466,63		3 414 466,63	
	* Autres charges externes	16 651 806,76		16 651 806,76	416 845,46
	* Impôts et taxes	5 172,00		5 172,00	
	* Charges de personnel				
	* Autres charges d'exploitation				0,50
	* Dotations d'exploitation	358 488,00		358 488,00	358 488,00
	Total II	20 429 933,39		20 429 933,39	775 333,96
	III Résultat d'exploitation (I - II)	-82 839,16		-82 839,16	-775 333,96
Financiers	IV Produits financiers				
	* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	105 435 650,00		105 435 650,00	32 200 000,00
	* Gains de change				
	* Interêts et autres produits financiers				
	* Reprises financier : transfert charges				
	Total IV	105 435 650,00		105 435 650,00	32 200 000,00
	V Charges financières				
	* Charges d'interêts	2 626 600,83		2 626 600,83	4 129 451,31
	* Pertes de change				
	* Autres charges financières				
* Dotations financières					
Total V	2 626 600,83		2 626 600,83	4 129 451,31	
VI Résultat financier (IV - V)	102 809 049,17		102 809 049,17	28 070 548,69	
VII Résultat courant (III + VI)	102 726 210,01		102 726 210,01	27 295 214,73	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

Compte de produits et charges (hors taxes) (suite) Exercice Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

	Nature	Operations		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice precedent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
Non courant	VII Résultat courant (reports)	102 726 210,01		102 726 210,01	27 295 214,73
	VIII Produits non courants				
	* Produits des cessions d'immobilisations				
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants				
	* Reprises non courantes ; transferts de charges				
	Total VIII				
	IX Charges non courantes				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	* Subventions accordées				
	* Autres charges non courantes	8 000,00		8 000,00	
	* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	Total IX	8 000,00		8 000,00	
	X Résultat non courant (VIII - IX)	-8 000,00		-8 000,00	
	XI Résultat avant impôts (VII + X)	102 718 210,01		102 718 210,01	27 295 214,73
XII Impôts sur les bénéfices			314 457,00	80 500,00	
XIII Résultat net (XI - XII)	102 718 210,01		102 403 753,01	27 214 714,73	
XIV Total des produits (I + IV + VIII)	125 782 744,23		125 782 744,23	32 200 000,00	
XV Total des charges (II + V + IX + XIII)	23 064 534,22		23 378 991,22	4 985 285,27	
XVI Résultat net (total des produits-total des charges)	102 718 210,01		102 403 753,01	27 214 714,73	

État des soldes de gestion (E.S.G) Exercice Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

I tableau de formation des résultats (T.F.R)

			Exercice	Exercice précédent
I	1	+	Ventes de marchandises (en l'état)	
	2	-	Achats revendus de marchandises	
		=	Marge brutes ventes en l'état	
II		+	Production de l'exercice (3 + 4 + 5)	20 347 094,23
	3		Ventes de biens et services produits	20 347 094,23
	4		Variation stocks produits	
III		-	Consommations de l'exercice (6 + 7)	20 066 273,39
	6		Achats consommés de matières et fournitures	3 414 466,63
	7		Autres charges externes	16 651 806,76
IV		=	Valeur ajoutée (I + II - III)	280 820,84
V	8	+	Subventions d'exploitation	
	9	-	Impôts et taxes	5 172,00
	10	-	Charges de personnel	
		=	Excédent brut d'exploitation (E.B.E) ou insuffisance brut d'exploitation (I.B.E)	275 648,84
	11	+	Autres produits d'exploitation	
	12	-	Autres charges d'exploitation	0,50
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	
	14	-	Dotations d'exploitation	358 488,00
VI		=	Résultat d'exploitation (+ ou -)	-82 839,16
VII		+/-	Résultat financier	102 809 049,17
VIII		=	Résultat courant	102 726 210,01
IX		+/-	Résultat non courant (+ ou -)	-8 000,00
	15	-	Impôts sur les résultats	314 457,00
X		=	Résultat net de l'exercice	102 403 753,01

II Capacité d'autofinancement (C.A.F) - autofinancement

1			Résultat net de l'exercice	
			Bénéfice +	102 403 753,01
			Perte -	27 214 714,73
2	+		Dotations d'exploitation (1)	358 488,00
3	+		Dotations financières (1)	
4	+		Dotations non courantes (1)	
5	-		Reprises d'exploitation (2)	
6	-		Reprises financières (2)	
7	-		Reprises non courantes (2) (3)	
8	-		Produits des cessions d'immobilisation	
9	+		Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées (retrait)	
I			Capacité d'autofinancement (C.A.F.)	102 762 241,01
	10		Distributions de bénéfices	27 573 202,73
II			Autofinancement	102 762 241,01

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Ycompris reprises sur subventions d'investissement

Tableau de financement de l'exercice Exercice Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

I synthèse des masses du bilan

Masses	Exercice		Variation (A -B)	
	N (A)	N-1 (B)	Emplois (C)	Ressources (D)
1 Financement permanent	2 256 705 462,18	1 881 737 661,67		374 967 800,51
2 Moins actif immobilisé	1 878 917 730,60	1 879 276 218,60		358 488,00
3 = Fonds de roulement fonctionnel (B) (1 - 2)	377 787 731,58	2 461 443,07		375 326 288,51
4 Actif crulant	104 297 616,69	5 640 164,32	98 657 452,37	
5 Moins passif circulant	17 611 595,90	3 427 498,39		14 184 097,51
6 = Besoin de financement global (B) (4 - 5)	86 686 020,79	2 212 665,93	84 473 354,86	
7 Trésorerie nette (actif-passif) = (A - B)	291 101 710,79	248 777,14	290 852 933,65	

II. Emplois et ressources

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. Ressources stables de l'exercice (flux)				
Autofinancement (A)		102 762 241,01		27 573 202,73
Capacité d'autofinancement		102 762 241,01		27 573 202,73
Distribution de bénéfice				
Cessions & réductions d'immobilisations (B)				
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles				
Cessions d'immobilisations financières				
Récupération sur créances immobilisées				
Augmentations des capitaux propres & assimilés (C)		300 000 000,00		
Augmentations de capital, apports		300 000 000,00		
Subventions d'investissements				
Augmentations des dettes de financements (D)				
(Nettes de primes de remboursement)				
Total I. Ressources stables (A + B + C + D)	-	402 762 241,01	-	27 573 202,73
II. Emplois stables de l'exercice (flux)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
Acquisitions d'immobilisations corporelles				
Acquisitions d'immobilisations financières				
Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)	27 435 952,50		27 435 952,50	
Emplois en non valeurs (H)				
Total II. Emplois stables (E + F + G + H)	27 435 952,50		27 435 952,50	
II. Variation du besoin de financement global (B.F.G)	84 473 354,86		87 039,29	
IV. Variation de la trésorerie	290 852 933,65		50 210,94	
Total général	402 762 241,01	402 762 241,01	27 573 202,73	27 573 202,73

Principales methodes d'évaluation spécifiques a l'entreprise Exercice clos le 31/12/2024

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I - Actif Immobilise	
A- Evaluation a l'entree	
1. Immobilisations en non valeurs	Méthode préconisée par le CGNC
2. Immobilisations incorporelles	Méthode préconisée par le CGNC
3. Immobilisations corporelles	Méthode préconisée par le CGNC
4. Immobilisations financières	(Les titres de participation sont évalués en fonction de l'utilité qu'ils représentent pour l'entreprise. Cette utilité doit prendre en compte les perspectives de rentabilité des titres, la conjoncture économique des capitaux propres réels de la société contrôlée, les effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci)
B-Correction de valeur	
1. Méthodes d'amortissements	Méthode préconisée par le CGNC
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Méthode préconisée par le CGNC
3. Méthode de détermination des écarts de conversion-Actif	Méthode préconisée par le CGNC
II - Actif Circulant (Hors trésorerie)	
A-Evaluation A L'entree	
1. Stocks	Méthode préconisée par le CGNC
2. Créances	Méthode préconisée par le CGNC
3. Titres et valeurs de placements	Méthode préconisée par le CGNC
B -Corrections De Valeur	
1. Méthodes d'évaluation des provision pour dépréciation	Méthode préconisée par le CGNC
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	Méthode préconisée par le CGNC
III - Financement Permanent	
1. Méthodes de réévaluation	Méthode préconisée par le CGNC
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Méthode préconisée par le CGNC
3. Dettes de financement permanent	Méthode préconisée par le CGNC
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Méthode préconisée par le CGNC
5. Méthodes d'évaluation des écarts de conversion-Passif	Méthode préconisée par le CGNC
IV - Passif Circulant (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Méthode préconisée par le CGNC
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Méthode préconisée par le CGNC
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	Méthode préconisée par le CGNC
V - Trésorerie	
1. Trésorerie - Actif	Méthode préconisée par le CGNC
2. Trésorerie - Passif	Méthode préconisée par le CGNC
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Méthode préconisée par le CGNC

Etat des derogations Exercice clos le 31/12/2024

Indication Des Derogations	Justification Des Derogations	Influence des derogations sur le patrimoine la situation financiere et les resultats
I- Derogations Aux Principes Comptables Fondamentaux		
II- Derogations Aux Methodes D'évaluation		
	NEANT	
III- Derogations Aux Regles D'établissement Et De Presentation Des Etats De Synthese		

Etat des changements de methodes Exercice clos le 31/12/2024

Nature Des changement	Justification Des changement	Influence des derogations sur le patrimoine la situation financiere et les resultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
-		
-		
-	NEANT	
-		
-		
II. Changements affectant les règles de présentation		
-		
-		
-		
-		
-		

Detail des non valeurs Exercice Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte principale	Intitule	Montant
21280000	CHARGES A REPARTIR	1 792 440,00
	TOTAL	1 792 440,00

Tableau des immobilisations autres que financières Exercice du 01/01/2019 au 31/012/2019

Nature	Montant brut Debut exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut Fin exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
Immobilisation en non-valeurs	1 792 440,00	-	-	-	-	-	-	1 792 440,00
*Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 792 440,00							1 792 440,00
*Primes de remboursement obligations								
* Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Terrains								-
* Constructions								-
* Installat. techniques, matériel et outillage								-
* Matériel de transport								-
* Mobilier, matériel bureau et aménagements								-
* Autres immobilisations corporelles								-
* Immobilisations corporelles en cours								-

Tableau des amortissements Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-3
Immobilisation en non-valeurs			-	
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 075 464,00	358 488,00		1 433 952,00
* Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Terrains				
* Constructions				-
* Installations techniques; matériel et outillage				-
* Matériel de transport				-
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements				-
* Autres immobilisations corporelles				-
* Immobilisations corporelles en cours				-

Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations							Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values	
TOTAL		-	-	-	-	-	-	-

Tableau des titres de participation										Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9		
						Date de cloture 6	Situation nette 7	résultat net 8			
Compagnie Marocaine de Goutte à goutte	Distribution de m	250 000 000,00	100%	1 788 236 118,10	1 788 236 118,10	12/31/2024	1 282 671 778,86	130 252 539,57	98 060 000,00		
Comptoire Agricole du Souss	Distribution de fe	9 170 100,00	10%	90 323 124,50	90 323 124,50	12/31/2024	822 433 829,27	81 393 507,41	7 375 650,00		
TOTAL				1 878 559 242,60	1 878 559 242,60		2 105 105 608,13	211 646 046,98	105 435 650,00		

Tableau des provisions Exercice								du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Nature	Montant début Exercice	Dotations			Reprises			Montant fin Exercice	
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes		
1. isions pour dépréciation de l'actif immobilisé									
2. isions réglementées									
3. isions durables pour risques et charges									
SOUS TOTAL (A)	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. isions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)									
5. Autres isions pour risques et charge									
6. isions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL (A+B)	-	-	-	-	-	-	-	-	

Tableau des creances									Exercice clos le 31/12/2024	
Creances	Total	Analyse par echeance			Autres analyses					
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non Recouvrés	Montant en Devises	Montant sur Etat et organisme Public	Montant sur Entreprises Liées	Montant Représentés Par effets		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	-	-	-	-	-	-	-	-		
.Prêts immobilisés										
.Autres créances financières										
DE L'ACTIF CIRCULANT	104 149 767,37	-	98 633 572,37	5 516 195,00	-	2 817 059,29	101 332 708,08	-		
.Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	-	-								
.Clients et comptes rattachés	24 416 513,08		24 416 513,08				24 416 513,08			
.Personnel	-	-								
.Etat	2 817 059,29		2 817 059,29			2 817 059,29				
.Comptes D'associés										
.Autres débiteurs	71 400 000,00		71 400 000,00				71 400 000,00			
.Compte de régularisation actif	5 516 195,00			5 516 195,00			5 516 195,00			

Detail des postes du C.P.C.		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Poste		Exercice	Exercice precedent
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total	-	-
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achat de matières premières		
	* Variation des stocks de matières premières (+)		
	* Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages		
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures		
	* Achats de travaux, études et prestations de services	3 414 466,63	
	* Achat de mat & fourniture exerc antérieurs		
	Total	3 414 466,63	-
613/614	* Autres charges externes		
	* Locations et charges locatives	16 800,00	2 400,00
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations		
	* Primes d'assurances		
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	16 625 857,74	412 800,00
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....		
	* Transports		
	* Déplacements, missions et réceptions		
	* Reste du poste des autres charges externes	9 149,02	1 645,46
	Total	16 651 806,76	416 845,46
617	* Charges de personnel		
	* Rémunération du personnel		
	* Charges sociales		
	* Reste du poste des charges de personnel		
	Total	-	-
618	Autres charges d'exploitation		
	* Jetons de présence		0,50
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	-	0,50
638	CHARGES FINANCIERS		
	* Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	Total	-	-
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges non courantes		
	* Pénalités sur marchés et débits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales	8 000,00	
	* Créances devenues irrécouvrables		
	* reste du poste des autres charges non courantes		
	Total	8 000,00	-

Detail des postes du C.P.C.		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024	
Poste		Exercice	Exercice precedent
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc		
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	-	
712	Ventes de biens et services produits		
	* Ventes de marchandise au Maroc		
	* Ventes de marchandise à l'étranger		
	* Ventes des services au Maroc	20 347 094,23	
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits..		
	* Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	20 347 094,23	
713	Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits (+/-)		
	* Variation des stocks des services produits (+/-)		
	* Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total		
718	Autres produits d'exploitation		
	* Jetons de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)		
	Total	-	
719	Reprises d'exploitation transferts de charges		
	* Reprises		
	* Transferts de charges		
	Total	-	
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	* Intérêts et produits assimilés		
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total	-	

Passage du resultat net comptable au resultat net fiscal	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		
	Intitules	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
*Bénéfice net		102 403 753,01	
*Perte nette			
II. REINTEGRATIONS FISCALES			
1. Courantes		-	
2. Non courantes		322 457,00	
- IS		314 457,00	
- PENALITE		8 000,00	
II. DEDUCTIONS FISCALES			
1. Courantes			105 435 650,00
- DIVIDENDES			105 435 650,00
2. Non courantes			-
Total		102 726 210,01	105 435 650,00
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			Montants
Bénéfice brut si T1> T2 (A)			
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)			2 709 439,99
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
*Exercice n-4			
*Exercice n-3			
*Exercice n-2			
*Exercice n-1			
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A-C)			
ou déficit net fiscal (B)			
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			Montants
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			31 827 598,40
*Exercice n-4		13 255 130,40	
*Exercice n-3		6 978 133,90	
*Exercice n-2		6 689 548,83	
*Exercice n-1		4 904 785,27	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Determination du resultat courant apres impots		Exercice clos le 31/12/2024	
Determination du resultat		Montant	
Résultat courant d'après CPC	+	102 726 210,01	
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	+		
Déductions fiscales sur opérations courantes	-	105 435 650,00	
Résultat courant théoriquement imposable	=	-2 709 439,99	
Impôt théorique sur résultat courant	-	314 457,00	
Résultat courant après impôt	=	102 411 753,01	

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR LES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Detail de la taxe sur la valeur ajoutee					Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024				
Nature	Solde au début De l'exercice 1	Opérations Comptables De l'exercice 2	Declarations T.V.A De l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)					
A. T.V.A. Facturée		4 069 418,85		4 069 418,85					
B. T.V.A. Récupérable		2 817 059,29	1 524 192,00	1 292 867,29					
* sur charges		2 817 059,29	1 524 192,00	1 292 867,29					
* sur immobilisations				-					
C. T.V.A. due ou crédit de			1 524 192,00	-1 524 192,00					
T.V.A = (A - B)		-	1 252 359,56	-1 524 192,00					2 776 551,56

Etat des passifs éventuels Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conformément à la législation en vigueur, les exercices 2021 à 2024 ne sont pas encore prescrits. Des passifs peuvent découler d'un contrôle éventuel de l'administration fiscale au titre desdits exercices, et ce pour l'Impôt sur le Revenu (IR), la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) l'Impôt sur les Sociétés (IS) et les autres Impôts et taxes indirects.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

Etat de repartition du capital social		Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Nom, prénom ou raison sociale Des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque Action ou part sociale 5	Montant du capital		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
ADP II HOLDING LUXEMBOURGG	6 rue Eugène Ruppert, Luxembourg, grand Duché de Luxembourg	783 837	4 860 349	100,00	486 034 900,00	454 187 900,00	454 187 900,00
AFRICA AGRICULTURE	75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen	267 562	1 659 074	100,00	165 907 400,00	155 037 200,00	155 037 200,00
YOUSSEF MOAHMAH	15 lot Jardins Majbar Californie CASABLANCA	188 173	973 820	100,00	97 382 000,00	85 382 000,00	85 382 000,00
JACQUES ALLEON	LOT 459 ILLIGH AGADIR	65 084	248 229	100,00	24 822 900,00	17 000 900,00	17 000 900,00
MPEF IV LLC	5th Floor, Barkly Wharf, Waterfront le Caudan, Port Louis République de Maurice	15 784	97 871	100,00	9 787 100,00	9 145 900,00	9 145 900,00
FIPAR HOLDING	MAHAJ RYAD CENTER, IMMEUBLE BUSINNESS 7, 3E ETAGE, HAY RIAD RABAT	229 642	1 423 939	100,00	142 393 900,00	133 064 200,00	133 064 200,00
Flottant en bourse			7 737 614	100,00	773 761 400,00	846 271 900,00	846 271 900,00
GHALI FILALI	225A LAUDERDALE Road W91LZ	1	1	100,00	100,00		
SOFIANE LAHMAR	Bradbourne street london SW6 3TF	1					
JADE DEL LERO MOREAU	268 Brompton Park crescent Londres	1	1	100,00	100,00		
MARC STONEHAM	Royaume Uni Britannique	1					
MEHDI MAHTAT	Résidence La perla étage 6n Quartier Racine CASBLANCA	1					
KHALIL LAKHOUA	5 Rue C2R2S 2016 Carthage Tunisie	1					
DRISS BENNANI HASSAN	RES EL HOUDA VILLA 3 BD ABDELHADI BOUTALEB HAY HASSANI CASA	1	1	100,00	100,00		
PIERRE FERRAND	Avenue des Croix du Feu, 39,1410, WATERLOO, Belgique	1					
ELIZABETH WYMAN			1	100,00	100,00		
		1 550 090	17 000 900		1 700 090 000,00	1 700 090 000,00	1 700 090 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissance.

Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Montant		Montant
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
(Décision du 27/06/2024.....)		. Réserve légale	1 360 735,74
. Report à nouveau		. Autres réserves	25 853 978,99
. Résultats nets en instance d'affectation		. Tantièmes	
. Résultat net de l'exercice	27 214 714,73	. Dividendes	
. Prélèvements sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau	
TOTAL A	27 214 714,73	TOTAL B	27 214 714,73

Resultas et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices Exercice clos le 31/12/2024

Nature des indications	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
SITUATION DE L'ENTREPRISE	1 798 575 576,94	1 826 148 779,67	2 228 911 020,68
.Capitaux propres + Capitaux propres assimilés	1 799 651 040,94	1 826 865 755,67	2 229 269 508,68
.Immobilisations en non valeurs	1 075 464,00	716 976,00	358 488,00
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
.Chiffre d'affaires hors taxes			20 347 094,23
.Résultat avant impôts	23 581 587,67	27 295 214,73	102 718 210,01
.Impôts sur les résultats	185 910,00	80 500,00	314 457,00
.Bénéfices distribués			
.Résultats non distribués			
(mis en réserves ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE			
(pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
Résultat net par action ou part sociale	15,09	17,56	6,02
Bénéfices distribués par action ou part sociale	-	-	-
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exce			

Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice Exercice clos le 31/12/2024

Nature	Entrée Contre valeur en DH	Sortie Contre valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		3 370 466,63
TOTAL DES ENTREES	-	
TOTAL DES SORTIES		3 370 466,63
BALANCE DEVICES	3 370 466,63	
TOTAL	3 370 466,63	3 370 466,63

Datation et événements postérieurs Exercice clos le 31/12/2024

Date de clôture (1)	12/31/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	3/21/2025

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
 (2) justification en cas de dépassement du détail réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II.EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indication des événements	
	.Favorables	
	.Défavorables	NEANT



BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
23, rue Brahim Lemtouni
Quartier Oasis
20410 – Casablanca, Maroc



KPMG AUDIT SAS
Avenue Attine, Mahaj Ryad Center,
5^{ème} étage, Bâtiment 7 et 8, Hay Riad
10110 Rabat - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires
Société CMGP GROUP S.A.
46, Boulevard Zerktouni, 2^{ème} étage, appartement n° 6
Casablanca 20000, Maroc

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CMGP GROUP S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.229.269.509 MAD dont un bénéfice net de 102.403.753 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CMGP GROUP S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 1.878.559.243 MAD.

Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués, conformément à la méthode préconisée par le CGNC, à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.



L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d'utilité qui en résultent ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca et à Rabat, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit Tax & Advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé

KPMG Audit S.A.S.



Redouane M. RHALIB
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (EN MAD)
 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN MAD)
 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (EN MAD)
 NOTE 1 : PRÉSENTATION DU GROUPE ET BASE DE PRÉPARATION
 NOTE 2 : ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE
 NOTE 3 : NORMES, POLITIQUES ET MÉTHODES COMPTABLES
 NOTE 4 : PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION
 NOTE 5 : REVENUS DES AFFAIRES COURANTES
 NOTE 6 : AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ COURANTE
 NOTE 7 : COÛT DES BIENS VENDUS ET ACHATS CONSOMMÉS
 NOTE 8 : CHARGES EXTERNES
 NOTE 9 : SALAIRES ET FRAIS DE PERSONNEL
 NOTE 12 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES
 NOTE 13 : DOTATIONS DE DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION
 NOTE 14 : RÉSULTAT FINANCIER
 NOTE 15 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
 NOTE 16 : QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE
 NOTE 17 : BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA)
 NOTE 18 : GOODWILL
 NOTE 19 : DROITS D'UTILISATIONS
 NOTE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 NOTE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 NOTE 22 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCES
 NOTE 23 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS
 NOTE 24 : IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF
 NOTE 25 : CRÉANCES D'EXPLOITATION NON COURANTES
 NOTE 26 : STOCKS ET TRAVAUX EN COURS
 NOTE 27 : CLIENTS
 NOTE 28 : AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATIONS
 NOTE 29 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS
 NOTE 30 : COMPTES DE RÉGULARISATION
 NOTE 31 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE
 NOTE 32 : ACTIFS NON COURANTS DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉS
 NOTE 33 : CAPITAUX PROPRES
 NOTE 34 : ENDETTEMENT FINANCIER
 NOTE 36 : FOURNISSEURS
 NOTE 37 : COMPTES DE RÉGULARISATION ET SUBVENTIONS
 NOTE 38 : ENGAGEMENTS HORS BILAN
 NOTE 39 : PARTIES LIÉES
 NOTE 41 : RISQUES FINANCIERS
 NOTE 41.1. RISQUE DE CRÉDIT
 NOTE 41.2. RISQUE DE LIQUIDITÉ
 NOTE 41.3. RISQUE DE CHANGE
 NOTE 41.4. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT
 NOTE 42 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
 NOTE 43 : ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

COMPTES CONSOLIDÉS

État du résultat consolidé		(en MAD)	
	Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	N.5	2 327 559 142	2 074 209 407
Autres produits de l'activité courante	N.6	1 204 535	-24 498 583
Produits ordinaires	N.7	2 328 763 677	2 049 710 824
Coût des biens vendus et achats consommés	N.8	-1 660 480 300	-1 459 298 623
Charges externes	N.9	-107 999 205	-104 347 015
Charges de personnel		-179 093 483	-161 306 490
Impôts et taxes		-5 482 034	-4 331 094
Autres charges et produits	N.10	-1 102 550	-1 086 791
EBITDA	N.1	374 606 106	319 340 811
Dotations d'exploitation	N.11.1	-70 162 357	-71 429 180
Reprises d'exploitation	N.11.2	11 371 720	9 442 175
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	N.11	-58 790 637	-61 987 005
Résultat opérationnel courant	N.1	315 815 469	257 353 806
Autres produits non courants	N.12	5 538 964	14 821 605
Autres charges non courantes	N.12	-15 990 845	-38 539 740
Résultat opérationnel	N.1	305 363 588	233 635 671
Coût de l'endettement financier brut	N.14	-31 004 300	-31 617 172
Coût de l'endettement financier net	N.14	-31 004 300	-31 617 172
Autres produits financiers	N.14	8 062 715	12 492 216
Autres charges financières	N.14	-9 770 954	-9 691 192
Résultat financier	N.14	-32 712 548	-28 816 148
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	N.16	3 363 128	
Résultat consolidé avant impôt		276 014 168	204 819 523
Impôts sur les bénéfices	N.15	-89 294 023	-82 359 971
Impôt différé	N.15	-4 187 735	105 060
Résultat net des entreprises intégrées		182 532 410	122 564 612
Résultat net de l'ensemble consolidé		182 532 410	122 564 612
Résultat part groupe		182 532 410	122 564 612
Résultat part minoritaires			
Résultat par action (En dirhams)	N.17	10,74	79,07
Résultat dilué par action (En dirhams)	N.17	10,74	79,07
Résultat net de l'ensemble consolidé		182 532 410	122 564 612
Revalorisation des instruments financiers			
Impôts différés sur Revalorisation des instruments financiers			
Ecarts de conversion		-802 567	157 807
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres recyclables en résultat			
Variation des écarts actuariels des engagements personnel			
Impôts différés sur les écarts actuariels des engagements personnel			
Autres produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global recyclables en résultat			
Autres éléments du résultat global			
Résultat global			
Dont part groupe		181 729 843	122 722 419
Dont part minoritaires			

Bilan Actif		(en MAD)	
	Note	31/12/2024	31/12/2023
Actif non courant			
Goodwill	N.18	858 872 303	858 872 303
Droits d'utilisations	N.19	80 304 175	92 238 357
Immobilisations incorporelles	N.20	15 080 711	15 952 617
Immobilisations corporelles	N.21	450 627 416	343 485 130
Titres mis en équivalence	N.22	33 363 128	
Autres actifs financiers non courants	N.23	27 721 580	77 908 272
Actif d'impôt différé	N.24.1	5 800 902	6 240 279
Total actif non courant	N.8	1 471 770 215	1 394 696 958
Actif courant	N.9		
Stocks	N.26	453 364 758	391 195 405
Comptes clients	N.27	1 312 573 757	1 380 956 306
Autres créances d'exploitation	N.28	155 046 290	175 725 521
Actifs financiers courants	N.29	3 964 084	33 439 799
Comptes de régularisation	N.30	6 715 572	6 298 689
Trésorerie et équivalent de trésorerie	N.31	399 663 415	90 424 449
Total actif courant		2 331 327 876	2 078 040 169
Actifs non courants destinés à être cédés	N.32	8 946 625	8 946 625
Total Actif		3 812 044 716	3 481 683 752

Bilan Passif		(en MAD)	
		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social		1 700 090 000	1 550 090 000
Primes liées au capital		289 037 087	158 044 805
Écart de réévaluation			
Réserves consolidés		462 737 360	349 501 241
Résultats net consolidés de l'exercice		182 532 410	122 564 612
Total capitaux propres part groupe		2 634 396 857	2 180 200 658
Réserves consolidés			
Résultats net consolidés de l'exercice			
Réserves de conversion			
Total Intérêt minoritaire			
Total capitaux propres	N.33	2 634 396 857	2 180 200 658
Autres provisions non courantes		759 962	649 657
Dettes financières non courantes	N.34	296 006 574	378 695 401
Autres passifs non courants	N.35	91 942	3 743 351
Passif d'impôt différé	N.24.2	66 696 495	63 291 491
Total passif non-courant		363 554 973	446 379 900
Passif courant			
Dettes fournisseurs	N.36	349 184 366	339 679 865
Dettes financières courantes	N.34.2	128 099 392	73 106 990
Autres passifs d'exploitations courants	N.35.2	195 254 792	188 369 275
Provisions courantes	N.34.2		
Comptes de régularisation & Subventions	N.37	11 786 254	14 103 764
Concours bancaires	N.31	129 768 082	239 843 300
Total passif courant		814 092 886	855 103 194
Total Passif		3 812 044 716	3 481 683 752

Tableau des variations des capitaux propres consolidés							(en MAD)
Variation des capitaux propres	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat consolidé	Total CAP Groupe	TOTAL
Capitaux propres 31/12/2022	1 550 090 000	158 044 805	206 393 945	-156 803	142 167 544	2 056 539 491	2 056 539 491
Affectation du résultat 2022			142 167 544		-142 167 544		
Résultat net global					122 564 612	122 564 612	122 564 612
Autres variations			938 748	157 807		1 096 555	1 096 555
Ecart de conversion							
Capitaux propres 31/12/2023	1 550 090 000	158 044 805	349 500 237	1 004	122 564 612	2 180 200 658	2 180 200 658

Variation des capitaux propres	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Autres éléments du résultat global	Résultat Global consolidé	Total CAP Groupe	TOTAL
Capitaux propres 31/12/2023	1 550 090 000	158 044 805	349 500 237	1 004	122 564 612	2 180 200 658	2 180 200 658
Affectation du résultat 2023			122 564 612		-122 564 612		0
Résultat net					182 532 410	182 532 410	182 532 410
Ecart de conversion				-802 567		-802 567	-802 567
Résultat Net Global consolidé				-802 567	182 532 410	181 729 843	181 729 843
Augmentation/Diminution de capital	150 000 000	130 992 282				280 992 282	280 992 282
Entrée de périmètre			-3 420 885			-3 420 885	-3 420 885
Autres variations			-5 105 041			-5 105 041	-5 105 041
Capitaux propres 31/12/2024	1 700 090 000	289 037 087	463 538 923	-801 563	182 532 410	2 634 396 857	2 634 396 857

Tableau des flux de trésorerie		(en MAD)	
	Note	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net global		182 532 410	122 564 612
Résultat des stés mises en équivalence	N.16	-3 363 128	
· Amortissements, dépréciations et provisions	N.11	61 405 827	64 185 456
· Plus-values des cession	N.12	-1 739 157	-823 325
· ID		2 807 553	-105 060
Impact régularisation de charges et produit			-2 207 651
Effet de conversion C.P.C		110 114	22 205
Quote-part subvention virée au résultat		-2 444 064	
Marge brute d'autofinancement		239 309 555	183 636 237
· Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Stocks		-62 150 334	54 440 911
Créances d'exploitation		68 382 549	-55 140 046
Dettes d'exploitation		5 482 805	-24 518 588
Autres créances liées à l'activité		52 470 194	1 251 834
Autres dettes liées à l'activité		6 885 517	10 325 557
Incidence de variation des cours de change			
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)		310 380 286	169 995 905
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles		-65 973 328	-61 493 406
Titres de participation nouvellement acquise		-30 000 000	
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 826 712	12 687 618
Variation des créances et dettes rattachées à des participations		-12 666 256	150 000
Incidence de variation du périmètre de consolidation ¹		-15 484 950	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		-122 297 822	-48 655 788
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés			
Augmentation / Diminution de capital		280 992 282	
Emission d'emprunts		38 380 254	5 887 985
Remboursement des comptes courants			
Remboursement d'emprunts		-89 322 881	-64 083 141
Subventions d'investissements reçues		1 182 065	3 246 410
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		231 231 720	-54 948 746
Variation de trésorerie (A+B+C)		419 314 184	66 391 371
Trésorerie d'ouverture (D)		-149 418 851	-215 810 222
Trésorerie de clôture (A+B+C+D)	N.31	269 895 333	-149 418 851
Incidence des variations de cours des devises			

¹ Liée à la trésorerie des entrées périmètre

NOTE 1 : PRÉSENTATION DU GROUPE ET BASE DE PRÉPARATION

La Holding CMGP Group SA (ex ADP II Holding 10 Morocco SARL AU) est une société de droit marocain inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le N° 411083, au capital de 1 700 090 000MAD reparti en 17 000 900 actions de 100 MAD chacune.

Les principaux actionnaires de la société sont :

- ▶ La société ADP II HOLDING LUXEMBOURG de droit luxembourgeois disposant de 4 860 349 actions représentant 29% du capital social ;
- ▶ La société AFRICA AGRICULTURE de droit luxembourgeois disposant de 1 659 074 actions représentant 10% du capital social ;
- ▶ Le fonds d'investissement FIPAR HOLDING, une société de droit marocain, filiale de la Caisse de dépôt et de Gestion disposant de 1 423 939 actions représentant 8% du capital social ;
- ▶ M. Youssef MOAMAH de nationalité marocaine disposant de 973 820 actions représentant 6 % du capital social ;
- ▶ M. Jacques ALLEON de nationalité française disposant de 248 229 actions représentant 1 % du capital social ;
- ▶ La société MPEF IV LLC de droit de la République de Maurice disposant de 97 871 actions représentant 1 % du capital social.
- ▶ 7 737 614 actions Flottantes sur la bourse des valeurs de Casablanca, représentant 46 % du capital social.

La Holding CMGP Group détient deux sous-groupes de sociétés notamment :

- ▶ Le sous-groupe dénommé « La Compagnie Marocaine de Goutte à Goutte et de Pompage » (CMGP) ; grâce à sa détention de la totalité des 250 000 actions de la société CMGP SA au capital social de 250 000 0000 MAD et disposant de neuf (09) filiales/sous filiales, dont 2 (deux) filiales hors périmètre de consolidation ;
- ▶ Le sous-groupe dénommé « Comptoir Agricole du Souss » (CAS), grâce à sa détention directement de 9 170 actions et indirectement de 82 531 actions, de la société CAS SA au capital de 9 170 100 MAD de valeur nominale 100 MAD. Soit des taux de participation respectifs de 10% et 90%. La société CAS SA dispose de trois (03) filiales/sous filiales. Le sous-groupe dénommé « Comptoir Agricole du Souss » (CAS) dispose également d'une participation à hauteur de 30 % dans la société AGROSEM.

Le groupe CMGP

CMGP est une société anonyme de droit marocain spécialisée dans le montage, l'importation, l'exportation et la commercialisation de matériel agricole et d'irrigation. Elle a été constituée en 1995 et son siège social se trouve dans le parc industriel Sapino 102-105 Nouacer à Casablanca. Grâce à son étroite collaboration avec les plus importants fabricants mondiaux, la société couvre les activités de distribution de matériel d'irrigation, d'installations de projets d'irrigation et de stations de pompage, et développe également un large réseau de distribution avec l'aide de ses agences et de plus de 600 concessionnaires autorisés qui couvre de manière optimale toutes les régions du Maroc.

CMGP détient principalement les filiales suivantes : CAS, SICDA, PHILEA, CMGP SENEGAL, CMGP MARASSET, CMGP AFRICA. CMGP LARASSET et ERRASSET.

Fondée en 1993, SICDA est une société marocaine spécialisée dans la production et la vente de tubes et tuyaux. SICDA est née de la volonté d'accompagner le développement de plusieurs secteurs, notamment : L'agriculture, l'adduction en eau potable, l'assainissement et le bâtiment. Depuis plus de deux décennies, elle apporte des solutions innovantes aux différents besoins spécifiques de chacun de ces secteurs. La société SICDA a une filiale : SICDA Infra. C'est une société marocaine, fondée en 2019 pour assurer la fabrication de produits exclusivement en PEHD, SICDA infra a été absorbée par Sicda en 2024.

La société PHILEA a été créée en 1994. Est spécialisée dans la distribution d'intrants agricoles comprenant des produits phytosanitaires et de nutrition des cultures. Depuis avril 2018, l'entreprise fait partie du groupe CMGP. Aujourd'hui, l'entreprise représente plusieurs partenaires de renommée internationale. L'entreprise dispose d'une large gamme de fongicides, d'insecticides, d'herbicides et d'engrais qui aident les agriculteurs à améliorer le rendement et la qualité des cultures de manière durable.

SICDA Infra est une société marocaine au capital de 15 000 000 MAD, qui a été créée courant 2019 afin de porter le projet de PEHD double paroi. Ce projet a été sélectionné par le programme « Imtiyaz » et a bénéficié d'une subvention de l'état pour offrir une gamme complète de produits aux clients de l'infrastructure. Il a été lancé en 2019 et installé à SICDA III, un site exclusivement équipé pour produire du PEHD (Sicda Infra). SICDA infra a été absorbée par Sicda en 2024.

CMGP SENEGAL a été créée en 2016 avec un capital de 3 025 221 DH pour accompagner le développement de CMGP en Afrique. Cette implantation au Sénégal marque une étape majeure dans la stratégie de développement du groupe en Afrique. Avec une équipe locale dédiée et 4000 M2 d'infrastructures commerciales et logistiques, CMGP SENEGAL propose aux agriculteurs sénégalais un accompagnement de référence dans les projets d'irrigation et d'énergie solaire.

La société IVOIRE IRRIGATION est une société de droit ivoirien créé en 2013 par DELTA IRRIGATION. Elle devient une filiale à part entière de CMGP SENEGAL en 2023, après la fusion absorption de DELTA IRRIGATION par CMGP SENEGAL.

CMGP AFRICA est une société de droit marocain créée en 2022 par CMGP SA. Elle a fait son entrée dans le périmètre de consolidation courant l'exercice 2023. Ce véhicule détient CMGP-CAS Mauritanie et CMGP CAS Ghana, cette dernière a été intégrée dans le périmètre de consolidation en 2024.

CMGP MARASSET est une société marocaine au capital de 10 000 000 DH créée en 2019 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence à Marrakech. Cette société a fait l'objet de son entrée dans le périmètre de consolidation en 2024.

CMGP LARASSET est une société marocaine au capital de 100 000 DH créée en 2024 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence à LARACHE. Cette société n'a pas été consolidée car cet investissement est non matériel.

CMGP ERRASSET est une société marocaine au capital de 10 000 DH créée en 2021 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence à Er-Rachidia. Cette société n'a pas été consolidée car cet investissement est non matériel.

Le groupe CAS

CAS est une société anonyme de droit marocain au capital social de 9 170 100 MAD inscrite au registre de commerce d'Inzane sous le numéro 1191 dont le siège social est situé à zone industrielle, Route De Biougra - Ait Melloul. Créée en 1967, CAS est un acteur leader de la distribution d'agrofouritures au Maroc. Offrant une gamme complète de (produits phytosanitaires, engrais, semences, filets et films plastiques) et se positionne comme un précurseur du « One-stop-shop » de référence pour l'agriculture marocain.

CAS dispose de deux filiales : PROCESS et AGRIVAL

- ▶ La société « Produits Chimiques et Engrais du Souss » (PROCESS) créée en 1974, est une Société à Responsabilité Limité d'Associé Unique inscrite au registre du commerce d'Agadir sous le N°233, au capital de 22 000 000 MAD reparti en 20 000 parts sociales détenu en totalité par CAS. PROCESS est une société industrielle située au quartier industriel Anza-Agadir et spécialisée dans la production d'engrais et de compost. La quasi-totalité de la production de PROCESS est vendu à sa société mère CAS.
- ▶ La société de « Valorisation et de Développement Agricole » (AGRIVAL) est une société à responsabilité limitée d'associé unique créée en 1995, inscrite au registre du commerce de Casablanca sous le N°91629 et ayant un capital social de 1 020 000 MAD reparti en 10 200 parts sociales détenues en totalité par CAS. AGRIVAL est située au 49/53-rue Capitaine Thariat Casablanca et est spécialisée dans la distribution de produits phytosanitaires et de semences.

CAS dispose également d'une participation dans la société AGROSEM à hauteur de 30%.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois, présentés ci-dessus, comprennent la société et ses filiales (ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les comptes consolidés au 31 décembre 2024, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtées par le conseil d'administration le 21 mars 2025. Les états financiers consolidés seront approuvés par l'Assemblée Générale le 25 Juin 2025.

Référentiel IFRS

Les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2024, sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board), et adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers consolidés pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à l'exception des nouvelles normes applicables.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2024 :

Les normes, amendements de normes et interprétations publiées par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2024 sont listés ci-dessous :

- ▶ Amendements à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement de fournisseurs : ces amendements introduisent l'obligation de divulguer des informations qualitatives et quantitatives sur ces accords, permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et le risque de liquidité de l'entité ;
- ▶ Amendements à IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants: ces amendements clarifient que, pour qu'une dette soit considérée comme non courante, l'entreprise doit avoir le droit de différer son paiement d'au moins douze mois après la date de clôture ;
- ▶ Amendements à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail: ces amendements précisent la méthode d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail, notamment en ce qui concerne les opérations avec des loyers variables.

Les normes et leurs amendements applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2024 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe portant sur la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Normes et interprétations publiées mais non encore applicables au 31 décembre 2024 Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

- ▶ IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- ▶ Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité » - Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;
- ▶ Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 - Classification et évaluation des instruments financiers.

Le Groupe est en cours d'analyse afin d'identifier les impacts éventuels de ces nouveaux textes sur les comptes consolidés du Groupe.

Les résultats et les situations financières des entités du groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation du groupe sont converties en dirhams (MAD) selon les principes suivants :

- ▶ Les postes du bilan autres que les capitaux propres sont convertis au cours de change à la date de clôture de la période ;
- ▶ Les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de change de la période : ce taux moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative
- ▶ Les différences de changes sont comptabilisées en écarts de conversions de changes dans l'état du résultat global, au sein des autres éléments du résultat global.

L'EBITDA

(Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) est utilisé par le Groupe CMGP comme indicateur clé de performance, tant dans les analyses internes (business plans, reporting de gestion, suivi budgétaire et comités de directions) que dans les communications externes (présentations aux analystes financiers, investisseurs, partenaires).

Il constitue une mesure pertinente de la performance opérationnelle du Groupe, car il permet d'apprécier le résultat dégagé par les activités opérationnelles liées à l'exploitation courante, avant prise en compte des dotations nettes d'amortissements et des dépréciations, des éléments non opérationnels, du résultat financier

lié à la politique de financement et de placement et de l'impôt sur les sociétés.

L'EBITDA permet ainsi de comparer les performances entre entités, indépendamment de leurs structures d'investissement ou de financement.

Résultat opérationnel

Cet indicateur clé de performance, utilisée par le groupe CMGP, est déterminé sur la base de l'EBITDA après déduction des dotations nettes aux amortissements et aux provisions et des produits et charges non courantes.

NOTE 2 : ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

L'année 2024 a été marquée essentiellement par :

- ▶ Introduction en bourse de CMGP Group marquant une étape stratégique dans son développement et son ouverture aux investisseurs.
- ▶ Fusion SICDA et SICDA infra avec effet rétroactif au 01/01/2024
- ▶ Prise de participation finalisée dans la société Agrosem et démarrage du plan d'intégration
- ▶ Lancement de l'activité "machinisme agricole" pour renforcer et diversifier davantage le segment « Agroéquipements
- ▶ Démarrage effectif des activités de l'agence d'Errachidia
- ▶ Démarrage opérationnel des activités du Ghana et de la Mauritanie
- ▶ Diversification de l'activité à travers l'introduction du segment phytos
- ▶ Signature d'un contrat cadre de distribution avec Huawei Technologies pour la distribution d'équipements innovants incluant les onduleurs, les systèmes de stockage et le monitoring avancé
- ▶ Lancement d'un projet de comptabilité analytique pour l'ensemble des BU
- ▶ Mise en place du CRM Group pour une meilleure gestion des comptes clients

NOTE 3 : NORMES, POLITIQUES ET MÉTHODES COMPTABLES**(a) Jugements et estimations**

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de l'état du résultat consolidé ou les autres éléments du résultat global de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps, d'interprétations de réglementations locales le cas échéant. Les principales estimations sont :

- ▶ Dépréciation des stocks et des créances clients : estimation du risque d'utilité des stocks et du risque d'irrécouvrabilité pour les créances clients.
- ▶ Goodwill : pour le test de dépréciation des goodwill afférents aux deux UGT définies par le groupe, les hypothèses retenues pour déterminer les flux de trésorerie et les taux d'actualisation sont mis à jour annuellement. (Cf. Note18.1).

(b) Normes comptables**a.1 Intégration globale**

Les sociétés dans lesquelles CMGP GROUP exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle d'une entité repose sur trois aspects :

- ▶ Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont un impact sur sa rentabilité ;
- ▶ L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs ou négatifs, sous forme de dividendes ou d'autres avantages économiques ;
- ▶ La relation entre le pouvoir et ces rendements, la capacité d'utiliser le pouvoir sur l'entité pour influencer les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles CMGP GROUP détient plus de 50% des droits de vote.

Les transactions inter-sociétés des sociétés consolidées par intégration globale et les profits et pertes internes sont entièrement éliminés dans les états financiers consolidés.

(c) Mise en équivalence

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles CMGP group exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque les droits de vote détenus sont entre 20% et 50% des droits de votes.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation mis en équivalence sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part du groupe dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette.

(a) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre la contrepartie transférée, les participations ne conférant pas le contrôle et la part de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise est comptabilisée comme goodwill. L'évaluation initiale des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris doit être finalisée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition. Après cette période de 12 mois, tout ajustement est, en principe, comptabilisé dans le compte de résultat.

▷ **Goodwill**

Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ».

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle la société exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise.

Le goodwill n'est pas amorti. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur, sinon il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat et elle est irréversible.

▷ **Goodwill négatif**

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part de la société dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition sur le prix d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat à la date d'acquisition.

(b) Conversion des transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les différences de change provenant de la conversion au taux de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge financière.

(c) Actif non-courant

▷ **Immobilisations incorporelles** : Les immobilisations incorporelles acquises sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, conformément à la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles du Groupe non amortis et ayant fait l'objet d'un test de dépréciation. Les autres immobilisations incorporelles ont une durée de vie définie et sont amorties linéairement. L'amortissement commence dès la mise en service de l'actif.

▷ **Immobilisations corporelles** : Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont présentées dans l'état consolidé de la situation financière à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire à partir de la date de mise en service sur la base du coût d'acquisition ou de production, déduction faite de toute valeur résiduelle.

La période d'amortissement est basée sur la durée de vie utile estimée de l'actif :

Types d'immobilisations corporelles	Méthodes d'amortissement	Période d'amortissement
Bâtiments	Linéaire	20 ans
Installations et équipements des bâtiments	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	5 ans
Installations et équipements techniques	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques	Linéaire	3 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	10 ans
Matériels de bureau	Linéaire	10 ans

(d) Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16, les contrats de location sont enregistrés dans les comptes consolidés dans l'état de la situation financière et dans l'état du résultat consolidé, comme si les actifs loués avaient été achetés par le Groupe et financés par un emprunt spécifique. La dette de loyers est comptabilisée au passif de l'état de la situation financière dans la rubrique « Passifs financiers non courants ».

Le groupe applique les deux exemptions de comptabilisation prévues par la norme pour les contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Au 31/12/2024, le montant de la dette de location correspond à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine du contrat. Le taux utilisé est le taux marginal d'emprunt du preneur.

Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée d'utilité des actifs sous-jacent et/ou la durée de location.

(e) Immobilisations financières

Les actifs financiers du Groupe comprennent des participations non consolidées et leurs créances rattachées, d'autres immobilisations constituées par des prêts au personnel, des titres et des valeurs mobilières de placement non classés comme équivalents de trésorerie.

Instruments financiers, évaluation des actifs et des passifs financiers

Le groupe applique la norme IFRS 9 qui prévoit de comptabiliser les actif et passifs financiers comme suit :

- ▷ Pour les dettes de financement à taux fixe, le groupe applique la méthode de valorisation au coût amorti
- ▷ Pour les placements de transactions et de trading : La juste valeur dans les résultats
- ▷ Il n'y a pas de variation de juste valeur comptabilisé par capitaux propres

(f) Trésorerie ou équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant au bilan comprend la trésorerie et équivalent de trésorerie (placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les découverts bancaires.

(g) Produits des contrats avec les clients

Le Groupe exerce ses activités autour de deux pôles principaux : l'agroéquipement et l'agrofourrure, lui permettant d'offrir une réponse intégrée aux besoins du secteur agricole, aussi bien en amont qu'en aval de la parcelle. Le pôle agroéquipement regroupe l'ensemble des solutions techniques et des infrastructures liées à l'eau et à l'irrigation. Les revenus de cette activité sont reconnus :

- ▷ À l'instant de la livraison pour la vente simple de matériels ;
- ▷ Au fur et à mesure de l'avancement pour les projets clé en main ou les ouvrages d'infrastructure, conformément aux dispositions d'IFRS 15.

Le pôle agrofourrure vise à soutenir la performance agricole par la fourniture d'intrants. Les ventes sont principalement réalisées sous forme de fourniture de marchandises, avec reconnaissance du chiffre d'affaires à la livraison.

(h) Impôt sur les revenus

Conformément à la norme IAS 12 Impôts sur le résultat, les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale donnent lieu à la comptabilisation d'un passif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différé sont des crédits d'impôt futurs et correspondent aux différences temporaires qui devraient générer des économies d'impôt dans le futur. Les passifs d'impôt différé correspondent aux différences temporaires qui devraient entraîner une charge d'impôt dans le futur. L'impôt différé n'est pas actualisé.

NOTE 4 : PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation du groupe CMGP GROUP au titre de l'exercice 2024 :

	Pays	% De contrôle	% D'intérêt	Méthodes de consolidation
CMGP GROUP	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CMGP SA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
SICDA SA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
PHILEA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CAS	Maroc	100%	100%	Intégration globale
PROCESS	Maroc	100%	100%	Intégration globale
AGRIVAL	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CMGP SENEGAL	Sénégal	100%	100%	Intégration globale
CMGP AFRICA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
IVOIRE IRRIGATION	Cote d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
MARASSET	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CMGP CAS GHANA	Ghana	100%	100%	Intégration globale
PROCESS ASSET	Maroc	100%	100%	Intégration globale
AGROSEM	Maroc	30%	30%	Mise en équivalence

Au titre de 2024, Le Groupe CMGP n'a pas consolidé les sociétés «ERRASSET», «CMGP LARASSET», et « CMGP CAS Mauritanie » détenues à 100% par CMGP car ces investissements sont en phase de démarrage.

Les sociétés suivantes font parties du périmètre de consolidation du groupe CMGP Group au titre de l'exercice 2023

	Pays	% De contrôle	% D'intérêt	Méthodes de consolidation
CMGP GROUP	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CMGP SA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
SICDA SA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
PHILEA SARLAU	Maroc	100%	100%	Intégration globale
SICDA INFRA SARL	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CAS	Maroc	100%	100%	Intégration globale
PROCESS	Maroc	100%	100%	Intégration globale
AGRIVAL	Maroc	100%	100%	Intégration globale
CMGP SENEGAL	Sénégal	100%	100%	Intégration globale
CMGP AFRICA	Maroc	100%	100%	Intégration globale
IVOIRE IRRIGATION	Cote d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale

Au titre de 2023, Le Groupe CMGP n'a pas consolidé les sociétés «CMGP MARASSET», «ERRASSET», « HYDRO CONSTRUCTION », et «CMGP LARASSET», détenues à 100% par CMGP et aussi «PROCESS ASSETS» détenue à 100% par PROCESS car ces investissements sont en phase de démarrage.

NOTE 5 : REVENUS DES AFFAIRES COURANTES

Au cours de la période se terminant le 31/12/2024, le chiffre d'affaires des activités régulières du Groupe a été le suivant (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises	1 875 800 627	1 730 618 154
Production vendue biens	142 255 498	133 169 091
Production vendue services (Cf. Note 3, h)	309 142 190	210 380 579
Produits des activités annexes	360 827	41 583
Chiffre d'affaires	2 327 559 142	2 074 209 407

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ COURANTE

Au 31/12/2024, les Autres produits de l'activité courante se décomposent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée		-27 102 020
Immobilisations produites pour elle-même	178 804	343 966
Variation de juste valeur	0	0
Subventions d'exploitations	0	0
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	1 025 731	2 259 471
Autres produits d'exploitation	1 204 535	-24 498 583

NOTE 7 : COÛT DES BIENS VENDUS ET ACHATS CONSOMMÉS

Au 31/12/2024, les achats des coûts des biens vendus se décomposent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Achats de marchandises	-1 217 467 718	-1 027 879 666
Variations des stocks de marchandises	63 117 407	-11 271 427
Achats de matières et fournitures	-458 089 398	-362 710 794
Variations des stocks de matières et fournitures	-4 545 322	-16 323 313
Achats non stockés	-27 811 024	-24 791 829
Sous-traitance	-18 908 743	-16 299 033
Autres Achats	-21 615	-22 561
Coût des biens vendus et achats consommés	-1 663 726 413	-1 459 298 623

NOTE 8 : CHARGES EXTERNES

Au 31/12/2024, les charges externes se décomposent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Loyers et charges	-3 833 182	-3 428 882
Entretien et maintenance	-7 712 037	-6 750 597
Assurance	-3 574 848	-2 194 729
Personnel extérieur	-14 202 964	-15 325 917
Honoraires	-6 044 593	-7 842 022
Redevances	-132 837	-1 682 057
Etudes, documentations	-836 434	-867 470
Communication et publicité	-2 566 087	-1 649 172
Frais postaux	-4 000 858	-4 215 822
Transports	-31 296 345	-27 806 017
Voyages et déplacements	-15 512 554	-14 879 143
Dons et cotisations	-14 052 610	-14 012 923
Services bancaires	-3 845 776	-3 640 809
Autres achats et charges externes	-388 080	-51 455
Charges externes	-107 999 205	-104 347 015

NOTE 9 : SALAIRES ET FRAIS DE PERSONNEL

a) Frais de personnel

Au 31/12/2024, les frais de personnel de l'année sont détaillés ci-dessous par type de frais (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	-147 725 650	-132 852 300
Charges sociales	-28 948 014	-26 093 957
Autres charges	-2 419 819	-2 360 233
Charges de personnel	-179 093 483	-161 306 490

b) Effectif

Au 31/12/2024, le nombre d'employés dans les différentes activités est le suivant :

	31/12/2024	31/12/2023
CMGP SA	448	466
SICDA	231	237
PHILEA	29	28
CAS	240	235
PROCESS	45	37
AGRIVAL	1	1
CMGP SENEGAL	38	39
CMGP AFRICA	12	10
CMGP CAS GHANA	5	
IVOIRE IRRIGATION	17	13
Total effectif	1 066	1 066

NOTE 10 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Au 31/12/2024, les autres charges et produits se décomposent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Charges de structuration		
Autres charges	-1 131 543	-1 144 518
Autres produits	28 993	57 727
Autres charges et produits	-1 102 550	-1 086 791

NOTE 11.1. DOTATIONS ET PROVISIONS D'EXPLOITATIONS

Au 31/12/2024, les amortissements et provisions d'exploitation qui ont un impact sur le résultat opérationnel courant sont les suivants :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ²	-51 148 829	-47 212 564
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-6 697 216	-5 869 624
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	-11 684 269	-17 163 118
Dotations aux provisions pour risques et charges	-632 043	-1 183 874
Dotations aux amortissements	-70 162 357	-71 429 180

2. Cette ligne inclut les dotations aux amortissements relatives aux droits d'utilisation des actifs

NOTE 11.2. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATIONS

Au 31/12/2024, les reprises sur amortissements et sur provisions d'exploitation qui ont un impact sur le résultat opérationnel courant sont les suivants (en MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Reprises sur amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	82 789	180
Reprises sur provisions sur immobilisations financières		
Reprises sur provisions sur actif circulant	8 288 483	7 174 901
Reprise sur provisions pour risques et charges	556 384	59 443
Reprises subventions investissement	2 444 064	2 207 651
Reprises d'exploitation	11 371 720	9 442 175

CMGP constitue une provision pour dépréciation des créances qui présentent ou sont susceptibles de présenter un risque de recouvrement, conformément à la norme IFRS 9. Un travail d'examen des créances clients au cas par cas est effectué systématiquement par la direction commerciale, revu par le management pour identifier les créances clients à déprécier. Aucune dépréciation complémentaire n'a lieu d'être constatée.

NOTE 12 : AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Au 31/12/2024, les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits de cession d'immobilisations		12 687 618
Plus/Moins-value sur cession d'immobilisations	1 739 157	
Reprises sur subventions & autres produits	3 610 993	2 133 987
Reprises sur provisions et transferts de charges	188 814	
Total des produits opérationnels non courants	5 538 964	14 821 605
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-15 705 384	-26 675 447
VNC des immobilisations cédées		-11 864 293
Dotations exceptionnelles aux provisions	285 461	
Total des charges opérationnelles non courantes	15 990 845	-38 539 740
Résultat opérationnel non courant	-10 451 881	-23 718 135

NOTE 13 : DOTATIONS DE DÉPRÉCIATION DE L'ECART D'ACQUISITION

Au 31/12/2024, aucune dotation pour dépréciation pour perte de valeur de l'écart d'acquisition n'a été constaté. L'impairment test effectué ne fait ressortir aucune dépréciation.

NOTE 14 : RÉSULTAT FINANCIER

Les produits et charges financiers pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et charges assimilées des emprunts bancaires	-28 235 987	-28 082 933
Intérêts et charges assimilées des autres dettes		-514 800
Intérêts et charges assimilées des passifs locatifs	-2 768 313	-3 019 439
Coût de l'endettement financier brut	-31 004 300	-31 617 172
Autres intérêts et produits assimilés		
Coût de l'endettement financier net	-31 004 300	-31 617 172
Produits de participations	5 769	5 619
Produits et charges d'actualisation	-1 826 979	
Gains de change financiers	3 262 953	6 170 446
Pertes de changes financiers	-6 932 811	-5 039 886
Produits nets sur cession de VMP	1 581 472	1 657 264
Dotations aux provisions financières	-1 011 173	-4 651 306
Reprises sur provisions	3 212 521	4 658 887
Résultat financier	-32 712 548	-28 816 148

NOTE 15 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les composantes de la charge d'impôt comptabilisée au cours de la période sont les suivantes (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	-88 848 366	-82 216 996
Cotisation sociale sur IS	- 445 657	-142 975
Impôt différé	-4 187 735	105 060
Charge d'impôt	-93 481 758	-82 254 911

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt se présente comme suit :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des sociétés intégrées	182 532 409	122 564 613
Impôt sur les résultats	-93 481 758	- 82 254 911
Résultat avant Impôt	276 014 167	204 819 524
Taux d'imposition en vigueur	22,75%	25,50%
Abattement fiscal		
Charge fiscale avant retraitements	62 793 223	52 228 979
Différence	30 688 535	30 025 932
Rapprochement		
(En dirhams)	30 688 536	30 025 932
Différences permanentes	934 260	3 579 867
Résultat Mise en équivalence	-765 112	
Contribution de solidarité fiscale & CM	11 422 845	11 527 374
Déficit reportable	4 715 729	5 696 206
Effet baisse de taux 25,5% à 22,75%	1 878 229	-192 126
Différence par rapport au taux IS groupe	12 502 585	9414611
Ecart	0	0

NOTE 16 : QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les quotes-parts de résultat des sociétés mises en équivalence pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat mis en équivalence AGROSEM	3 363 128	0
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3 363 128	0

NOTE 17 : BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA)

Le bénéfice par action est le suivant (MAD) :

	31/12/2024	31/12/2023
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	17 000 900	1 550 090
Nombre d'actions utilisées pour calculer le BPA de base	17 000 900	1 550 090
Nombre d'instruments dilués		
Nombre d'actions utilisées pour le calcul du BPA dilué	17 000 900	1 550 090

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de la période attribuable aux propriétaires de la société mère	1 825 324,10	1 225 646,12
Nombres d'actions	17 000 900	1 550 090
BPA basic	10,74	79,07
BPA dilué	10,74	79,07

NOTE 18 : GOODWILL

Le tableau de variation de du goodwill (écart d'acquisition) de 2023 se présente comme suit :

(En dirhams)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2022	858 872 303	0	858 872 303
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dépréciation de perte de valeur	0	0	0
Ecarts d'acquisition au 31/12/2023	858 872 303	0	858 872 303

Ainsi le tableau de variation de du goodwill (écart d'acquisition) de 2024 se présente comme suit :

(En dirhams)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2023	858 872 303	0	858 872 303
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	0	0	0
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dépréciation de perte de valeur	0	0	0
Ecarts d'acquisition au 31/12/2024	858 872 303	0	858 872 303

Le goodwill est issu de l'acquisition d'une part, de PHILEA et CMGP comptabilisé en 2019 et d'autre part de l'acquisition de CAS en 2021.

(MAD) :

	2024	2023
Goodwill PHILEA	17 486 094	17 486 094
Goodwill CMGP	586 743 413	586 743 413
Goodwill CAS	254 642 797	254 642 797
Goodwill	858 872 303	858 872 303

18.1. Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

Selon l'IAS 36, le test de dépréciation consiste à s'assurer que l'actif n'est pas comptabilisé à une valeur qui excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

Les UGT (Unité génératrice de trésorerie) ont été définies sur la base des domaines d'activités du Groupe notamment l'irrigation et l'agrofourriture.

Le groupe détermine une UGT spécifique à l'activité irrigation comprenant CMGP, SICDA et une UGT relative à l'activité Agrofourriture comprenant CAS, PHILEA, AGRIVAL et PROCESS.

L'UGT Irrigation repose principalement sur l'activité de CMGP qui représente environ 90% de cette UGT. De plus, tous les produits fabriqués par SICDA et destinés à l'irrigation sont vendus à CMGP, qui les revend ensuite aux clients finaux.

Dans le cas de l'UGT Agrofourriture, l'intégralité du chiffre d'affaires d'AGRIVAL est réalisée avec PHILEA et la totalité du chiffre d'affaires de PROCESS est réalisée avec CAS, car Process sert d'unité industrielle pour le blending d'engrais. Par conséquent et compte tenu de la part marginale que représente PHILEA dans l'UGT Agrofourriture, le groupe estime les prévisions de cette UGT sur la base de l'activité de CAS. De plus, les prévisions de l'activité de CAS tiennent compte des relations commerciales avec PHILEA. Il convient également de noter que PHILEA présente des résultats historiques excédentaires et que le groupe prévoit une croissance supplémentaire dans les années à venir.

La valeur d'utilité est utilisée comme valeur recouvrable à comparer avec la valeur comptable du goodwill. Ainsi, la valeur recouvrable des UGT définies a été déterminée sur la base de l'actualisation des cash flows futures escomptés desdits UGT, à savoir la méthode dite de « Discount Cash-Flow ».

Le taux retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré du Capital. Ainsi, le coût des fonds propres a été déterminé à travers la méthode dite de MEDAF. Par conséquent, le taux sans risque retenu est de 3.18% correspondant aux rendements moyens des bons du trésor, une prime de risque de 6.53% correspondant à la prime de risque moyenne du marché marocain et un bêta calculé sur la base de données d'entité du même secteur d'activité de l'ordre 1.

Par ailleurs, le taux d'intérêts financiers a été estimé à travers la moyenne des charges d'intérêts par rapport à l'encours moyen des dettes de financement.

Ainsi les taux d'actualisations (WACC) au titre de l'exercice 2024 sont de 9% et 9,66% respectivement pour l'UGT CMGP et l'UGT CAS. Au titre de l'exercice 2023, les taux d'actualisations (WACC) étaient de 8,7% et 9,11% respectivement pour l'UGT CMGP et l'UGT CAS

Le taux de croissance perpétuelle retenu est de 2.5% correspondant au taux de croissance moyen à long terme en raison de représentation d'une croissance stable et soutenue au-delà de la période explicite du business plan, alignée avec les attentes de croissance modérée dans les économies matures et les industries bien établies, ainsi qu'avec les évolutions macroéconomiques (taux demeurant inférieur à l'inflation).

La période au cours de laquelle la direction a projeté les flux de trésorerie, approuvés par la direction est sur une période de 7 ans en raison de :

- ▶ perspectives stratégiques définies par le management au cours de cette période pour consolider son positionnement sur ses marchés clés et pour renforcer sa présence dans les autres segments à fort potentiel de croissance. La période 2025-2031 permet de mieux aligner les ambitions stratégiques définies pour chaque UGT avec les évolutions projetées de leurs marchés respectifs
- ▶ prise en compte des périodes de montée en charge des nouveaux projets lancés pour atteindre les niveaux de croissance projetés (renforcement du portefeuille des produits notamment pour l'énergie solaire, les produits d'irrigation et d'agrofourriture, mise en place de la risk sharing facility pour le développement des segments de l'irrigation, de l'énergie solaire et du traitement des eaux, renforcement des synergies intra groupe notamment pour le cross selling et l'up selling, etc.)

18.2. L'allocation du goodwill (Ecart d'acquisition) par UGT en KMAD, se présente comme suit au 31/12/2024

	UGT IRRIGATION CMGP	UGT AGROFOURITURE CAS
Valeur comptable du goodwill	586 743	272 129

18.3. Test de sensibilité par UGT en KMAD, se présente comme suit au 31/12/2024

Le groupe CMGP a réalisé une analyse de la sensibilité du test de dépréciation à l'évolution des hypothèses clés utilisés pour déterminer la valeur recouvrable pour chacun des groupes d'UGT (UGT Irrigation) et (UGT Agrofourriture), auxquels le goodwill est attribué.

Le management du groupe CMGP estime que tout changement raisonnablement possible des hypothèses clés sur lesquelles repose la valeur recouvrable des actifs. L'utilisation de cette méthode nécessite l'estimation des flux de trésorerie futurs et la détermination d'un taux d'actualisation afin de calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les résultats de test de sensibilité se présente comme suit :

	8,02%	8,52%	9,02%	9,52%	10,02%
Valeur UGT (UGT CMGP)	977 854	971 507	965 332	959 321	953 470
	8,66%	9,16%	9,66%	10,16%	10,66%
Valeur UGT (UGT CAS)	883 256	873 955	864 924	856 152	847 630

En conclusion, les valeurs recouvrables des goodwill par UGT sont largement supérieures à leurs valeurs comptables. Par conséquent, il n'y a pas lieu de constater des dépréciations dans les comptes au 31/12/2024.

NOTE 19 : DROITS D'UTILISATIONS

Les droits d'utilisations des contrats de location pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Droits d'utilisation – Incorporelles	0	0	0	0
Droits d'utilisation – Terrains	0	0	0	0
Droits d'utilisation – Constructions	20 723 504	14 801 165	5 922 339	6 215 260
Droits d'utilisation – Installations Matériels et Outillages	92 077 740	47 101 458	44 976 282	54 195 000
Droits d'utilisation – Autres immos corp.	59 412 296	30 006 742	29 405 554	31 828 097
Droits d'utilisation	172 213 540	91 909 365	80 304 175	92 238 357

19.1. La variation des droits d'utilisation en location opérationnelle se présente ainsi

(En dirhams)	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Droits d'utilisation – Terrains	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation – Terrains	0	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation – Constructions	15 260 703	5 462 801				20 723 504
Amortissement des droits d'utilisation – Constructions	-9 045 442	- 5 755 723				-14 801 165
Droits d'utilisation – Installations						
Amortissements des droits d'utilisation – Installations						
Amortissements des droits d'utilisation – Autres immos corp.						
Droits d'utilisation – Location opérationnelle	6 215 260	-292 922				5 922 339

19.2. La variation des droits d'utilisation en location financière (crédit-bail) se présente ainsi

(En dirhams)	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Droits d'utilisation – Terrains	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation – Terrains	0	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation – Constructions	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation – Constructions	0	0	0	0	0	0
Droits d'utilisation – Installations	92 077 740					92 077 740
Amortissements des droits d'utilisation – Installations	-37 882 739	-9 218 719				-47 101 458
Droits d'utilisation – Autres immos corp.	54 002 726	5 409 570				59 412 296
Amortissements des droits d'utilisation – Autres immos corp.	-22 174 617	-7 832 114				-30 006 731
Droits d'utilisation – Location financière leasing	86 023 110	-11 641 263				74 381 847

NOTE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Frais de recherche et développement				
Concessions, Brevets, Droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	18 765 063	3 684 352	15 080 711	15 952 617
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	18 765 063	3 684 352	15 080 711	15 952 617

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(En dirhams)	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Frais de recherche et de développement						
Amortissements des frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires						
Goodwill	15 027 139				556 121	14 471 018
Autres immobilisations incorporelles	4 173 632	-120 413				4 294 045
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-3 248 154	-436 198				-3 684 352
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles	15 952 617	-556 611			556 121	15 080 711

NOTE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Amortissements	Net	31/12/2023
Terrains	164 896 199	0	164 896 199	139 617 812
Constructions	289 433 070	122 356 545	167 076 525	126 886 334
Installations Techniques, Matériel & Outillage	119 270 931	64 619 111	54 651 820	33 923 401
Autres immobilisations corporelles	96 318 249	64 991 090	31 327 159	23 695 666
Immobilisations en cours	32 675 713	0	32 675 713	19 361 917
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	702 594 162	251 966 746	450 627 416	343 485 130

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(En dirhams)	31/12/2023	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2024
Terrains	139 617 812				25 278 388	164 896 199
Constructions	234 452 915	17 692 606		28 266 542	9 021 007	289 433 070
Amortissements des Constructions	-107 566 581	-13 492 640		91 080	-1 388 405	-122 356 545
Installations techniques, matériel et outillage	94 372 474	26 060 088	-2 333 324	475 547	696 146	119 270 931
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-60 449 073	-6 406 320	2 333 324		-97 042	-64 619 111
Autres immobilisations corporelles	81 734 010	6 383 657	-888 517		9 089 099	96 318 249
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-58 038 344	-3 516 229	862 636		-4 299 153	-64 991 090
Immobilisations corporelles en cours	19 361 917	15 836 977		-29 335 003	26 811 822	32 675 713
Dépréciation Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles	343 485 130	42 558 139	-25 881	-501 834	65 111 862	450 627 416

NOTE 22 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCES

Les titres mis en équivalence pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Titres mis en équivalences AGROSEM	33 363 128	0
Titres mis en équivalence	33 363 128	0

NOTE 23 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2023
Participations 23.1	6 756 000		6 756 000	49 137 082
Créances sur Participations	17 074 896		17 074 896	21 994 258
Autres titres immobilisés	2 053 400		2 053 400	5 282 562
Instruments financiers en juste valeur				
Prêts	860 687		860 687	733 287
Dépôts et cautionnements	776 597		568 956	561 083
Autres Immobilisations Financières	200 000		200 000	200 000
Autres actifs financiers non courants	27 721 580		27 721 580	77 908 272

23.1. Titres de participations

Les titres de participation non consolidés sont les suivants :

L'année 2024				
Titres de participation (non consolidés)	% propres	Valeur brute	Dépréciation	Net
ERRASSET	100%	10 000		10 000
LARASSET	100%	100 000		100 000
GCC PLAST	50.1%	6 521 000		6 521 000
CMGP MAURITANIE	100%	125 000		125 000
Total		6 756 000		6 756 000

A noter que le Groupe n'a pas pris en compte les sociétés ci-dessus au niveau du périmètre de consolidation.

NOTE 24 : IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF

Les impôts différés actif et passif pour la période se terminant le 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Impôt différé actif (A)	5 800 902	6 240 279
Impôt différé Passif (B)	66 696 495	63 291 491
(A) – (B)	-60 895 593	-57 051 212

NOTE 24.1 : IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF

Au 31/12/2024, le détail du stock des impôts différés actifs se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2023	Variation	Autres	31/12/2024
Différences entre l'assiette comptable et l'assiette fiscale				
Contrats de location	468 782	413 208		881 990
IFRS 9		365 395		365 395
Actifs immobilisés en non-valeur	3 684 278	-1 224 805		2 459 473
Bénéfices internes sur les stocks	2 087 219	6 825		2 094 044
Impôt différé actif (A)	6 240 279	-439 377		5 800 902

NOTE 24.2 : IMPÔT DIFFÉRÉ PASSIF

Au 31/12/2024, le détail du stock des impôts différés passifs se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2023	Variation	Autres	31/12/2024
Différences entre l'assiette comptable et l'assiette fiscale				
Coût d'emprunt				
Les écarts de réévaluations	56 339 177	-403 323		55 935 854
Contrats de location	6 952 314	117 394		7 069 708
Autres		3 690 933		3 690 933
Impôt différé passif (B)	63 291 491	3 405 004		66 696 495

NOTE 25 : CRÉANCES D'EXPLOITATION NON COURANTES

Le groupe CMGP ne disposent pas de créances d'exploitations non courantes au 31/12/2024.

NOTE 26 : STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Au 31/12/2024, les stocks et les travaux en cours étaient les suivants (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Marchandises	379 327 853	6 698 028	372 629 825	309 561 237
Matières premières, Approvisionnements	50 955 725	0	50 955 725	55 101 073
Encours production de biens	388 866	0	388 866	796 153
Encours production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	29 390 342	0	29 390 342	25 736 942
Stocks	460 062 786	6 698 028	453 364 758	391 195 405

Les stocks du groupe CMGP sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

NOTE 27 : CLIENTS

Les comptes clients au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur brute	1 406 530 591	1 463 839 353
Provisions	-93 956 834	-82 883 047
Valeur nette	1 312 573 757	1 380 956 306

NOTE 28 : AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATIONS

Les autres créances d'exploitation au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Avances et acomptes versés	60 837 170	0	60 837 170	56 129 495
Personnel et organismes sociaux	1 832 159	0	1 832 159	1 627 142
Créances d'IS	1 894 743	0	1 894 743	12 768 455
TVA débitrice	82 259 036	0	82 259 036	96 545 787
Subventions à recevoir	0	0	0	0
Comptes courants débiteurs	0	0	0	600 000
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	8 223 182	0	8 223 182	8 054 642
Autres Créances et comptes de régularisation	155 046 290	0	155 046 290	175 725 521

NOTE 29 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les actifs financiers courants au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Placements en TVP courants	3 964 084	0	3 964 084	33 439 799
Actifs financiers courants	3 964 084	0	3 964 084	33 439 799

NOTE 30 : COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation actifs au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Charges constatées d'avances	6 715 572		6 715 572	6 298 689
Intérêts courus à recevoir				
Autres comptes de régularisation				
Autres Créances et comptes de régularisation	6 715 572		6 715 572	6 298 689

NOTE 31 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nettes des concours bancaires au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	Brut	Provisions	Net	31/12/2023
Chèques et valeurs à encaisser	39 353		39 353	252 621
Banque	398 199 673		398 199 673	88 640 006
Caisse	1 175 831		1 175 831	1 531 822
Virement de fonds	248 558		248 558	
Trésorerie ou équivalent de trésorerie – Trésorier Actif	399 663 415		399 663 415	90 424 449
Crédit d'escompte				
Crédit de trésorerie	69 925 181		69 925 181	100 667 694
Banque créditeur	59 842 901		59 842 901	139 175 606
Concours Bancaires - Trésorerie Passif	129 768 082		129 768 082	239 843 300
Trésorerie nette	269 895 333		269 895 333	-149 418 851

NOTE 32 : ACTIFS NON COURANTS DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉS

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non courants destinés à être cédés	8 946 625	8 946 625
Actifs non courants destinés à être cédés	8 946 625	8 946 625

Il s'agit de deux lots terrains acquis par l'entité « Comptoir Agricole du Sous » dans une zone à fort dénivelé à Jorf Lasfar. La société a entamé en 2021 une procédure de cession desdits terrains et elle estime que la valeur de réalisation desdites cessions équivaut à la valeur historique.

NOTE 33 : CAPITAUX PROPRES

L'état des variations des capitaux propres explique la variation des capitaux propres.

NOTE 34 : ENDETTEMENT FINANCIER

L'endettement financier global du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes financières non courantes	296 006 574	378 695 401
Dettes financières courantes hors concours bancaires	128 099 392	73 106 990
Endettement financier global	424 105 966	451 802 391

NOTE 34.1 LES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES

Les dettes financières non courantes du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	Taux fixe	Taux variable	31/12/2023	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	273 769 627	273 769 627		322 025 879	322 025 879	
Etalement des frais d'émission d'emprunt	0	0		0	0	
Dettes de location	2 010 437	2 010 437		6 429 280	6 429 280	
Dettes de location-financement (leasing)	20 068 178	20 068 178		50 240 242	50 240 242	
Autres dettes	0	0		0	0	
Dépôt et cautionnements	158 332	158 332		0	0	
Endettement financier non courant	296 006 574	296 006 574		378 695 401	378 695 401	

NOTE 34.2 LES DETTES FINANCIÈRES COURANTES

Les dettes financières courantes hors concours bancaires du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	Taux fixe	Taux variable	31/12/2023	Taux fixe	Taux variable
Autres emprunts obligataires	0			0		
Emprunts auprès des établissements de crédit	99 375 120	99 375 120		63 237 517	63 237 517	
Dettes de location	21 223 425	21 223 425				
Dépôt et cautionnements	0			0		
Intérêts courus	7 500 847	7 500 847		9 869 473	9 869 473	
Endettement financier courant	128 099 392	128 099 392		73 106 990	73 106 990	

NOTE 34.3 LES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES PAR ÉCHÉANCE

Le détail de l'endettement global hors concours bancaires par échéance se présente ainsi :

(En dirhams)	31/12/2024	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	373 144 747	99 375 120	273 769 627	
Etalement des frais d'émission d'emprunt				
Dettes de location	43 302 040	21 223 425	22 078 615	
Dettes de location-financement (leasing)				
Autres dettes				
Dépôt et cautionnements	158 332		158 332	
Intérêts courus	7 500 847	7 500 847		
Endettement financier	424 105 966	128 099 392	296 006 574	

NOTE 35 : AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS :

Les autres passifs courants et non courants du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Autres passifs non courantes	91 942	3 743 351
Autres passifs d'exploitations courants	195 254 792	188 369 275
Autres Passifs global	195 346 734	192 112 626

NOTE 35.1: AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Avance de l'État	0	0
Dettes sur les participations	0	3 570 395
Compte courant associé	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	91 952	173 480
Autres passifs d'exploitations non courantes	91 942	3 743 351

NOTE 35.2 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus sur commandes	52 943 601	48 459 938
Personnel	29 041 769	20 220 260
Organismes sociaux	6 988 499	6 562 778
Compte de régularisations		
Comptes courants associés & Partenaires		943 716
Autres dettes & Crédeurs	4 011 784	5 060 178
Autres Passifs courants	92 985 653	81 246 870
Etat TVA	85 284 541	96 247 585
Dettes d'IS exigibles	13 383 755	6 439 644
Etat – Impôt sur revenu	3 310 604	3 147 127
Autres dettes fiscales	290 239	1 288 049
Etat Crédeur	102 269 139	107 122 405
Autres passifs d'exploitations courants	195 254 792	188 369 275

NOTE 36 : FOURNISSEURS

Les fournisseurs et autres passifs courants du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	349 184 366	339 679 865
Fournisseurs	349 184 366	339 679 865

NOTE 37 : COMPTES DE RÉGULARISATION ET SUBVENTIONS

Les comptes de régularisations et provisions courants du groupe au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Comptes de régularisations	6 100	1 061 612
Subventions d'investissement	11 780 154	13 042 152
Comptes de régularisation & subventions	11 786 254	14 103 764

NOTE 38 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les hypothèques, cautions et garanties fournies et reçues au 31/12/2024 se détaillent comme suit (MAD) :

NOTE 38.1. ENGAGEMENTS HORS BILANS DONNÉS

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Avals, cautions et garanties donnés	39 930 908	49 051 294
Engagements pensions, retraite et obligations similaires	0	0
Hypothèques, nantissements donnés	733 543 212	0
Engagements d'exécutions de contrats donnés	0	0
Engagements sur investissements donnés	0	0
Autres engagements donnés	0	0
Total engagements donnés	773 474 120	49 051 294

NOTE 38.1. ENGAGEMENTS HORS BILANS REÇUS

(En dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Avals, cautions et garanties reçus	258 640 592	302 206 672
Engagements pensions, retraite et obligations similaires	0	0
Hypothèques, nantissements reçus	0	0
Engagements d'exécutions de contrats reçus	0	0
Engagements sur investissements reçus	0	0
Autres engagements reçus	0	3 500 000
Total engagements reçus	258 640 592	305 706 672

NOTE 39 : PARTIES LIÉES

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les sociétés filiales dans lesquelles la société mère CMGP Holding jouit d'un contrôle exclusif. A noter que lesdites transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

NOTE 39.1. TRANSACTIONS COMMERCIALES

Au cours de l'exercice 2024, les entités du groupe ont conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

(En MAD)	Ventes		Achats	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Filiales en intégration globale du groupe CMGP	535 664 888	465 808 934	535 664 888	465 808 934
Filiales en MEQ du groupe CMGP				
Autres parties liées				
TOTAL	535 664 888	465 808 934	535 664 888	465 808 934

(En MAD)	Créances		Dettes	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Filiales en intégration globale du groupe CMGP	234 339 876	257 407 939	234 339 876	257 407 939
Filiales en MEQ du groupe CMGP				
Autres parties liées				
TOTAL	234 339 876	257 407 939	234 339 876	257 407 939

(En MAD)	Dettes courantes		Prêts non courants	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Filiales en intégration globale du groupe CMGP	119 187 163	20 000 000		66 102 021
Filiales en MEQ du groupe CMGP				
Autres parties liées				
TOTAL	119 187 163	20 000 000		66 102 021

NOTE 39.2. DIVIDENDES

(En MAD)	Dividende	
	31/12/2024	31/12/2023
Filiales en intégration globale du groupe CMGP	221 816 500	72 000 000
Filiales en MEQ du groupe CMGP		
Autres parties liées		
TOTAL	221 816 500	72 000 000

NOTE 40 : INFORMATIONS SECTORIELLES :

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, le groupe CMGP a procédé à l'identification de ses secteurs d'activité et au suivi des informations sectorielles y afférentes. Les secteurs suivants ont été identifiés pour présenter l'information sectorielle, en se basant sur les reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction du Groupe. Ainsi, Le groupe CMGP est structuré autour des activités suivantes :

► Agroéquipement :

À travers ses filiales CMGP SA et SICDA, le Groupe est devenu un des principaux acteurs de la distribution des systèmes d'irrigation, de l'équipement de pompage pour l'approvisionnement en eau et les solutions solaires pour l'énergie durable (depuis 2019) ainsi que la production des tubes PE et PVC pour l'irrigation. Le Groupe réalise également des projets d'infrastructure d'eau et d'irrigation de bout en bout, des projets d'irrigation clés en main, des projets d'envergure clés en main dans les domaines de l'irrigation, l'énergie solaire et le traitement de l'eau (dessalement, pompage, etc), spécialement adaptées aux besoins des entreprises privées, des régies d'eau et de l'Etat.

► Agrofourmiture :

À travers ses filiales CAS, PHILEA, PROCESS, AGRIVAL et AGROSEM, le groupe CMGP est également présent dans la distribution d'un portefeuille de produits large et diversifié d'agrofourmitures, notamment des produits de protection et de nutrition végétale, des semences et des films plastiques. Le Groupe est aussi spécialisé dans le mélange et la transformation d'engrais.

Informations sectorielles 31-12-2024

En KMAD	31/12/2024		
	Agroéquipement	Agrofourmiture	Total
Chiffre d'affaires	1 140 540	1 187 019	2 327 559
Charges d'amortissements	40 876	10 273	51 149
Actifs	3 243 522	568 523	3 812 045
Passifs	3 243 522	568 523	3 812 045

En KMAD	31/12/2023		
	Agroéquipement	Agrofourmiture	Total
Chiffre d'affaires	981 159	1 093 051	2 074 209
Charges d'amortissements	38 958	8 255	47 213
Actifs	2 967 698	513 986	3 481 684
Passifs	2 967 698	513 986	3 481 684

NOTE 41 : RISQUES FINANCIERS

NOTE 41.1. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit du groupe est principalement attribuable à ses clients et autres débiteurs.

Le montant des clients et autres débiteurs figurant au bilan est présenté déduction faite d'une provision pour créances douteuses, établie spécifiquement par créance. Ce montant représente le mieux l'exposition maximum du groupe au risque de crédit.

Le montant de la provision représente 6.68% de l'encours client en 2024. Ce taux est de l'ordre de 5.67% en 2023, soit une augmentation de 1%.

Par ailleurs le montant des créances irrécouvrables au titre de l'exercice 2024 s'élève à 838 KMAD soit 0.064% par rapport à l'encours client. En revanche, le montant des créances irrécouvrables au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1051 KMAD soit 0.076 % par rapport à l'encours client.

Le management tient un comité de pilotage du risque crédit réalisé avec l'ensemble des filiales (Business Unit) pour l'étude au cas par cas de chaque créance. Le groupe dispose d'un suivi individualisé pour le suivi du risque de crédit client.

Le montant de la provision a été établi à partir d'une analyse individuelle des créances et selon une analyse globale qui tient compte du contexte économique actuel et des tendances historiques de pertes observées.

Compte tenu de ce qui précède, le groupe est d'avis que le risque de crédit n'est pas significatif.

NOTE 41.2. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au titre de l'exercice 2024, le financement du groupe est assuré par l'augmentation de capital d'un montant de 300 000 KMAD grâce à l'introduction en bourse, par des emprunts à long terme et par ses facilités de crédit à court terme, permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses obligations financières aux moments requis.

Le groupe CMGP estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via ses sources de financement, seront suffisantes pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, et la distribution de dividendes.

NOTE 41.3. RISQUE DE CHANGE

Le groupe CMGP est exposée à la variation du taux de change du dollar américain et de l'euro. La variation des monnaies étrangères par rapport au dirhams marocain à un impact sur le chiffre d'affaires à l'export et aux achats d'importations.

Les achats à l'import réalisés en devises étrangères font l'objet d'un suivi au jour le jour de l'évolution du cours de change du dollar américain ainsi que son évolution sur une période d'un mois, par le management pour minimiser l'impact de change liés aux fluctuations aux dates de paiement.

NOTE 41.4. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La nature des dettes de financement contactées par le groupe CMGP est à taux fixe. Le groupe n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt.

NOTE 42 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux principaux dirigeants et des administrateurs (dirigeants et non-dirigeants), se détaillent comme suit :

(En Millions)	31/12/2024	31/12/2023
Administrateurs - jetons de présence		
Rémunérations, salaires et avantages	21	17
TOTAL	21	17

NOTE 43 : ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

Aucun événement postérieur à la clôture n'a d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.



BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
23, rue Brahim Lemtouni
Quartier Oasis
20410 – Casablanca, Maroc



KPMG AUDIT SAS
Avenue Attine, Mahaj Ryad Center,
5^{ème} étage, Bâtiment 7 et 8, Hay Riad
10110 Rabat - Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires
Société CMGP GROUP S.A.
46, Boulevard Zerktoni, 2^{ème} étage, appartement n°6
Casablanca 20000, Maroc

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société CMGP GROUP S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.634.397 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 182.532 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du Goodwill

Risque identifié

CMGP Group a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les juste-valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2024, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à 859 millions de dirhams.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.



Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constituait un point clé de notre audit en raison de :

- Leur montant significatif au regard du bilan consolidé du Groupe ;
- L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et, dans le cas de la valeur d'utilité, des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein de CMGP Group pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.

Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2024, ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la méthodologie retenue par le groupe et apprécier sa conformité par rapport au référentiel comptable applicable ;
- Obtenir les plans d'affaires approuvés par la Direction du groupe sous-tendant les tests de dépréciation et pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ;
- Apprécier la cohérence des principales hypothèses et paramètres utilisés (taux de croissance, coût du capital, taux d'actualisation) au regard des données de marché disponibles ;
- Apprécier les analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) en procédant à nos propres tests de sensibilité ;
- Vérifier le calcul arithmétique des valeurs d'utilités déterminées pour les principaux écarts d'acquisition.

Enfin, nous avons apprécié la qualité des informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers.

Évaluation des créances clients

Risque identifié

Les comptes clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant net de 1.313 millions de dirhams et représentent un des postes importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans la note 27 de l'annexe, les clients sont présentés à leur valeur nette après déduction des provisions pour dépréciation des créances.

La direction évalue les créances clients en fonction des paiements attendus et des risques de non-recouvrement sur la base des négociations en cours avec les clients. Les créances qui ne sont pas réglées dans un délai raisonnable sont soumises à une analyse et une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée.

Dans le secteur agricole, les clients peuvent présenter des difficultés à honorer leurs créances à temps, notamment en raison de mauvais cycles de trésorerie ou de difficultés de financement à court terme. Ceci est particulièrement pertinent pour les petites et moyennes exploitations agricoles qui restent plus vulnérables aux problèmes de liquidité.



Il existe un risque que certaines créances clients ne soient pas recouvrables, ce qui pourrait entraîner une sous-évaluation des provisions pour dépréciation des créances. Ce risque a été identifié comme un point-clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les créances douteuses et les provisions associées.

Nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour suivre les créances clients et identifier les créances douteuses.
- Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Envoyé des demandes de confirmations directes aux clients et procédé à des procédures alternatives le cas échéant afin de vérifier l'existence des créances.
- Envoyé des demandes de confirmations directes aux sociétés de recouvrement afin d'identifier les clients douteux ou litigieux
- Inspecté les délais de recouvrement pour identifier les créances dont le délai de règlement est anormalement long
- Corroboré la pertinence des provisions pour créances douteuses en comparant les créances clients classées comme douteuses avec les critères internes de la société.
- Inspecté les mouvements dans le compte de provisions pour dépréciation des créances douteuses en traçant les écritures comptables et les ajustements effectués au cours de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention de lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Casablanca et à Rabat, le 29 avril 2025

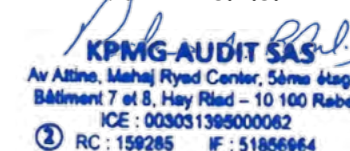
Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit Tax & Advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé

KPMG Audit S.A.S.



Redouane M. RHALIB
Associé



BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
23, rue Brahim Lemtouni
Quartier Oasis
20410 - Casablanca, Maroc



KPMG AUDIT S.A.S.
Avenue Attine, Mahaj Ryad Center
5^{ème} étage, Bât. 7 et 8, Hay Riad
Rabat, Maroc

Aux Actionnaires de la société
CMGP GROUP S.A.

46, Boulevard Zerktouni, 2^{ème} étage, appartement n°6
Casablanca 20000, Maroc

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les lois ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions conclues au cours de l'exercice

1.1 Conventions préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

1.1.1 Convention de facturation des charges avec CMGP S.A.

Personnes et entités concernées :

- CMGP est détenue à 100% par CMGP GROUP.
- Messieurs Youssef MOAMAH, Jacques ALLEON, Jade DEL-LERO-MOREAU et Ghali FILALI AMINE étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Cette convention définit les conditions et les modalités de facturation des frais liées à l'opération d'introduction en bourse entre CMGP GROUP et sa filiale.

Modalités essentielles :

CMGP GROUP facture à CMGP sa quote-part dans les frais de l'introduction en bourse réalisée en décembre 2024. Les frais sont facturés au prix coûtant, à hauteur de la contribution de la filiale dans le chiffre d'affaires consolidé, augmenté d'un mark up de 5%.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} mai 2025



Montants comptabilisés :

- Le produit comptabilisé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 7.266 KMAD.
- Le solde de la créance s'élève à 8.720 KMAD au 31 décembre 2024.

1.1.2 Convention de facturation des charges avec Comptoir Agricole du Souss S.A.

Personnes et entités concernées :

- Comptoir Agricole du Souss est détenue à 100% par CMGP GROUP (directement à hauteur de 10% et indirectement à hauteur de 90%, à travers CMGP S.A.).
- Messieurs Youssef MOAMAH, Jacques ALLEON et Ghali FILALI AMINE étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Cette convention définit les conditions et les modalités de facturation des frais liées à l'opération d'introduction en bourse entre CMGP GROUP et sa filiale.

Modalités essentielles :

CMGP GROUP facture à CAS sa quote-part dans les frais de l'introduction en bourse réalisée en décembre 2024. Les frais sont facturés au prix coûtant, à hauteur de la contribution de la filiale dans le chiffre d'affaires consolidé, augmenté d'un mark up de 5%.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} mai 2025

Montants comptabilisés :

- Le produit comptabilisé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 8.968 KMAD.
- Le solde de la créance s'élève à 10.762 KMAD au 31 décembre 2024.

1.1.3 Convention de facturation des charges avec SICDA S.A.

Personnes et entités concernées :

- SICDA est détenue à 100% par CMGP GROUP (indirectement à travers CMGP S.A.).
- Messieurs Youssef MOAMAH, Jacques ALLEON et Ghali FILALI AMINE étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Cette convention définit les conditions et les modalités de facturation des frais liées à l'opération d'introduction en bourse entre CMGP GROUP et sa filiale.



Modalités essentielles :

CMGP GROUP facture à SICDA sa quote-part dans les frais de l'introduction en bourse réalisée en décembre 2024. Les frais sont facturés au prix coûtant, à hauteur de la contribution de la filiale dans le chiffre d'affaires consolidé, augmenté d'un mark up de 5%.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} mai 2025

Montants comptabilisés :

- Le produit comptabilisé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 3.317 KMAD.
- Le solde de la créance s'élève à 3.981 KMAD au 31 décembre 2024.

1.1.4 Convention de facturation des charges avec PHILEA S.A.R.L.A.A.U.

Personnes et entités concernées :

- PHILEA est détenue à 100% par CMGP GROUP (indirectement à travers CMGP S.A.).
- Monsieur Youssef MOAMAH était administrateur de CMGP GROUP et gérant de PHILEA lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Cette convention définit les conditions et les modalités de facturation des frais liées à l'opération d'introduction en bourse entre CMGP GROUP et sa filiale.

Modalités essentielles :

CMGP GROUP facture à PHILEA sa quote-part dans les frais de l'introduction en bourse réalisée en décembre 2024. Les frais sont facturés au prix coûtant, à hauteur de la contribution de la filiale dans le chiffre d'affaires consolidé, augmenté d'un mark up de 5%.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 1^{er} mai 2025

Montants comptabilisés :

- Le produit comptabilisé en 2024 au titre de cette convention s'élève à 795 KMAD.
- Le solde de la créance s'élève à 954 KMAD au 31 décembre 2024.

1.2 Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration

1.2.1 Convention de location avec CMGP S.A.

Personnes et entités concernées :

- CMGP est détenue à 100% par CMGP GROUP.
- Messieurs Youssef MOAMAH, Jacques ALLEON, Jade DEL-LERO-MOREAU et Ghali FILALI AMINE étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.



Nature et objet de la convention :

Contrat de bail commercial.

Modalités essentielles :

CMGP mets à la disposition de CMGP GROUP, au sein de son siège sis au Parc Industriel SAPINO, lots 102 à 105, Nouaceur, Casablanca, un espace destiné à un usage de bureau.

Le bail est conclu pour une durée initiale de (3) années, à partir du 1^{er} novembre 2024, et se renouvellera pour des durées successives similaires, sauf résiliation par l'une des parties moyennant un préavis minimum de (3) mois avant l'expiration de la période en cours.

Le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 6.000 dirhams hors taxes et frais, qui sera augmenté de 10% tous les (3) trois ans à compter de la date d'effet.

Montants comptabilisés :

- La charge comptabilisée en 2024 au titre de cette convention s'élève à 12 KMAD.
- Le solde de la dette s'élève à 14 KMAD au 31 décembre 2024.

2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Convention d'avances de trésorerie avec CMGP S.A.

Personnes et entités concernées :

- CMGP est détenue à 100% par CMGP GROUP.
- Messieurs Youssef MOAMAH, Jacques ALLEON, Jade DEL-LERO-MOREAU et Ghali FILALI AMINE étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Non écrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances de trésorerie.

Modalités essentielles :

CMGP consent à CMGP GROUP des avances de trésorerie afin de faire face à ses dépenses courantes.

Les avances de trésorerie sont productives d'intérêts au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés publié par la circulaire annuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Montants comptabilisés :

- Le montant total de la dette reportée de l'exercice 2023 s'élève à 606 KMAD, dont 600 KMAD au titre du principal et 6 KMAD au titre des intérêts courus.
- Le montant total des avances reçues au cours de l'exercice 2024 s'élève à 3.000 KMAD.
- L'encours total des avances de trésorerie, s'élevant à 3.600 KMAD, a été réglé par imputation sur les dividendes à recevoir de CMGP.
- Aucune charge d'intérêt n'a été comptabilisée en 2024 au titre de cette convention.



- Le solde au 31 décembre 2024 correspond à une dette de 6 KMAD, constituée exclusivement des intérêts courus reportés de l'exercice précédent.

2.2 Convention d'avances en compte courant d'actionnaire avec CMGP S.A.

Personnes et entités concernées :

- CMGP est détenue à 100% par CMGP GROUP.
- Messieurs Youssef MOAMAH et Jacques ALLEON étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

En sa qualité d'actionnaire unique de CMGP et en vue d'optimiser la gestion financière et les opérations de trésorerie de celle-ci, CMGP GROUP consent à CMGP qui accepte des avances en compte courant d'associés.

Le compte courant d'associés est productif d'intérêts, dans la limite du capital libéré de CMGP, au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés publié par la circulaire annuelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Les intérêts sont arrêtés et facturés annuellement.

Cette convention est entrée en vigueur le 3 octobre 2022 et a été établie pour une durée indéterminée. Elle prendra fin d'un commun accord entre les parties ou par une notification envoyée par l'une des parties à l'autre avec un préavis de trois (3) mois.

Les parties sont expressément convenues que CMGP procédera au remboursement des avances et au paiement des intérêts, à première demande de CMGP GROUP. Par ailleurs, CMGP peut procéder, à tout moment et pendant toute la durée de la convention, au remboursement par anticipation de tout ou partie des avances et des intérêts y afférents. En cas de remboursement partiel par anticipation, les sommes acquittées seront d'abord considérées comme correspondant aux intérêts échus.

Montants comptabilisés :

- Cette convention n'a pas produit d'effet courant l'exercice 2024.

2.3 Convention d'avances en compte courant d'actionnaire avec CMGP S.A.

Personnes et entités concernées :

- CMGP est détenue à 100% par CMGP GROUP.
- Messieurs Youssef MOAMAH, Sofiane LAHMAR, Jade DEL-LERO-MOREAU, Ghali FILALI AMINE, Marc STONEHAM et Giancarlo DI PAOLA étaient administrateurs des deux sociétés lors de la conclusion de la convention.

Forme de la convention :

Non écrite.



Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

CMGP GROUP a consenti à CMGP, en 2021, une avance en compte courant d'actionnaire, d'un montant de 590.000 KMAD, pour financer l'acquisition de la société « Comptoir Agricole du Souss S.A. ». L'avance en compte courant est productive d'intérêt au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés publié par la circulaire annuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Montants comptabilisés :

- Le montant total de la créance reportée de l'exercice 2023 s'élève à 5.387 KMAD, constituée exclusivement d'intérêts courus. Aucune créance en principal n'a été reportée.
- Aucune avance ni remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.
- Aucun produit d'intérêt n'a été comptabilisé en 2024 au titre de cette convention.
- Le solde au 31 décembre 2024 correspond à une créance de 5.387 KMAD, constituée exclusivement des intérêts courus reportés de l'exercice précédent.

2.4 Convention d'avances en compte courant d'actionnaire avec African Development Patners II Holding 10 Luxembourg S.A.R.L.

Personnes et entités concernées :

African Development Patners II Holding 10 Luxembourg est actionnaire de CMGP GROUP.

Forme de la convention :

Non écrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

African Development Patners II Holding 10 Luxembourg a consenti à CMGP GROUP une avance en compte courant d'actionnaire, non rémunérée, d'un montant de 190.000 KMAD, pour financer l'acquisition de la société Comptoir Agricole du Souss directement à hauteur de 10% et indirectement, à travers la filiale CMGP, à hauteur de 90%.

Pour ce faire, une avance de trésorerie de 186.210 KMAD a été consentie par virement bancaire, à laquelle s'est ajouté le dividende perçu en 2021 pour 3.943 KMAD, soit un total de 190.253 KMAD dont 190.000 KMAD a été utilisée dans le cadre de l'augmentation de capital de CMGP GROUP, approuvée par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2021.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 30 avril 2021

Montants comptabilisés :

- Le montant total de la dette reportée de l'exercice 2023 s'élève à 253 KMAD.
- Aucune avance n'a été reçue au cours de l'exercice 2024.
- Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2024.
- Le solde du compte courant au 31 décembre 2024 s'élève à 253 KMAD.



2.5 Convention d'avance de trésorerie avec African Development Partners II Holding L.P.

Personnes et entités concernées :

African Development Partners II Holding est actionnaire indirect de CMGP GROUP.

Forme de la convention :

Non écrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances de trésorerie.

Modalités essentielles :

African Development Partners II Holding avance de la trésorerie à CMGP GROUP en payant pour son compte ses prestataires de services. Ces avances de trésorerie ne sont pas productives d'intérêts.

Montants comptabilisés :

- Aucun montant n'a été ni payé par African Development Partners II Holding ni remboursé par CMGP GROUP en 2024 au titre de cette convention.
- Le solde de la dette s'élève à 1.292 KMAD au 31 décembre 2024.

Fait à Casablanca et à Rabat, le 29 avril 2025

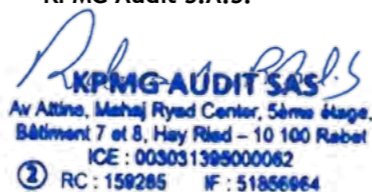
Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit Tax & Advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé

KPMG Audit S.A.S.



Redouane M. RHALIB
Associé

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En dirhams	KPMG					
	Montant par année			Pourcentage par année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	-	465 610	781 630	0%	91%	76%
Emetteur	-	194 400	320 400	0%	38%	31%
Filiales	-	271 210	461 230	0%	53%	45%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%
Emetteur				0%	0%	0%
Filiales				0%	0%	0%
Autres prestations rendues	0	45 000	250 000	0%	9%	24%
Emetteur	-	-	160 000	0%	0%	16%
Filiales	-	45 000	90 000	0%	9%	9%
Total Général	0	510 610	1 031 630	0%	100%	100%

En dirhams	BDO					
	Montant par année			Pourcentage par année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	585 779	479 600	797 500	100%	91%	76%
Emetteur	108 000	194 400	320 400	18%	37%	31%
Filiales	477 779	285 200	477 100	82%	54%	46%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%
Emetteur				0%	0%	0%
Filiales				0%	0%	0%
Autres prestations rendues	0	45 000	250 000	0%	9%	24%
Emetteur	-	-	160 000	0%	0%	15%
Filiales	-	45 000	90 000	0%	9%	9%
Total Général	585 779	524 600	1 047 500	100%	100%	100%

En dirhams	Deloitte					
	Montant par année			Pourcentage par année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	446 667	192 167	263 833	83%	39%	74%
Emetteur	240 000	-	-	45%	0%	0%
Filiales	206 667	192 167	263 833	39%	39%	74%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	90 000	264 600	-	17%	54%	0%
Emetteur	-	-	-	0%	0%	0%
Filiales	90 000	264 600	-	17%	54%	0%
Autres prestations rendues	-	30 000	93 333	0%	6%	26%
Emetteur	-	-	-	0%	0%	0%
Filiales	-	30 000	93 333	0%	6%	26%
Total Général	536 667	486 767	357 167	100%	100%	100%

En dirhams	El Maguiri					
	Montant par année			Pourcentage par année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	90 000	90 000	170 000	19%	30%	39%
Emetteur	-	-	-	0%	0%	0%
Filiales	90 000	90 000	170 000	19%	30%	39%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%
Emetteur	0	0	0	0%	0%	0%
Filiales	-	-	-	0%	0%	0%
Autres prestations rendues	378 000	212 000	270 000	81%	70%	61%
Emetteur	168 000	-	-	36%	0%	0%
Filiales	210 000	212 000	270 000	45%	70%	61%
Total Général	468 000	302 000	440 000	100%	100%	100%

En dirhams	Autres					
	Montant par année			Pourcentage par année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Commissariat aux Comptes, Certification Examen des comptes individuels et consolidés	50 000	50 000	70 833	65%	35%	100%
Emetteur	-	-	-	0%	0%	0%
Filiales	50 000	50 000	70 833	0%	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0	0%	0%	0%
Emetteur				0%	0%	0%
Filiales				0%	0%	0%
Autres prestations rendues	27 000	93 333	0	35%	65%	0%
Emetteur	-	-	-	0%	0%	0%
Filiales	27 000	93 333	-	0%	0%	0%
Total Général	77 000	143 333	70 833	100%	100%	100%